

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran

Faculté des Lettres, des Langues et des Arts

Département des Langues Latines

École Doctorale de Français, Pôle-Ouest

Mémoire de Magister

Option : Sciences du Langage

Thème :

***La Détermination Nominale et le Problème du Genre
dans la Pratique et l'Apprentissage de la Langue
Française***

***Cas des P.E.M. et des Apprenants de 4^{ème} AM
dans la Wilaya de Tiaret***

Présenté par : Melle CHENAIFI Rimal

Sous la Direction de : Mme MERINE Kheira

Membres du Jury de Soutenance :

Président : Mme BOUTALEB Djamilia, professeur, Université d'Oran

Rapporteur : Mme MERINE Kheira, Maître de Conférences A, Université d'Oran

Examineur 1 : M. TOUATI Mohamed, Maître de Conférences A, Université d'Oran

Année universitaire : 2013 / 2014

Remerciements

Ce travail n'aurait pu être accompli sans l'aide généreuse de ma directrice de recherche, Mme **Merine Kheira**, je la remercie pour tout le temps qu'elle m'a accordé ainsi que pour l'aide scientifique qu'elle m'a apporté tout au long d'une recherche semée d'embûches.

Je remercie aussi vivement tous les professeurs et enseignants qui m'ont suivie tout au long de ma formation en graduation au sein de l'université de Tiaret, puis, en post-graduation au sein de l'université d'Oran, ainsi que tous les P.E.M. et tous les apprenants qui ont participé à notre enquête.

Je remercie également ma famille en particulier mes très chers **parents**, mes adorables sœurs (**Hayet** et **Maroi**), mon très cher frère **Khalil**, de m'avoir encouragé tout au long de mon parcours.

Un grand merci à ma très chère amie **Amina** qui a su me pousser, m'encourager m'aider à continuer lorsque le courage me manquait.

Mes remerciements vont aussi à tous mes amis pour leur aide morale, ainsi que toute personne ayant participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce modeste travail de recherche.

Enfin, j'adresse ma gratitude à chacun des membres de jury.

CHENAIFI Rimal

Dédicace :

- A mes très chers parents.
- Mes adorables frères (Khalil et Kadi).
- Mes sœurs (Hayet et Maroi).
- A mes amis surtout (Amina, Dalila et Kheira).
- A toute ma famille (ma grand-mère, mes tantes, mes oncles, mes cousins).

Sommaire

Introduction générale	04
-----------------------------	----

Premier chapitre

Cadre théorique

« La détermination du genre des noms dans la pratique et l'apprentissage du F.L.E. (Etude de la spécificité du nom français) »

Introduction.....	06
1- Le français en Algérie (école et société).....	07
-2L'enseignement de la grammaire du F.L.E.	07
3- Domaine définitoire (le nom français et sa spécificité).....	13
4- La détermination nominale.....	19
5- Le genre des noms français.....	24
Synthèse du premier chapitre	45

Deuxième chapitre

Cadre méthodologique et présentation des données

« Le genre du nom dans les productions langagières d'enseignants et d'apprenants du F.L.E. »

Introduction.....	47
1- Conditions générales de la réalisation de l'enquête.....	48
2- Contenu du corpus récolté.....	54
3- Présentation des activités composant le test (contenu de l'enquête).....	54
4- Présentation des résultats obtenus à partir du test réalisé.....	61
Synthèse du deuxième chapitre.....	67

Troisième chapitre

Cadre analytique

« Analyse des résultats d'une enquête portant sur la détermination nominale au niveau du genre. »

Introduction.....	69
1- Analyse des résultats de la première partie du corpus (test auprès des P.E.M.).....	70
2- Analyse des résultats de la deuxième partie du corpus (test auprès des apprenants de 4 ^{ème} AM).....	84
Synthèse du troisième chapitre (Bilan d'analyse des résultats de l'enquête).....	106
Conclusion générale.....	107
Liste des abréviations utilisées.....	109
Bibliographie.....	110
Annexes.....	112
Tables de matières.....	128

Introduction générale :

La langue française jouit d'une grande importance dans la société algérienne ainsi que dans le système éducatif algérien, elle est considérée comme la première langue étrangère en Algérie.

La majorité des algériens parle français ; certains s'expriment parfaitement, d'autres utilisent cette langue dans des contextes bien précis c'est-à-dire juste pour faire passer des messages, d'autres même s'ils n'ont jamais parlé français emploient quelques mots de cette langue dans leurs conversations quotidiennes car cette langue fait partie de nos dialectes.

Une grande partie des algériens parlant français fait des erreurs, certaines passent inaperçues, sans qu'on puisse les détecter et sans déformer le discours, d'autres attirent l'attention et incitent à se poser des questions sur leurs origines.

En tant que chercheuse et enseignante de français au cycle moyen, nous avons discuté avec des personnes ayant différents niveaux en langue française (*élevé, moyen, faible*), nous ne pouvons nous empêcher d'écouter attentivement le français de chacun, et ce qui nous a attirée le plus, c'est que la plupart de ces gens se trompent dans la détermination du genre de certains noms français, ce qui engendre des fautes remarquables dans leurs expressions orales et donc des fautes qui touchent la norme grammaticale de cette langue. Le problème se pose aussi pour nos apprenants qui déterminent n'importe comment le genre de certains noms dans leurs réponses en classe ainsi que dans leurs productions écrites, ce qui nous a amené vers les questions suivantes : pourquoi un tel type de fautes ? Cela est-il en relation avec une certaine complexité de cette notion ? Ou bien, le problème a-t-il une relation avec l'apprentissage de la langue française dans l'école algérienne ? Ou, se contente-t-on simplement de dire que c'est une confusion qui n'a aucun effet sur cette langue alors qu'on sait bien qu'il existe des noms français qui acceptent les deux genres mais qui changent de sens selon le genre attribué ?

Chaque langue a une spécificité et une norme qui doivent être respectées par ceux qui la pratiquent, la maîtrise de la détermination nominale au niveau du genre des noms français assure le respect de ces dernières, c'est pour cela, les études centrées sur le syntagme nominal (**S.N.**) et la détermination nominale jouissent de la part de grammairiens et sémanticiens d'une attention toujours croissante depuis longtemps (*Marc Wilmet* (1986) en est un exemple)¹ même si ces études ne sont pas toujours centrées sur la notion de genre, elles sont centrées sur la détermination nominale d'une manière générale.

C'est avec les études distributionnelles sur le conditionnement syntagmatique et paradigmatic de la phrase, qu'est apparue l'idée d'un (**S.N.**) à côté d'un (**S.V.**), les difficultés liées à l'emploi des déterminants du nom par des apprenants du français langue étrangère ou seconde (**FLE/S**) soulèvent toujours des polémiques

¹ - WILMET, Marc, 1986 *La détermination nominale*.

parmi les didacticiens et les linguistes, sans pour autant aboutir à les expliquer d'une manière simple et efficace ni à y remédier.

La notion sur laquelle nous nous interrogeons dans ce travail de recherche, est une notion grammaticale, donc partant de l'idée que l'apprentissage d'une langue doit inévitablement passer par l'apprentissage de sa grammaire, nous allons tenter de comprendre et d'expliquer la détermination nominale au niveau du genre en commençant par l'étude de la détermination nominale d'une manière générale cette notion qui constitue un point de départ pour étudier des phénomènes plus globaux qui est y sont liés.

Après un état des lieux théoriques, nous avons mené une analyse empirique selon le contexte qui nous intéresse, c'est-à-dire algérien, en vue de répondre à des préoccupations dont les plus importantes sont :

- 1- Prouver l'existence d'une difficulté de détermination de genre de certains noms français à travers la réalisation d'une enquête.
- 2- Trouver les principales causes de cette difficulté.
- 3- Proposer des perspectives pouvant aider à remédier cet état de faits problématique, car se contenter simplement d'une description, s'avère insuffisant étant question d'une notion aussi délicate touchant la norme d'une langue.

Pour ce faire nous avons au départ émis des hypothèses ; ainsi, il se peut que cette difficulté soit due à la complexité de la notion de genre des noms français ou qu'elle soit en relation avec l'apprentissage de la langue française dans l'école algérienne.

Alors, tout en s'appuyant sur des apports théoriques et empiriques, notre démarche se place dans une approche linguistique fonctionnaliste qui permet d'analyser des productions écrites, et

des exercices proposés à des enquêtés, car nous avons jugé utile la réalisation d'une enquête de terrain de type quantitatif pouvant nous aider à recueillir les attitudes prouvant l'existence d'un problème en relation avec la détermination nominale au niveau du genre dans la pratique et l'apprentissage de la langue française en Algérie.

C'est alors que le présent travail de recherche comportera trois parties constituant trois chapitres :

- 1- Un premier chapitre théorique où seront présentés la problématique et notre domaine définitoire, traitant la détermination du genre des noms français dans la pratique et l'apprentissage du F.L.E. en étudiant la spécificité du nom français.
- 2- Un deuxième chapitre méthodologique et pratique où seront exposés de façon détaillée le constat, les hypothèses de recherche, l'enquête, son choix, les échantillons choisis, le contenu de l'enquête, et les résultats obtenus.
- 3- Un troisième et dernier chapitre où seront analysés les résultats obtenus, et vérifiées les hypothèses suggérées.

Premier chapitre *Cadre théorique*

La détermination du genre des noms dans la pratique et l'apprentissage du F.L.E. « Etude de la spécificité du nom français »

Introduction :

Ce chapitre est consacré au cadre théorique, à toute notion pouvant nous aider à étudier la détermination nominale au niveau du genre, dans le but d'exposer la problématique qui a motivé notre recherche et de définir quelques concepts auxquels nous allons faire appel au cours de cette étude.

Nous abordons dans ce chapitre la détermination du nom français d'une manière générale (au niveau de ses divers subordonnés), sa spécificité, sa classification pour détailler en fin de compte sa détermination au niveau du genre (notre thème de recherche).

Nous commençons alors ce chapitre, par la description de l'état du français dans la société et l'école algériennes du moment où notre recherche va se baser sur deux plans : celui de la pratique de la langue française dans la société algérienne et celui de son apprentissage dans l'école algérienne, ensuite nous appréhendons d'une façon globale l'enseignement de la grammaire du F.L.E. en Algérie ; puis nous présentons notre domaine définitoire en le débutant par la définition du nom français, passant par sa détermination au niveau des déterminants, des adjectifs qualificatifs attributs, des expansions...etc., arrivant à sa détermination au niveau du genre.

Nous voyons également dans ce chapitre, les différentes classes du nom français, spécialement certaines qui nous ont semblé importantes et obligatoires à l'étude du genre des noms français, tout en les mettant en relation avec le travail fourni par les enquêtés dans les tests proposés pour démontrer l'existence d'une difficulté de détermination nominale au niveau du genre chez les apprenants et les francophones algériens.

Nous finissons ce chapitre par la proposition d'activités pouvant nous aider à répondre à nos préoccupations à savoir :

- Prouver notre constat qui est l'existence d'une difficulté de détermination de genre des noms français dans la pratique et l'apprentissage du français.
- Trouver les différentes causes de cette difficulté et pourquoi ne pas proposer quelques solutions pour amener les apprenants et tout francophone à donner de l'importance à cette notion et à réfléchir sérieusement avant d'identifier le genre de n'importe quel nom français.

1- Le français en Algérie (école et société) :

La langue française revêt une grande importance dans la société et l'école algériennes, étant la première langue étrangère.

Il est vrai que le choix des algériens à propos de la première langue étrangère à enseigner à leur progéniture est un choix fondé sur leur profond ancrage dans la réalité sociolinguistique du pays, car la langue française a existé en Algérie depuis la colonisation. C'est pourquoi, elle est présente aussi bien sur le plan social qu'éducatif : sur le plan social, il y a des familles qui l'utilisent dans leur conversation quotidienne, et sur le plan éducatif, le français est enseigné dès le primaire à partir de la 3^{ème} année primaire.

Comme toute langue, la langue française a une spécificité et une norme qui doivent être respectées par tout francophone qu'il soit français ou algérien ou autre. Or, nous remarquons souvent dans notre pratique d'enseignante et de locutrice avec des collègues et amis qu'aussi bien les apprenants que les non apprenants, qu'ils commettent de nombreuses distorsions en relation avec la détermination nominale dans leur discours, surtout en ce qui concerne le genre des noms ; il y a souvent confusion entre masculin et féminin notamment au niveau des noms désignant des objets inanimés, ce qui nous a incité à poser les questions suivantes :

- Quelle est l'origine de ce type de problème ?
- Comment faire pour régler ce problème qui touche à la norme de la langue française ?

Et c'est pour essayer de répondre à ces questions que nous commençons notre réflexion par ce qui s'enseigne dans les écoles, concernant ce point de langue ;

2- L'enseignement de la grammaire du F.L.E.:

Partant du fait que « l'apprentissage d'une langue doit inévitablement passer par l'apprentissage de sa grammaire »¹ et que « l'activité grammaticale est conçue comme un moyen privilégié d'acquisition d'une langue correcte »², nous jugeons utile de traiter une notion grammaticale dans le cadre de l'enseignement du moyen surtout que ce cycle est axé sur l'enseignement des différents points de langue.

L'enseignement de la grammaire dépend des contraintes normatives (norme) auxquelles les enseignants veillent pour le maintien du « bon usage » en classe de langue.

Il est évident que les pratiques langagières des sujets apprenants algériens prouvent qu'il existe plusieurs difficultés grammaticales, et qui se traduisent généralement par une transgression des normes d'enseignement, car en classe le poids de la norme tient une grande importance de façon que le professeur corrige constamment toute déviation susceptible d'altérer le « bon usage ».

¹ - MERINE Kheira, (2004-2005). *La détermination nominale dans l'apprentissage du F.L.E.*, Mémoire de magistère, p7.

² - Eluerd Roland, *l'usage de la linguistique en classe de français, critiques et perspectives*. Tome 2, édition ESP. Paris (1984), p19.

Dans cet ordre nous nous interrogeons sur une des difficultés que rencontrent nos apprenants et qui est la détermination du genre des noms français. Cette difficulté que rencontrent aussi des professeurs de français qui se trompent parfois dans la détermination du genre de certains noms surtout les noms inanimés ce qui provoque des fautes remarquables dans leurs productions langagières.

C'est pourquoi, il nous a semblé indispensable de traiter l'enseignement de la grammaire, tel qu'il se fait actuellement dans les écoles moyennes algériennes (la méthodologie suivie actuellement), c'est ainsi que nous traiterons l'enseignement du genre des noms selon le programme, les répartitions et les leçons consacrées à cette notion dans le cycle moyen ; cependant, nous ne pouvons arriver à ce point sans passer par l'enseignement de la grammaire tel qu'il a été conçu par les principales méthodologies du F.L.E. et également par les différents programmes assignés aux cycle moyen.

2 – 1) Vue d'ensemble sur l'enseignement de la grammaire selon les principales méthodologies du F.L.E. :

Pour traiter la méthodologie suivie actuellement pour l'enseignement de la grammaire (*l'approche par les compétences*), nous devons remonter un peu plus loin c'est-à-dire étudier comment a été conçu cet enseignement par les différentes méthodologies qui l'ont précédée et qui se sont succédées.

a- Pour la méthodologie traditionnelle basée plus précisément sur la traduction, l'acquisition de la langue se fait essentiellement par un enseignement explicite de la grammaire, elle n'est pas enseignée dans le but de communiquer, mais plutôt comme discipline intellectuelle basée sur l'apprentissage de règles théoriques.

b- La méthodologie directe réagit contre les conceptions de la méthode traditionnelle, elle met l'accent sur l'expression orale et le recours immédiat et constant à la langue cible, la grammaire y est présentée sous sa forme inductive et implicite : à partir d'exemples bien choisis, on conduit l'apprenant à découvrir les régularités de certaines formes ou structures et à induire la règle qui ne peut être explicitée ni dans la langue maternelle, ni vraiment dans la langue cible, étant donné que le bagage lexical de l'élève est réduit au vocabulaire concret.

c- La méthodologie audio-orale s'appuie explicitement sur le distributionnalisme post Bloomfieldien comme théorie linguistique et sur une théorie de l'apprentissage du psychologue Skinner. Elle donne la priorité à des exercices oraux de répétition systématique stimulés par un modèle à imiter. La langue y est conçue comme un réseau de structures syntaxiques à acquérir « par cœur », par le biais de la répétition après l'écoute (d'où le terme audio-orale), puis de la substitution, de l'addition ou de la transformation. A partir d'un lexique élémentaire et d'une grammaire implicite, le sens se voit relégué au profit de l'acquisition automatique de la forme.

d- La méthodologie structuro globale audio-visuelle (SGAV) s'appuie sur les moments de la classe qui consistent en des phrases successives de présentation globale du dialogue (avec image fixe + bande sonore), l'explication détaillée, de répétition systématique, puis de réemploi et transposition. L'enseignement de la grammaire se veut, là également, implicite et inductif et donne, au moyen de la combinaison audio-visuelle, la

primauté à la parole au détriment de la langue, et ce, grâce à la simulation d'actes de communication permettant d'en provoquer de nouveaux.

e- L'approche communicative dont l'objectif essentiel est d'apprendre à communiquer en langue étrangère, recentre l'apprentissage sur l'apprenant en substituant la pédagogie « béhavioriste répétitive » par une autre cognitiviste favorisant son autonomie. Elle prône, entre autres, la connaissance des règles et des structures grammaticales, phonologiques et lexicales, l'apprentissage de la grammaire se fait de manière plus explicite, avec des exercices de type traditionnel ou structural permettant une acquisition systématique du fonctionnement morphosyntaxique de la langue cible.

f- La pédagogie par objectifs, dans le sillage du communicatif, constitue à l'instar de la description des publics et la détermination de leurs besoins, les trois soubassements de la démarche fonctionnelle. Celle-ci vise, non pas l'acquisition d'un savoir sur la langue (avec la connaissance, entre autres, de règles de grammaire), mais la dotation de l'apprenant de capacités à s'exprimer réellement dans toutes les situations de la vie quotidienne. Ainsi, la structure grammaticale n'est pas abordée de manière graduelle et systématique, mais plutôt situationnelle, selon son apparition en contexte communicationnel.

g- La pédagogie du projet sollicite la participation de l'apprenant, l'implique dans son apprentissage et repose sur la conviction qu'on apprend toujours mieux ce qu'on a envie d'apprendre ; en un mot « l'autonomiser » en l'amenant à négocier son apprentissage. De courtes séances sont consacrées aux tournures grammaticales qui peuvent faire écran de compréhension. Celles-ci devront, avec les autres activités de l'unité didactique, converger vers la réalisation du projet et institueront une relation contractuelle entre le professeur et l'apprenant.

h- L'approche par les compétences qui s'avère être l'aboutissement des trois approches précédentes dont elle perpétue les grands axes, ne se veut plus être basée sur une logique d'exposition de la langue mais plutôt structurée sur la base de compétences à installer. La grammaire est abordée de par son aspect sémantique et, est désormais conçue comme un outil à mettre au service de la compréhension du texte et de la pratique effective de la langue. (Synergies Algérie n°8 – 2009)

2– 2) L'enseignement / apprentissage de la grammaire dans le cycle moyen :

Partant des objectifs généraux de l'enseignement des langues étrangères qui insistent sur la bonne communication (la maîtrise de ces langues) et qui se traduisent en ces termes « *l'enseignement /apprentissage des langues étrangères doit permettre aux élèves algériens d'accéder directement aux connaissances universelles, de s'ouvrir à d'autres cultures. (...) Les langues étrangères sont enseignées en tant qu'outil de communication permettant l'accès direct à la pensée universelle en suscitant des interactions fécondes avec les langues et cultures nationales. Elles contribuent à la formation intellectuelle, culturelle et technique et permettent d'élever le niveau de compétitivité dans le monde économique.* ¹ »

cf. *Référentiel Général des Programmes.*

¹ - Groupe disciplinaire de français. *Programme et document d'accompagnement.* Français 4^{ème} Année Moyenne. [2013]. Office nationale des publications scolaires, p. 5.

Donc, au même titre que les autres disciplines, l'enseignement du français prend en charge les valeurs identitaires, les valeurs intellectuelles, les valeurs esthétiques en relation avec les thématiques nationales et universelles.

L'enseignement du français dans le cycle moyen suppose que l'apprenant arrive à ce cycle doté de repères lui permettant de communiquer à l'oral et à l'écrit, dans des situations scolaires et de la vie courante lui permettant également de comprendre / produire des énoncés dans lesquels se réalisent des actes de parole appris pour que cet apprenant puisse acquérir la compétence globale du cycle moyen à savoir être capable de comprendre/produire des textes oraux et écrits relevant de l'explicatif, du prescriptif, du narratif et de l'argumentatif et ce, en adéquation avec la situation de communication. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de réaliser notre enquête avec des apprenants de 4^{ème} AM, des élèves censés avoir acquis les deux compétences celles des deux cycles (primaire et moyen), ce sont également des élèves censés être arrivés au stade de l'approfondissement et l'orientation, des élèves qui sont en phase de consolider les compétences installées durant les trois années précédentes du cycle moyen à savoir la première, la deuxième et la troisième année moyenne à travers la compréhension et la production de textes oraux et écrits plus complexes relevant essentiellement de l'argumentatif et la mise en œuvre de la compétence globale du cycle moyen pour résoudre des situations problèmes scolaires ou extra scolaires.

Tous cela pour que le collégien sorte de cet enseignement capable de communiquer correctement en français, ayant acquis les plus importants repères lui permettant la bonne manipulation de la langue française, parmi ces repères, nous avons mis l'accent sur la notion du genre et sa conception par le programme algérien de l'enseignement au cycle moyen.

Pour arriver à traiter l'enseignement de la notion de genre dans le cycle moyen, nous devons tout d'abord aborder l'enseignement de la grammaire dans ce cycle : ainsi, l'enseignement/apprentissage de la grammaire se limitait, dès l'indépendance du pays et jusqu'au début des années 1970, à des activités d'analyse lexicale. Les orientations de 1974 tracent comme objectif linguistique l'instauration d'une compétence syntaxique et lexicale, c'est-à-dire l'aptitude à utiliser l'ensemble des règles grammaticales dont l'application engendre toutes les séquences grammaticales correctes du français et elles seules ; donc, le programme mentionne l'énumération d'un nombre fini de points de langue à traiter en contexte et de les faire manipuler au cours des séances des exercices.

L'année 1976, voit la naissance de nouvelles orientations, beaucoup plus politiques que didactiques, consacrant le caractère fonctionnel de la langue cible comme permettant l'accès à un savoir scientifique et technique, ce qui a changé est l'organisation des textes supports et leur fonctionnement. Dès les années 1981, s'impose la théorie *fonctionnaliste* d'André Martinet qui consiste, au niveau phrastique, d'aller du plus simple (monèmes fonctionnels prépositionnels), pour aboutir à la phrase complexe (conjonctions et locutions conjonctives). Les orientations de 1983 reprennent celles de 1981 avec, en plus, une dimension « communicative » de la langue. Les directives de 1993 s'appuient sur de nouveaux concepts renforçant la

notion d'enseignement interactif qui insiste sur une grammaire sémantique et une grammaire du texte. (Synergies Algérie n°8 – 2009).

Actuellement l'enseignement de la grammaire au cycle moyen se fait sur la base d'une grammaire textuelle ce n'est plus l'étude de la grammaire phrastique, les différentes notions grammaticales sont à enseigner à partir de textes modèles (textes généralement étudiés car *la multiplicité des textes étudiés en classe développe progressivement non seulement la compétence de la compréhension, mais aussi l'appropriation d'un nombre de plus en plus important de structures de la langue. Le texte donné à comprendre et le premier moment de l'acte d'apprentissage. Dans une approche textuelle, le repérage des marques formelles dans le texte permet d'en identifier le type. Dans le texte argumentatif, l'on pourra dès la lecture compréhension du texte, attirer l'attention des apprenants sur certains indices (les articulateurs, les modalisateurs...) qui seront ensuite repris pour être développés en activités de grammaire. Il est recommandé de présenter un texte pour une étude systématique des faits de langue pertinents, car, ce n'est qu'en contexte que ces derniers trouvent leur pleine signification. Les faits de langue étudiés seront ensuite réinvestis par l'élève dans la production d'un texte cohérent et cohésif. Conformément à l'esprit qui anime toutes les pratiques concernant les apprentissages linguistiques, les activités de grammaire obéissent à une démarche inductive.*¹

La démarche en grammaire consiste en une réflexion sur le fait de la langue qui *doit se dérouler avec l'ensemble de la classe, à partir d'un texte ou d'un corpus de courts textes authentiques, pris dans les supports de la séance de compréhension de l'écrit. Pour que le corpus soit exploitable, ces textes doivent :*

- *Présenter suffisamment d'occurrences du point de langue étudié et présenté sous différentes formes,*
- *Etre facilement accessibles aux apprenants.*²

Alors, comment est perçue la notion de genre par le programme actuel du cycle moyen ?

2 – 3) La notion de genre des noms français à travers le programme, les répartitions et les manuels scolaires du cycle moyen :

La notion de genre des noms français telle qu'elle est perçue dans le présent travail de recherche ne fait pas l'objet d'une leçon bien précise dans le programme du cycle moyen, il se peut qu'elle soit traitée superficiellement de la sorte dans le cadre du cycle primaire, (un cycle structuré par des actes de parole) faisant objet de cours d'initiation à la langue (enseignement des déterminants « *le, la, un, une* »), dans le cadre du cycle moyen le genre des noms ne se traite que de façon passagère non pas comme un cours bien précis, cette notion ne dispose pas de l'importance qu'elle mérite en réalité ; c'est-à-dire le genre des noms ne se traite qu'à travers des leçons généralement d'orthographe telles que :

- *L'accord des adjectifs qualificatifs.*

¹ -Groupe disciplinaire de français. *Programme et document d'accompagnement. Français 4^{ème} Année Moyenne.* [2013]. Office nationale des publications scolaires, pages 40-41.

² - *Ibid.*, p. 43.

- *Les expansions du nom (adjectif qualificatif).*
- *La nominalisation à base verbale (les noms qui se forment par le suffixe « -tion » obtiennent le genre féminin les noms qui se forment par les suffixes « -age » et « -ement » obtiennent le genre masculin).*
- *Le participe passé employé avec l'auxiliaire « être ».*
- *Le participe passé employé seul.*
- *La conjugaison passive.*
- *La suffixation « noms d'agent, noms d'action ».*
- *Noms propres et adjectifs de nationalité, les déterminants possessifs et déterminatifs, le passé composé des verbes pronominaux (leçons intégrées récemment au cours de l'année scolaire 2013-2014 pour les 4^{ème} AM).*

Toutes ces leçons sont enseignées durant les quatre années du cycle moyen, elles font l'objet d'à peu près vingt séances sans aucune séance consacrée spécialement au genre des noms français, même le féminin des noms français ne dispose d'aucune séance dans les répartitions des quatre années du cycle moyen, c'est une leçon qui est censée être traitée au primaire.

A partir de ces données, nous remarquons que le genre des noms ne tient pas l'importance qu'il devrait avoir, il ne se traite que superficiellement à travers des leçons qui nécessitent son acquisition ; nous allons démontrer cela à travers la proposition d'exercices tirés des manuels scolaires du cycle moyen.

Dans ce cadre, les apprenants que nous avons interrogés, ont étudié avec d'anciens manuels pauvres en exercices¹ ; par opposition au manuels actuels renouvelés à partir de l'année scolaire 2010 – 2011 pour le manuel de 1^{ère} AM, l'année scolaire 2011 – 2012 pour le manuel de 2^{ème} AM, l'année scolaire 2012 – 2013 pour le manuel de 3^{ème} AM, et l'année scolaire 2013 – 2014 pour le manuel de 4^{ème} AM, ce qui signifie que les élèves que nous avons interrogés et qui étaient en 4^{ème} AM au cours de l'année scolaire 2012 – 2013 ont étudié avec les manuels qui ne sont pas ceux utilisés actuellement et qui sont riches en exercices de langue mais dont la notion de genre est traitée de la même façon que les anciens manuels le renouvellement n'a touché que les manuels et la typologie textuelle, non pas le programme en entier (les leçons sont restées les mêmes avec avancement et reculement des mêmes leçons de langue proposées auparavant)².

¹- Le manuel qui était à la disposition des élèves interrogés est très pauvre en exercices, par opposition à celui présent actuellement dans les collèges algériens, cela ne nous importe car malgré le renouvellement du manuel scolaire du cycle moyen, la notion du genre des noms est restée négligée, traitée superficiellement sous les mêmes leçons citées plus haut, leçons qui nécessitent la maîtrise de cette dernière. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas revenus au manuel scolaire durant notre choix des exercices composant le test constituant l'enquête.

²-Nous présentons en annexe, des exemples d'exercices tirés de ces manuels.

Donc, nous allons traiter cette notion de genre des noms français, au niveau de la pratique du F.L.E. ; alors, nous allons analyser des exercices de grammaire que nous avons proposés à des P.E.M. de français, dans un premier temps, et dans un deuxième temps au niveau de son apprentissage ; alors nous allons analyser des productions écrites d'apprenants de 4^{ème} AM ainsi que des exercices de grammaire que nous leur avons proposés à fin de répondre aux questions que nous nous sommes déjà posées à savoir : quelle est l'origine d'une telle difficulté ? Quelle en sont les causes ? Et, comment faire pour combler ce déficit ?

3- Domaine définitoire : (le nom français et sa spécificité)

Préambule :

Nous allons cerner l'élément linguistique choisi qui est le nom français, sa place dans le G.N., sa définition, ses différentes catégories et sa spécificité, en se référant à certains chercheurs qui ont travaillé sur le nom français et la détermination nominale et dont les théories vont nous servir de base pour notre réflexion. parmi eux, il y a *Marc Wilmet*¹ (qui a proposé une grammaire critique du français dans son ouvrage « Grammaire critique du français »), *André Goosse*² (qui a assuré la remise à jour est la pérennité du bon usage dans l'ouvrage « Grevisse le bon usage »), *Jacques Popin*³ (qui a proposé une grammaire descriptive, systématique, et fonctionnelle du français moderne dans son ouvrage « précis de grammaire fonctionnelle du français »), *Patrick Charaudeau*⁴ (qui a proposé une grammaire nouvelle, moderne, et différente dans son ouvrage « Grammaire du sens et de l'expression ») et bien d'autres...

¹-Marc Wilmet : linguiste belge, membre de l'Académie royale de langue et de littérature française, aussi membre du conseil supérieur de la langue française de France et qui a proposé une grammaire critique, il s'est basé lui-même sur André Goosse et Maurice Grevisse (auteurs du bon usage). Il enseigne la linguistique à l'Université de Bruxelles. Ses travaux lui ont valu le Prix Francqui, la plus haute distinction scientifique décernée en Belgique.

² - André Goosse : gendre de Maurice Grevisse, professeur émérite de l'Université de Louvain, membre de l'Académie royale de langue et de littérature française et président du Conseil international de la langue française.

³ - Jacques Popin : grammairien.

⁴ - Patrick Charaudeau : professeur à l'Université de Paris XIII. Il a publié de nombreux articles de linguistique dans des revues scientifiques. Il dirige le Centre d'Analyses du Discours (CAD) de l'Université de Paris XIII.

3 – 1) Définition du nom :

D'après le grand dictionnaire Larousse de linguistique et des sciences du langage, sont noms les seuls substantifs, c'est-à-dire les mots par lesquels on désigne les êtres animés et les choses (à savoir les créations de l'esprit, les objets, les sentiments, les qualités, les phénomènes) les mots accompagnés de déterminants qui ont la propriété de fonctionner comme sujet ou complément à l'intérieur de la proposition, sont noms l'ensemble des substantifs et des adjectifs (les noms adjectifs).

Donc le nom en tant qu'élément linguistique indispensable appelé aussi substantif est un mot qui sert à nommer une personne (*Jean, Michel, Louis...*), un animal (*chat, chien, cheval...*), une chose (*table, chaise, bureau...*) ou une notion abstraite (*peur, bonheur, faiblesse ...*).

Cette sous catégorisation logique étayée par des critères formels et fonctionnels, est toutefois nuancée par l'usage. On classe, en effet, parmi les noms substantifs, les mots accompagnés d'un déterminant qui ont la propriété exclusive de fonctionner comme sujet ou complément à l'intérieur de la proposition, et parmi les noms adjectifs, les mots qui apportent les marques de l'intensité (degrés de comparaison) (...).

En français, le nom peut être caractérisé formellement par un genre et varie en nombre.¹

Cet élément a fait l'objet d'étude de nombreux théoriciens par exemple :

- **Marc Wilmet** qui en a consacré tout un chapitre dans son livre « *Grammaire critique du français* », ce dernier convie à une promenade intellectuelle dont le public visé est : les étudiants, le public cultivé et, au premier rang les professeurs de français fatigués des inconséquences de la grammaire scolaire ; donc il a proposé une grammaire critique, une grammaire réflexive qui contribue au maniement *déculpabilisé* du français écrit et parlé.

Dans cet ouvrage M. Wilmet² débute son étude du nom par les définitions proposées par M.Grevisse et A.Goosse dans le bon usage (1980¹¹§303) Grevisse définit le nom par une définition beaucoup plus sémantique ;

« Le nom ou substantif est le mot qui sert, à « nommer » les êtres animés et les choses ; parmi ces dernières, on range, en grammaire, non seulement les objets, mais encore les actions, les sentiments, les qualités, les idées, les abstractions, les phénomènes, etc. : Louis, chien, table, livraison, colère, bonté, néant, absence, gelée. »³

¹ - DUBOIS Jean, GIAMO Mathée , GUESPIN Louis , MARCELLESI Christiane , MARCELLESI Jean-Baptiste , MEVEL Jean-Pierre. *Le grand dictionnaire Larousse de linguistique et sciences du langage*, éditions Larousse. 2007. P325.

² -L'ouvrage « grammaire critique du français » de Marc. Wilmet a obtenu le Prix Logos de L' AELPL (Association Européenne des Linguistes et des Professeurs de Langues

³ -WILMET, Marc, (2003). *Grammaire critique du Français*, 3^e édition, Duculot, p52.

Quant à Goosse, il préfère une définition formelle accessoirement fonctionnelle dans le bon usage (1986¹²§449)

« *Le nom ou substantif est un mot qui est porteur d'un genre, qui est susceptible de varier en nombre, parfois en genre, qui, dans la phrase, est accompagné ordinairement d'un déterminant, éventuellement d'une épithète. Il est apte à servir de sujet d'attribut, d'apposition, de complément.* »¹

D'après Marc Wilmet les deux définitions *connaissent leurs limites.*

Pour la première : le nom n'est pas seul à nommer les actions ; les phénomènes et les sentiments. L'adjectif tout comme le verbe peut le faire

Exemple :	verbe	nom	adjectif
Action	<i>produire</i>	<i>la production</i>	<i>produit</i>
Sentiment	<i>aimer</i>	<i>l'amour</i>	<i>amoureux</i>
Phénomène	<i>pleuvoir</i>	<i>la pluie</i>	<i>pluvieux</i>

Pour la deuxième : le nom n'est pas seul à porter la marque du genre et du nombre (les pronoms, les adjectifs, les participes passés les portent également)²

Donc, le nom partage avec d'autres éléments linguistiques la marque du genre et du nombre, comme les pronoms (**ex. :** *celui / celle / ceux*), les verbes (*le participe passé, le participe présent dit « adjectif verbal »*) et principalement les adjectifs (**ex. :** *beau/ belle, brutal/ brutaux*) mais il reste toujours le noyau de la détermination car le genre des adjectifs, des pronoms, et des verbes dépend du genre de leurs noms. Il se caractérise par son extension et son intension ainsi que ses différentes classes.

- **Jacques Popin** qui en a également consacré tout un chapitre dans son livre « *précis de grammaire fonctionnelle du français* », il considère ainsi le nom comme étant *le second pôle constitutif essentiel de la proposition, dans ses relations fonctionnelles au verbe, par rapport auquel il occupe les fonctions essentielles d'agent et de patient*³.

Ainsi Jacques Popin critique les définitions que les dictionnaires donnent du nom, il juge que ce qu'ils donnent comme définition de nom n'est souvent qu'une évocation allusive de l'objet dont il est le signe. Il insiste sur la fonction référentielle du nom au sein du système linguistique qui est de nommer les objets du monde réel qui constituent ses référents.

¹- WILMET, Marc, (2003). *Grammaire critique du Français*, (3^e édition), Duculot, p. 52

²- MERINE Kheira, (2004-2005). *La détermination nominale dans l'apprentissage du F.L.E.*, Mémoire de magistère, p15.

³- POPIN Jacques . *Précis de grammaire fonctionnelle du français*. Nathan , Paris, 1993. P 51.

- **Patrick Charaudeau** : pour ce théoricien, le nom ou substantif est la catégorie qui exprime les êtres, (qu'il distingue de processus et de propriétés qui sont selon lui des apports, alors que les êtres des entités qu'il divise en : *êtres physiques et matériels* « personnes, animaux, objets... », *êtres résultats d'un processus situé dans le temps* « fabrication, rabotage, nationalisme... » , *êtres ni physiques ni localisables dans le temps*, et qui résultent d'une conceptualisation très abstraite (croyance, courage, idée, doute, jugement...), les noms composent et constituent le pivot de certaines règles de construction de la phrase, *le nom est la seule catégorie de mots qui, en français, exige la présence de déterminants (articles, possessifs, démonstratifs), le nom reçoit la marque du genre de sa propre qualité d'être (il est sexué ou non) et celle du nombre d'une opération qui ne s'applique qu'à lui seul (cinq chevaux)*¹. ainsi, pour **Charaudeau** c'est cette caractéristique qui le distingue des autres classes de mot (verbes et adjectifs) qui, soit ne reçoivent pas de marques du genre ou du nombre, soit les reçoivent par accord, en fonction du nom auquel ils se rapportent.

Le nom peut être repris dans le courant du contexte linguistique par des mots qui ont fonction de substituts (pronoms) : « La marchande de journaux ferme théoriquement à 20 heures, mais elle reste toujours là jusqu'à 21 heures »².

3 – 2) Spécificité du nom français :(Caractères particuliers)

Le nom français est caractérisé par son extension et son intension, il peut être caractérisé formellement par un genre et varie en nombre, ses fonctions traditionnelles sont : sujet, attribut, apposition, complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément d'attribution et complément circonstanciel.

3 -2 - 1) Le caractère d'extension et d'intension :

Pour Marc Wilmet chaque nom bénéficie d'une extension et d'une intension intrinsèques.

L'extension : désigne l'ensemble des objets du monde auxquels un mot est applicable.

L'intension : désigne la somme des sèmes constituant les signifiés de ce mot.

Donc, pour M.Wilmet le nom est doté d'une extension immédiate dans le sens où le nom donne un accès direct à la réalité.

¹- CHARAUDEAU, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Education, 11^{ème} édition, 2010. P 23.

² - *Ibid.*, P 23.

3- 2 - 2) Le caractère de catégorisation (classification) :

Marc Wilmet répartit les noms en couples oppositionnels :

a- Il oppose au regard de la forme :

- Noms simples vs noms composés.
- Noms masculins vs noms féminins.
- Noms singuliers vs noms pluriels.

b- Au regard de la réalité qu'ils reflètent :

- Noms humains vs noms non humains.
- Noms animés vs noms inanimés.
- Noms individuels vs noms collectifs.
- Noms nombrables vs noms non nombrables

c- Au regard du contenu significatif :

- Noms propres vs noms communs.
- Noms concrets vs noms abstraits.

Du moment où notre recherche porte sur la notion de genre des noms, les sous catégories qui nous paraissent être les plus prépondérantes quant à la pratique et l'apprentissage du genre des noms en F.L.E sont :

a- Au niveau de la forme :

- Noms simples vs noms composés.
- Noms masculin vs noms féminins.
- Noms singuliers vs noms pluriels.

b- Au niveau de la réalité reflétée

- Noms animés vs noms inanimés.

c- Au niveau du contenu :

- Noms propres vs noms communs.

3- 2- 3) Le caractère actuel et virtuel du nom :

Le nom peut être actuel ou virtuel :

- a) **Actuel** : lorsque le nom est mis en relation avec d'autres mots du discours, lorsqu'il joue un rôle dans la syntaxe, et lorsqu'il participe à un acte de communication donc lorsqu'il est en mesure de désigner un référent ; ex : *Un panier pour les fruits que j'ai achetés* (le nom « fruits » ici est actuel car il y a un déterminant et un référent propre). Donc, grammaticalement, *cela amène la présence d'un déterminant dont la première fonction est d'indiquer la relation référentielle*¹

¹ - POPIN Jacques . *Précis de grammaire fonctionnelle du français*. éd. Nathan , Paris, 1993. P 52.

b) **Virtuel** : lorsqu'un nom est isolé, qu'il est indépendant d'une parole, d'un discours, d'un contexte, donc il n'est pas mis en relation avec un référent déterminé « *tel qu'il figure dans le dictionnaire où il n'est pas mis en relation avec un objet précis mais au contraire peut s'appliquer à tous ceux qui sont susceptibles d'entrer dans sa définition* »¹; ex : *Un panier à fruits* (le nom complément « fruits » est virtuel car il n'y a ni déterminant, ni référent propre).

Remarques :

- Il existe des noms actualisés sans déterminants, c'est le cas de **certains noms propres** (*Victor Hugo est un grand écrivain.*), **certaines apostrophes** (*salut collègues ! Soldats, je suis fier de vous !*), ainsi que les mots pris dans une énumération qui sont souvent employés sans déterminant, afin de donner plus de vivacité au discours, il s'agit d'une disjonction « figure de style » (*Adieu, veau, vache, cochon, couvée. Jean de La Fontaine, La Laitière et le Pot au lait.*)
- Selon, Jacques Popin, l'absence de déterminant est l'indice que le nom n'est plus dans sa fonction de nom car le déterminant constitue une marque indispensable au fonctionnement du nom commun non virtuel. Alors, il occupe de nouvelles fonctions sont alors celles :
- de l'adjectif qualificatif : (**à la manière de l'épithète** : « *un crayon de () couleur* »), (**à la manière de l'attribut** : « *il est () professeur.* »), (**de constituant d'une locution verbale indissociable** : « *il a () besoin d'une arme* », « *il a () faim* »), (**de constituant d'une locution adverbiale indissociable** : « *par () malheur, il l'a oublié.* »).

3- 2- 4) Le caractère d'actualisation et de détermination du nom :

D'après Jacques Popin, dans la communication, le fonctionnement référentiel prend deux visages suivant que l'on fournit au destinataire : soit seulement les indices de l'actualisation qui signale la présence effective d'un référent réel, lequel reste cependant impossible à identifier pour le destinataire : (ex. : *un arbre*) ; soit non seulement les indices de l'actualisation mais aussi des indications supplémentaires qui permettent au destinataire d'identifier ce référent : Il y'a alors détermination complète : (ex. : *Cette opinion d'Aristote.*) « Cet élément sera détaillé dans ce qui suit).

¹ - *Ibid.*, p. 52.

4- La détermination nominale :

4 – 1) La détermination nominale d'une manière générale :

La détermination nominale consiste à actualiser le nom dans un G.N., ce qui signifie permettre au nom de remplir sa fonction référentielle, donc permettre au destinataire d'identifier le référent (ce dont on parle).

Déterminer un nom peut se faire de différentes manières, par des déterminants, par des adjectifs déterminatifs ou même par des éléments syntaxiques qu'on appelle satellites comme les adjectifs qualificatifs ainsi que les compléments de noms et les propositions subordonnées relatives.

Dans ce qui suit, nous allons évoquer la détermination nominale au niveau des subordonnés cités auparavant, tout en axant notre réflexion sur le procédé du genre.

4 – 1 – 1) La détermination nominale au niveau des déterminants :

La notion de déterminant englobe l'ensemble des mots qui introduisent le nom dans le discours, qui l'actualisent et qui expriment des nuances variées d'identité, de quantité, de possession...etc.

Les déterminants circonscrivent le noyau (nom) du S.N. qui est *la séquence ordonnée de mots qui réunit un nom déterminé et la totalité de ses déterminants, ou encore le ou les mots qui pronominalisent ladite séquence*¹

D'après **Patrick Charaudeau**, malgré leurs propriétés morphologiques et syntaxiques communes par exemple : (être obligatoirement placés devant le nom lui empruntant pour certains d'entre eux les marques du genre et du nombre), les déterminants ont des rôles sémantiques différents les uns des autres. Pour cette raison on ne peut les traiter comme appartenant à une même classe. Il faudra alors distinguer l'article qui sert à actualiser, le démonstratif qui sert à désigner, et les indéfinis qui servent à quantifier ou à identifier.

Le déterminant a pour rôle principal de participer à l'actualisation d'un nom, c'est-à-dire d'annoncer que ce nom n'est pas virtuel mais il est en relation avec un référent (il est actuel) ; or dans la communication, la fonction référentielle du nom peut avoir deux aspects distincts selon les déterminants, on parle ici d'actualisation complète (les informations fournies par l'énonciateur sont suffisantes pour identifier le référent dans ce cas le destinataire est en mesure d'identifier précisément le représenté, les déterminants concernés sont appelés déterminants définis, il s'agit des articles définis, ainsi que des adjectifs possessifs, démonstratifs², exclamatifs et relatifs) et actualisation incomplète (les informations fournies par l'énonciateur sont insuffisantes pour identifier le référent, dans ce cas, le déterminant indique que le référent existe malgré que le nom n'est pas virtuel mais il n'est pas identifiable par le destinataire, les déterminants concernés sont

¹ - WILMET, Marc (2003). *Grammaire critique du Français*, (3^e édition), Duculot, p121.

² - Les démonstratifs ne font pas la différence masculin/féminin au pluriel (« masculin : *ce* ou *cet* pluriel : *ces* », « féminin : *cette* pluriel : *ces* »).

appelés déterminants indéfinis, il s'agit principalement des articles indéfinis et partitifs, ainsi que des adjectifs indéfinis numéraux et interrogatifs.

Certains grammairiens parlent d'actualisation pour désigner la seule actualisation incomplète et de détermination pour désigner l'actualisation complète ; par exemple Jacques Popin qui considère que **l'actualisation (actualisation incomplète)** comme ayant pour marqueur spécifique l'article indéfini (« *un, une, de* », « *des, de* »), ainsi qu'à coté de l'article indéfini et l'article partitif, actualisateurs types, on trouve d'autres classes de déterminants qui, ont pour fonction d'actualiser le nom. Leur spécificité apparaîtra l'analyse de l'adjectif indéfini, l'adjectif numéral, l'adjectif interrogatif et exclamatif et les extensions de la classe des actualisateurs (**quantificateurs adverbiaux** : « *il a beaucoup de chance =de la chance* », **quantificateurs nominaux** : « *un grand nombre de livres = des livres* »). Il considère ainsi que **la détermination complète (l'actualisation complète)** comme ayant pour marqueur spécifique l'article défini, à coté de celui-là, on trouve l'adjectif démonstratif et l'article possessif, l'adjectif relatif. *Ce qui domine dans la détermination complète c'est l'aptitude des déterminants à marquer chacun plusieurs types de fonctionnement*¹.

Parlant d'actualisation, le nom ne peut être actualisé qu'à l'aide d'un déterminant, et souvent, ce dernier est aidé par des éléments syntaxiques appelés expansions ou satellites du nom noyau (*l'adjectif qualificatif, le complément du nom appelé complément de caractérisation ou la proposition subordonnée relative*).

Dans la grammaire traditionnelle, la notion de déterminants n'existait pas, et on distinguait soigneusement les articles des adjectifs déterminatifs. Cependant ces deux catégories ont des fonctions syntaxiques si proches qu'on les regroupe sous le mot déterminant:

- **L'article :**

L'article qu'il soit défini, indéfini ou partitif, il est le déterminant type, il indique le genre et le nombre du nom qu'il détermine, pour Goosse l'article est le déterminant minimal dans le sens où les autres déterminants ajoutent une indication supplémentaire (une localisation « *démonstratif* », un rapport avec un être ou une chose « *possessif* », un nombre « *numéral* », une quantité imprécise...etc. « *indéfini* », le fait que l'on pose une question portant sur le nom « *interrogatif* », ou qu'on manifeste un sentiment vif à propos de la réalité désignée par le nom « *exclamatif* » ou que le nom a déjà été mentionné dans la phrase « *relatif* »).

¹ - POPIN, Jacques. *Précis de grammaire fonctionnelle du français*. éd. Nathan , Paris, 1993. P 72.

Cependant, pour les articles, la différence masculin/féminin qui existent au singulier, n'existe plus au pluriel

Un, une deviennent *des* (*des filles, des garçons*).

Le, la deviennent *les* (*les filles, les garçons*).

J'ai un ami, j'ai une amie.

J'ai des amis, j'ai des amies. »¹

D'après M.Wilmet, l'article est en réalité un adjectif non qualificatif, il est le plus employé des actualisateurs du nom. L'article n'est pas reconnu en tant que classe chez Wilmet qui appelle article déterminant, il distingue trois sections :

- 1- **Les quantifiants** : sont des déterminants qui circonscrivent le déterminé (nom) dans son extensité.
- 2- **Les caractérisants** : sont des déterminants qui circonscrivent le déterminé (nom) dans son extension.
- 3- **Les quantifiants-caractérisants** : sont des déterminants du nom qui circonscrivent le déterminé dans son extension et dans son extensité.

(Remarque : l'extensité marque la quantité ; l'extension représente l'ensemble).

Pour **Patrick Charaudeau** (1992), l'article remplit différentes valeurs (valeur d'actualisation « celui de la substance sémantique de l'être en tant que tel », valeur d'énonciation « celui de la vision qui relie le locuteur à l'interlocuteur », valeur contextuelle) et des particularités combinatoires. Le système de l'article se compose de quatre types de marque : *un, le, du, zéro* chacun correspond à une opération sémantique particulière :

Un : actualise l'être comme élément de la classe à laquelle il appartient. Ex. : *passer-moi une fourchette.*

Le : actualise l'être du point de vue de la spécificité contextuelle et fonctionnelle à l'intérieur d'une classe dont l'existence est présupposée. Ex. : *passer-moi la fourchette.*

Du : actualise l'être dont la substance sémantique est considérée comme une masse continue, non dénombrable. Ex. : (*on ne peut pas appréhender « le sel » mais on peut appréhender « du sel »*).

Zéro : l'article zéro (c'est-à-dire l'absence d'article devant un nom commun dans le discours) fonctionne comme un refus d'actualisation.

¹ - BERARD Evelyne, LAVENNE Christian. *Modes d'emploi, Grammaire Utile Du Français*. Hatier Paris Avril 1989. p. 34.

- **Les adjectifs déterminatifs :**

Sont des déterminants qui actualisent le nom en lui ajoutant simplement une indication sémantique, fonctionnelle ou phonético-syntaxique supplémentaire :

Sémantique (les numéraux, les possessifs, et les démonstratifs, ex. : **trois** cahiers, **ton** cahier, **ce** cahier).

Fonctionnelle (les relatifs « *lequel, duquel, auquel... qui ont la particularité de relier une proposition subordonnée à une proposition principale*).

Phonético-syntaxique (les interrogatifs-exclamatifs « *quel, quelle, quels, quelles*, ex. : **quel** cahier ?, **quel** cahier !...), certains grammairiens n'utilisent même plus le terme d'adjectif déterminatif ou d'adjectif non qualificatif, et parlent simplement de déterminant possessif et de déterminant démonstratif...etc.

4 -1- 2) La détermination nominale au niveau des adjectifs qualificatifs attribués :

Un nom peut être déterminé par un adjectif qualificatif qu'on appelle attribut et qui a un caractère obligatoire, son rôle principal est d'accorder une qualité inhérente à ce nom, il le décrit de l'intérieur par opposition à l'adjectif déterminatif qui le décrit de l'extérieur, ainsi, il précise son genre et son nombre.

4- 1- 3) La détermination nominale au niveau des expansions :

Le nom peut être déterminé par divers éléments syntaxiques appelés **expansions** ou **satellites** du nom noyau. Il peut s'agir d'**adjectifs qualificatifs épithètes, de compléments du nom, et de subordonnées relatives**. Ces éléments ont pour rôle principal de préciser le sens du nom qu'ils déterminent.

4- 1- 4) La détermination nominale au niveau du nombre :

D'après Jacques Popin, le nombre est une marque fondamentale et se trouve intégré entièrement dans la détermination. Le fait important est qu'alors ses marques sont confondues avec celles de l'actualisation. Cette synthèse participe de la loi générale d'économie au sein du système linguistique, n'est cependant pas sans conséquence pour l'ensemble de la détermination.

Ainsi les formes du singulier de l'article indéfini, actualisateur type, sont confondues avec celles du singulier de l'adjectif numéral cardinal ; cette confusion fait que nous n'exprimons que très difficilement les différences entre « *un seul* » (le numéral) et « *un quelconque* » (article indéfini). (*Précis de grammaire fonctionnelle du français, p 54*)

Notre choix s'est porté sur la détermination nominale au niveau du genre, cependant nous ne pouvons traiter cette notion sans se baser sur les autres niveaux de détermination déjà cités, car ils précisent dans leurs majorités le genre du nom déterminé par le phénomène de l'accord.

Alors dans ce qui suit, nous allons détailler la détermination nominale au niveau du genre.

4- 2) La détermination nominale au niveau du genre :

D'après **Jacques Popin**, le nom est porteur de la marque du genre dont nous ne pouvons cependant faire une caractéristique grammaticale fondamentale car elle ne s'applique pas de manière cohérente ou fonctionnelle référentielle. Alors qu'en anglais, par exemple, les objets sexués sont du genre de leur sexe et les objets non sexués tous du neutre, en français, le marquage de l'animé sexué se fait de façon anarchique puisque à côté de *le chien /la chienne*, quant au marquage des objets non sexués, il est purement arbitraire, sa seule valeur grammaticale est de servir à distinguer des homonymes (*un/une oasis*) ou deux sens d'un même terme (*un/une manche*).

Le genre d'un nom français ne peut être déterminé que lorsqu'on lui accorde un déterminant, ou un adjectif (déterminatif ou qualificatif), parfois même que lorsqu'on le met dans un contexte (existence de noms épiciques changeant de genre selon le contexte). Donc, le nom français tient une spécificité (des caractères particuliers déjà cités), ainsi ses caractères en relation avec la notion de genre s'expliquent dans ce qui suit :

5- Le genre des noms français :

Dans la langue française, le genre d'un nom est rarement prévisible, tout simplement parce qu'il est généralement déterminé par son étymologie (autrement dit par son origine), une convention d'usage, sa formation, sa composition, etc. il n'en existe que deux genres (le masculin et le féminin) Néanmoins, l'article qui accompagne un nom permet de reconnaître son genre (par exemple : *le salon, la cuisine, une voiture...etc.*), sauf s'il s'agit d'un article élide devant une voyelle (par exemple : *l'apogée*, signifiant *un apogée*, ou bien *l'espèce*, signifiant *une espèce*).

Certaines terminaisons (autrement dit suffixes) permettent également de connaître le genre d'un nom, car le même suffixe est normalement toujours associé à un même genre (*un aspirateur, le professeur...etc. mais une agrafeuse, la menteuse, etc.*) par exemple, **-age, -al, -et, -ier, -isme, -ment, -teur** sont des suffixes masculins (*un mariage, le bocal, le cabinet, un rosier, l'immobilisme, un couronnement, le générateur*), alors que **-ade, -ance, -ation, -ence, -esse, -ette, -euse, -té et -ude** sont des suffixes féminins (*une sérénade, la romance, une libération, la différence, l'étroitesse, la disette, une sulfateuse, la liberté, une certitude*), mais il y a des exceptions (*le comité...*).

En plus des noms avec article élide il est clair qu'il y en a des noms qui posent problème quant à la détermination de leur genre, sont souvent des noms inanimés, de nouvelles créations de la langue et même quelques noms composés.

Il existe toutefois des noms qui peuvent être employés au féminin comme au masculin, certains d'entre eux ne changent alors pas de sens (par exemple : *un oasis, une oasis*), alors que d'autres bien au contraire en changent totalement (par exemple : *un voile, une voile*).

Enfin, certains noms changent de genre entre le singulier et le pluriel (par exemple : *un premier amour, de belles amours*), ou bien selon l'emploi (par exemple : *cette grande chose, quelque chose de grand*).

Donc, y a-t-il des règles bien claires dans la langue française qui permettent de mettre de l'ordre dans la détermination nominale au niveau du genre? Et comment peut-on faire pour identifier correctement le genre des noms posant problème ?

A partir de là, nous allons étudier le genre des noms en se basant sur les sous catégories paraissant importantes, signalées avant :

Le genre des noms à travers les catégories paraissant importantes à son étude

5-1) Noms propres vs noms communs :

D'après le dictionnaire des sciences du langage *Les noms substantifs ont, toutefois, en commun, la propriété de composer une extension, ou étendue ; ce qui permet d'opposer les noms communs, qui peuvent s'appliquer à des éléments appartenant à des ensembles d'êtres ou de choses auxquels le nom s'applique de la même manière, et les noms propres, qui ne s'appliquent qu'à un être ou une chose pris en particulier (prénoms, noms de familles, noms de dynasties, noms de peuples, noms géographiques de pays, de contrées, de villes, de fleuves, de montagnes). Toutefois la frontière entre noms propres et noms communs est instable. On a considéré toutefois que **lune**, **soleil** étaient des noms communs, bien que l'ensemble ne comporte qu'un seul élément ; par ailleurs les noms propres sont parfois accompagnés d'un déterminant, pour désigner des familles (**les Dupont**), des objets par métonymie (**un Picasso**), pour opposer plusieurs aspects d'un individu unique (ce n'est plus la Jeanne que j'ai connue) ou pour constituer une classe (**les Césars** ne courent pas les rues). D'autre part, les noms géographiques employés avec article et, surtout les noms de marques, qui ont toutes les propriétés des noms communs (une/ des/ quelques Renault), semblent former une classe intermédiaire entre le nom propre et le nom commun.¹*

Dans l'ensemble des exercices qui ont constitué notre test, nous n'avons proposé que deux ou trois noms propres (ex. **Rome**, **Espagne**) les autres noms sont des noms communs ; Nous avons remarqué que la deuxième catégorie (noms communs) a posé beaucoup plus de problèmes de détermination de genre pour les enquêtés que la première (noms propres), nous en parlerons dans ce qui suit. Par ailleurs dans les productions écrites les apprenants ont varié entre noms propres et noms communs puisque le thème (description de lieux) nécessite cela.

5-1-a) Noms propres :

Nous nous sommes référés à Marc wilmet qui lui-même se réfère toujours à M. Grevisse et A.Goosse ; selon M.Grevisse le nom propre ne s'applique qu'à un seul être ou objet ou à une catégorie d'êtres ou d'objets, il commence par une majuscule et il dénomme des entités individuelles ; personnes, lieux ou événements ; et selon Goosse le nom propre n'a pas de signification véritable, de définition ; il se rattache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière.

¹ - DUBOIS Jean, GIAMO Mathée , GUESPIN Louis , MARCELLESI Christiane , MARCELLESI Jean-Baptiste , MEVEL Jean-Pierre. *Le grand dictionnaire Larousse de linguistique et sciences du langage*, éditions Larousse. 2007. P325.

Patrick Charaudeau, distingue les noms propres des noms communs par la façon de désigner les êtres, par le fait que le nom propre les détermine comme uniques et le nom commun les détermine comme appartenant à un ensemble, il présente ainsi les caractéristiques formelles du nom propre qui le distingue du nom commun et qui sont :

a- Présence de la majuscule.

b- L'article : absent, en règle générale, **excepté** :

- devant les noms géographiques qui ne désignent pas des villes par exemple *l'Italie, le Brésil, l'Afrique* sauf *Cuba, Haïti, Israël*), cela permet de distinguer villes et pays qui portent le même nom : *Panama / le Panama, Québec/ le Québec*.

- devant les noms des voies urbaines : *rue de La Paix*.

- devant les noms d'institutions officielles : *l'Académie des sciences*.

- devant les noms d'avions, de bateaux, d'automobiles : *l'Airbus, le Redoutable, le Renault, la Peugeot*.

- devant certains noms de fêtes : *le Nouvel An* (mais : *Noël, Pâques*).

La présence de l'article devant les noms propres désignant des personnes indique que leur valeur de désignation n'est plus spécifique mais partielle, et ce pour plusieurs points de vue¹ :

- *désignation de l'unité d'un ensemble : un Beethoven = un disque de Beethoven.*

- *désignation d'une caractéristique qui se présente comme type, un exemple, un modèle : être un Casanova.*

- *désignation d'une propriété comme sous-ensemble des propriétés qui définissent l'être : « le Valéry que je préfère est celui des essais ».*

- *désignation de l'ensemble d'une même famille ou de l'ensemble de personne qui portent le même nom : les Dupont.*

- *désignation spécifique, le plus souvent affective, d'une personne : la Marie, l'Antoine.*

c- Nombre et accord : en règle générale, le nom propre ne porte pas la marque du pluriel étant donné son caractère d'unicité. Cependant, il peut selon un usage assez indécis, recevoir cette marque dans les cas où il désigne plusieurs individus d'un sous-ensemble² : *les Dupont, les Molières, les deux Carolines*.

Ainsi, **Patrick Charaudeau** a défini des types de noms propres, il suppose que le nom propre peut être attribué à des êtres qui appartiennent aux catégories suivantes :

¹ - CHARAUDEAU, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Education, 11^{ème} édition, 2010. P 23-24.

² - CHARAUDEAU, Patrick. *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Education, 11^e édition, 2010. P 23-24.

- **Personnes** : (prénoms « *Christian* », noms de famille « *Foucault* »).
- **Animaux** : (*Asor, Noé, Minouche*).
- **Pays** : (*Italie, Tunisie, Brésil*).
- **Provinces** : (régions, départements : « *Bretagne, Alsace, Landes* »).
- **Fleuves, montagnes** : (*la Seine, les Alpes*).
- **Villes** : (*Lyon, Lille*)
- **Continents** : (*Afrique, Asie, Europe*).
- **Institutions officielles** : (l'Odéon « *théâtre* », la Sorbonne « *université* »).
- **Fêtes** : (*Noël, Pâques*).
- **Bateaux, avions, automobiles ; etc.** : (*Peugeot, Airbus*).

Dans notre test nous n'avons pas proposés des noms de personnes car leur genre est celui du sexe de la personne, ni de noms d'évènements car les thèses propres à cette catégorie n'ont pas un caractère de globalité mais de spécificité cela veut dire que chaque évènement dispose d'une règle propre à lui par exemple :

Noël, « *ordinairement masculin, est féminin quand il est employé avec l'article défini singulier et sans épithète ni complément* »¹

Ex. masc. : *Ainsi le divin fils/dormait dans son berceau pour son premier Noël (ID., Nœud de vip. II)*

Ex. fém. : *Pour la Noël (Proust, Rech., t. II, p. 1119).*

Par ailleurs et d'une manière générale les noms propres de lieux provoquent des interrogations diverses quant à leur genre, ce qui explique le fait qu'ils disposent de nombreuses thèses, nous en citerons quelques unes :

a) Les noms de **villes** sont masculins dans l'usage parlé, mais souvent féminins dans la langue écrite surtout littéraire, parfois ils sont féminins seulement quand ils se terminent par un -e muet. Cela n'empêchent que le masculin prédomine quand le nom est précédé des adjectifs : *vieux, nouveau* ou *grand*, quand le nom est précédé du déterminant « *tout* » ou s'il s'agit d'une capitale.

Ex. : *Les rues du vieux Marseille (Flaub., Voy., t. II, p. 540).*

Tout Rome remarquait qu'il semblait heureux (MAUROIS, Chateaubr., p. 384).

b) Les noms d'**îles** sont généralement féminins :

Ex. : *Porto-Rico dut être conquise de haute lutte (Grand Lar. Enc., s.v Antilles).*

c) Les noms de **châteaux**, d'**églises**, de **grottes**, ont souvent le genre du nom commun que les usagers ont dans l'esprit.

Ex. : **Château** : (masculin) *Un Versailles miniaturisé (GARY, Tête coupable, p.80).*

Eglise : (féminin) *St-Pierre a été commencée en 1134 (Paris et sa proche banlieue, Michelin, 1965, p. 80).*

Grotte : (féminin) *Lascaux est sauvée (Fr. MEGRET, dans le Figaro, 6 août 1971)*

¹- GOOSSE, André. *Grevisse*, « *Le bon usage* », (13^e édition), 2007, p 720.

5-1-b) Noms communs :

Le nom commun convient à toutes les personnes, les choses, les animaux... d'une même espèce et représente une classe entière ou un membre de cette classe, on en distingue les noms abstraits (*peur*) et les noms concrets (*table*) ; les noms animés (désignant des êtres vivants humains ou des animaux) et les noms inanimés (référant à des choses) ; les noms comptables (choses qu'il est possible de dénombrer) et les noms non comptables (choses qu'il n'est pas possible de dénombrer) ; certains substantifs sont cependant employés dans un contexte particulier comme des noms non comptables (*de l'eau*) et dans d'autres comme des noms comptables (*une eau pétillante*). Certains noms abstraits et non comptables (*le courage*) peuvent selon les contextes être employés comme des noms concrets et comptables (*les libertés sont défendues par la constitution*).

Le genre est une caractéristique que les noms possèdent en propre et qu'ils donnent aux autres constituants du groupe nominal : déterminants et adjectifs (*la marée haute, un jour pluvieux*). Parfois, il est malaisé de donner le genre correct au nom.

Les noms communs n'ont pas systématiquement leur genre en rapport avec le sexe des êtres animés auxquels ils réfèrent. Sans genre spécifique pour les choses, ils sont répartis de manière arbitraire sur le genre masculin et le genre féminin (*la mer, le stylo, un cahier ...*). C'est ce caractère arbitraire qui est source de difficulté de détermination de genre ; mais comme il n'y a pas de neutre en français, il y'a des marques qui indiquent les genres des noms français. Dans nos exercices nous avons proposé aux enquêtés de nombreux noms communs (ex. : *docteur, musée, idole, œuvre ...*), nous en parlerons quand on évoque les autres catégories du nom français car le problème de détermination du genre du nom français ne se pose pas précisément dans son appartenance à la catégorie des noms communs mais dans l'appartenance aux autres catégories ; *noms (animés, inanimés), (masculins, féminins), (singuliers, pluriels)...* etc.

5-2) Noms masculins vs noms féminins :

En français, il existe deux genres bien distincts : le masculin auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de 'le' ou de 'un' et le féminin auquel appartiennent les noms qui peuvent être précédés de 'la' ou de 'une'.

Tous les noms ont un genre ; certains ont les deux genres, ces derniers ont parfois un usage hésitant et d'autres fois ils ont des emplois distincts selon les genres, d'autres noms ont un genre qui varie selon le sexe de l'être désigné.

Il existe des expressions dans lesquelles le genre des noms est invisible cela entraîne parfois des accidents lorsque les auteurs veulent faire sortir les mots et leur figement. Ex. : l'expression : « **sans conteste** »

Le nom « **contesté** » féminin quand il n'était pas figé, se rencontre occasionnellement aux deux genres.

Ex. : Conteste sérieuse (Maurras, Ecrits politique, p.63).

Grands contestes (Chat., Mém, IV, XII, 7). (Grevisse)

D'après André Goosse dans « *Grevisse le bon usage 13^{ème} édition* », le latin possédait un 3^{ème} genre qui est le neutre, et la plupart des noms neutres sont passés au masculin en latin vulgaire et de la, en français quelques uns sont devenus féminins ; c'est surtout le cas des pluriels neutres, dont la finale a été confondue avec la finale du féminin singulier.

Les enquêtés (P.E.M. et apprenants) ont rencontré beaucoup de difficultés à identifier correctement le genre de certains noms usuels proposés dans les exercices ; **ex. :** identifier comme **féminins** les noms : **appétit, avenir, atelier...** etc., et comme **masculins** les noms : **offre, envie, pastèque** ... etc. Ils n'ont pas pu donner le genre correct de certains noms qui peuvent avoir les deux genres en fonction de leur signification (**homographes**). En plus les apprenants se sont trompés dans l'identification du genre de plusieurs noms même très fréquents employés dans leurs productions écrites ; ex. : **village** (... **ses belles villages.*), **jardin** (**il y'a des jardins très grandes.*)... etc.

D'après Marc. Wilmet plusieurs noms changeaient de genre (P. ex., du féminin vers le masculin ; *comité* (d'où *la Franche-Comté*), *duché, jour, honneur, poison...* ; du masculin vers le féminin : *affaire, armoire, erreur, épée, image...*) et les masculins terminés en *-e* hésitaient entre le masculin et le féminin : *âge, blâme, doute, empire, glucose* (l'Académie le donne féminin), *orgue* (féminin au pluriel : *les grandes orgues*), *triomphe...*³¹. Il ajoute que le caractère mâle ou femelle des noms d'animés est le plus souvent pour les noms d'humains, ou assez souvent pour les noms d'animaux signifié par une

³¹ - WILMET, Marc (2003). *Grammaire critique du Français*, (3^e édition), Duculot, p58.

variation de genre. Lexicalement ; *homme/ femme*...Morphologiquement : *chien / chienne* ...Syntaxiquement : *un/ une artiste, un/une camarade, voire le/la chef*...

Marc Wilmet a proposé des remarques concernant le genre des noms français :

Remarque 1 : l'alternance est exceptionnelle avec les noms inanimés. Il cite le cas des machines agricoles : *batteur/batteuse, ébarbeur/ ébarbeuse*.

Remarque 2 : la dévolution d'un sexe aux objets inanimés relève d'une attitude anthropomorphique : *monsieur le soleil et madame la lune*. Aussi bien le genre des noms de pays, réglé par la terminaison « féminine » -e (sauf : *le Bengale, le Mexique, le Mozambique*).

Remarque 3 : un écheveau de facteurs phoniques, sémantiques, syntaxiques et rhétoriques décide du genre des noms de villes :

- **Phoniques :** Marc Wilmet attribue le genre masculin aux noms de villes à terminaison vocalique : (*Paris brûle-t-il ?*), et le genre féminin aux noms de villes à terminaison consonantique : (*Nevers brûle-t-elle ?*), cependant il présente des exceptions celles des noms de villes étrangères (P. ex. *Mexico* à terminaison vocalique ou *Caracas* à terminaison consonantique), tendance au féminin sur toute la ligne.
- **Sémantiques :** une caractérisation restrictive entraîne le masculin (p. ex. *le vieux Bruxelles* comme *le vieux Paris*) mais « une épithète de nature » tend à redonner la primauté aux facteurs phoniques (P. ex. *mon cher/ ma chère Bruxelles et mon cher Paris*).
- **Syntaxiques :** les noms français à la finale vocalique permettent en construction attributive la sélection du féminin (par sous-entendu de ville ou cité ?) : P.ex. *Paris est belle*.
- **Rhétoriques :** l'antonomase du nom propre en nom commun amène le masculin (p. ex. *un Stalingrad* = « une défaite »). La synecdoque également (visant une partie stricte du tout comme caractérisation restrictive : p. ex. *Bruxelles défait* = « l'équipe de – de basket, de football, etc. – de Bruxelles »).

Le genre des noms français paraît de ce fait problématique, nous démontrerons cela à travers l'enquête que nous avons réalisée, de même cette présentation théorique le prouve, c'est ainsi que nous présentons les cas suivants :

Cas n° 1 : (cas de noms français à genre hésitant)

Il existe plusieurs noms français à genre hésitant, par exemple :

Le nom français « *Gens* » dispose de multitude de règles d'emploi, son étymologie latine justement le suppose féminin (*gens*, *gentis* qui a donné l'ancien nom féminin *gent* signifiant « **espèce** » (*la gent féminine*) et dont *gens* n'est autre que le pluriel) mais l'idée qu'il exprime est celle de l'homme en général, donc du genre masculin.

Pour simplifier, on retiendra que *gens* est masculin sauf quand il est immédiatement précédé d'un adjectif (ou d'un participe passé) à la forme féminine distincte (l'accord au féminin n'étant pas étendu aux autres éléments de la phrase, sauf pour les adjectifs *tous* et *quel*).

Et encore, il faut que *gens*, n'ait pas de complément du nom (désignant une qualité, une profession, un état).

Ce sont des gens mal intentionnés (l'adjectif est après le nom – le masculin l'emporte) mais *Ce sont de bonnes gens, de petites gens, de vraies gens*.

« *De sottes gens* » mais « *Des gens sots* ».

« *De bons et braves gens* » mais « *De braves et bonnes gens* » (c'est l'adjectif placé immédiatement avant *gens* qui commande son genre).

Tous les gens sensés, tous les honnêtes gens, tous ces gens-là mais Toutes les vieilles gens (*tous* reste au masculin, sauf si *gens* est immédiatement précédé d'un adjectif à une forme féminine distincte ou si *gens* est suivi d'un mot déterminatif).

Rendre heureux les gens que l'on aime ! (l'article *les* sépare *heureux* de *gens* – le masculin l'emporte).

Il y avait de nombreux gens d'Eglise (*gens* a un complément du nom – le masculin l'emporte).

Délaissés par leurs familles, les vieilles gens sont souvent méfiants.

Il y a certaines gens qui sont bien sots (Littré) Mais *Certains de ces gens*.

Remarque 1 : *Gens* est toujours au masculin pluriel au sens ancien de « domestiques, serviteurs » ou de « partisans ».

Remarque 2 : De même, *jeunes gens* est toujours masculin et s'emploie souvent comme pluriel de *jeune homme*.

Remarque 3 : On se gardera de faire la confusion entre l'ancien nom féminin **gent** (sans *e* final et prononcé *jen*) de la *gent féminine* et l'adjectif **gent** (« noble, bien né », puis « gentil, plaisant »), non reconnu par l'Académie, de *gente dame. Gentils seigneurs et gentes dames.*

Remarque 4 : On notera que l'ambivalence du mot **gens** n'est pas sans rappeler quelques autres cassette tête du genre : *Cette petite crapule de Jimmy finira bien par être pris(e) !*

« *On se demande, en voyant certains livres : qui peut les lire ? En voyant certaines gens : que peuvent-ils lire ? Puis ça finit par s'accrocher.* » (André Gide, écrivain français)

Cas n°2 : (cas de noms épïcènes)

Les noms épïcènes : épïcène qui un mot qui se dit d'un nom d'espèce qui désigne indifféremment l'un ou l'autre sexe : *la souris*, par exemple, est un nom d'espèce féminin, en ce sens qu'il désigne aussi bien la femelle que le mâle. Il se dit également d'un nom, d'un pronom ou d'un adjectif qui ne varient pas selon le genre : ils ont la même forme au masculin et au féminin, et pourraient être qualifiés de neutres par exemple : *camarade, élève, enfant, journaliste, secrétaire...etc.*

D'autres noms (de profession notamment) ne disposent que du masculin pour les deux sexes :

Par exemple : *amateur, archéologue, assassin, censeur, chef, ingénieur, juge, médecin, professeur...etc.* ainsi que quelques activités moins prisées de ces dames : *assassin, malfaiteur, charlatan, dictateur...etc.*

Rare sont les noms féminins s'appliquant aux deux sexes (et ce ne sont pas forcément les plus glorieux !) : *Brute, canaille, crapule, dupe, fripouille, personne, vedette, victime, sentinelle...etc.*

Remarque : il y avait une féminisation de certaines fonctions et activités professionnelles (*auteure, écrivaine, mairesse, préfète, professeure, sculptrice...*), des noms traditionnellement masculins sont aujourd'hui employés comme épïcènes, malgré les protestations de l'Académie qui refuse que la fonction soit identifier à la personne qui l'occupe, le titre à la personne qui le porte. *La ministre* pour *Madame le Ministre*. Ce point sera expliqué selon Marc Wilmet.

(<https://www.parler-francais.eklablog.com>).

D'après Marc Wilmet, la féminisation des titres, professions et fonctions longtemps réservés aux hommes (P. ex. *docteur, maire, plombier...etc.*) crée des dissensions de nature plus culturelle que linguistique. De ce fait, il nous présente une façon de raisonnement qui est la suivante :

- 1- Le genre masculin s'accommode de l'épïcène :** il remonte à la déclaration des droits de l'homme en 1789 qui concernait indistinctement les citoyens et les citoyennes, et l'appel à élire un président qui n'exclut pas une candidature féminine, tandis que présidente écarterait un candidat masculin.
- 2- Il remonte aussi à l'usage séculaire** qui a répondu *comte/comtesse, fermier/fermière*, mais aussi anciennement la féminisation des noms en question était en relation avec (compagne ou épouse) par

exemple étudiante se disait de la compagne d'étudiant, ainsi que les femmes n'accèdent au niveau requis que par mariage (ambassadrice, présidente, générale...= « épouse d'ambassadeur/ de président/ de générale... »).

3- Pour M. Wilmet une fois la décision psychologico-politique arrêtée, on conserve le choix des moyens, ainsi il présente trois principes :

Principe n°1 : la féminisation s'obtient par l'adjonction d'un *-e* au nom masculin correspondant, que le résultat respecte les habitudes grammaticales : *député/députée, chirurgien/ chirurgienne, maçon/ maçonne...*, ou les bouscule : *écrivain/ écrivaine, professeur/ professeuse et docteur/ docteure...*

La mise au féminin s'accompagne éventuellement de modifications graphiques et phoniques :

- Changement de *-eau* en *-elle* (*bourreau/ bourrelle, maquereau/ maquerelle*).
- Prise d'accent grave avec ouverture de la voyelle [e] (p. ex. *cuisinier/ cuisinière, pompier/ pompière*) ; avec voyelle d'emblé ouverte (p. ex. *préfet/ préfète* (au lieu de redoublement « *cadet/ cadette* »).
- Résolution du *-eux* terminal en *-euse* (p. ex. *religieux/ religieuse*).
- Dénasalisation de la voyelle avec ou sans redoublement de la consonne terminant le masculin (p. ex. *paysan/ paysanne, sultan/ sultane*).
- Réalisation en *-que* d'une consonne finale *-c* audible (p. ex. *syndic/ syndique*) ou inaudible (p. ex. *clerc/ clerque*).

Les noms globalement terminés en *-eur* (soit du plus ou moins, les noms terminés en *-ateur, -iteur, -uteur, -teur, -eur*) témoignent d'essais de systématisation partielle sur la base de leur parenté morphologique avec un verbe.

- Dépourvus de verbes correspondants en *-ater*, les noms terminés en *-ateur* se féminisent en *-atrice* : *administrateur/ administratrice, éducateur/ éducatrice*) on y associera le couple (*ambassadeur/ ambassadrice*). **Remarque** : *empereur/ impératrice*.
- Les noms terminés en *-iteur* et en *-uteur* se féminisent dans leur quasi-totalité en *-iteuse* et en *-uteuse* ou en *-itrice* selon qu'il existe ou non un verbe correspondant en *-iter* ou en *-uter* : (*visiteuse vs auditrice vs institutrice*) la répartition n'échoue que sur *éditrice* (malgré éditer), *exécutrice* (malgré exécuter). A noter la coexistence de *débiteuse et débitrice* (malgré débiter).
- Les noms terminés en *-teur* se féminisent majoritairement en *-teuse* ou en *-trice* selon qu'il existe ou non un verbe correspondant en *-ter* : *acheteuse vs directrice...* (donc aussi : *conductrice, émettrice*, nonobstant les verbes *conduire, émettre*). Contreviennent à cette ventilation : *inspectrice, prospectrice, et inventrice* (mais *sculpteuse est attesté*), voire l'anglicisme *supportrice*, et *inventrice* à côté d'*inventeuse* (plus *basketteuse, footballeuse, volleyeuse*).
- Les noms terminés en *-eur* tendent à se féminiser en *-euse* s'il existe un verbe correspondant ou, s'il n'en existe pas, à conserver la forme du masculin : *chercheuse, finisseuse vs censeur, ingénieur*.

Remarque : les féminins en *-eure* que préconisent les Québécois (*gouverneure, ingénieure, professeure...*) forcent cette féminisation. L'avantage est de déneutraliser les pluriels épiciens : les ingénieures, les professeures... l'inconvénient est de pousser à la prononciation du *-e* « muet ». ³²

Principe n° 2 : En cas de difficulté dans l'application du premier principe M. Wilmet propose un second, le nom garde sa forme masculine et confie la variation de genre à ses déterminants :

- Noms masculins déjà terminés par *-e* : *une ministre, une secrétaire, une mécène*.

Remarque : la langue française recourait jadis au suffixe *-esse* : *comtesse, hôtesse, poétesse...* (Le dernier mot fermant la voyelle du masculin poète)..., étendu à *abbesse* (masculin à terminaison vocalique sonore : *abbé*), à *duchesse, doctoresse*, et aux juridismes *défenderesse, demanderesse, venderesse...* (masculins à terminaison consonantique : *duc, docteur, défenseur, demandeur, vendeur...*). Le procédé a cessé d'être productif. *Mairesse* désambiguïse à l'occasion *maire* et *mère*. *Peintresse* est abandonné. *Doctoresse* et *poétesse* reculent devant *docteur* et *poète*. *Maîtresse* voit son domaine professionnel rétréci à l'école et à la maison. L'argotique déteint sur les passablement méprisants : *cheffesse, jugesse, ministresse...*

- Noms pour lesquels l'application du premier principe de féminisation paraîtrait susciter une homophonie gênante: *une médecin*, peut-être une substitut (et une *entraîneur* par désolidarisation *d'entraîneuse*)...**Remarque :** un mannequin comme modèle désignant pour longtemps une profession féminine (d'où la précision un mannequin-homme). La mise en œuvre du principe n°2 dans *une mannequin* (*mannequine* ne semble usité que par plaisanterie), une *modèle* réagit à la masculinisation accrue du métier mais requiert au pluriel un renfort : *des femmes-mannequins ou des mannequins femmes...*

³² - WILMET, Marc (2003). *Grammaire critique du Français*, (3^e édition), Duculot, p62.

Principe n° 3 : les formations masculines qui comportent le nom *homme* se féminisent en utilisant le nom *femme* : une femme d'affaire (ainsi qu'une femme de ménage)...etc.

4- Après cela, libre aux hommes de refuser l'installation de l'épicène féminin.

Remarque : Selon toujours M.Wilmet, tout le reste n'est que sociologique : *BRUNOT (1953 :90)*. « *Ce qui augmente la difficulté, c'est que beaucoup de femmes croiraient n'avoir rien obtenu, si l'assimilation n'était pas complète. Elles veulent porter tout crus des titres d'hommes...* »³³

Nous verrons d'autres exemples ressemblant aux deux cas présentés dans ce qui suit :

5-2-a) Noms masculins :

La majorité des noms constituant le test ont été source de difficultés pour les enquêtés (P.E.M. et apprenants), nous avons remarqué qu'ils ne tiennent pas compte des exceptions car même les professeurs ont trouvé des obstacles à donner le féminin de certains noms donnés au masculin par exemple : *poète, empereur, docteur, chasseur*...etc. comme ils se sont coincés devant l'identification du genre masculin de certains noms dont ils ont attribué le genre féminin par exemple : *légume, internet, ministère*...etc. du côté apprenants c'était encore pire car des noms très fréquents les ont perturbés comme : *lycée, ville, jardin*...etc. cela nous amène à la proposition d'hypothèses, nous en parlerons en détail dans le deuxième chapitre.

Si on pardonne à ces enquêtés leur fautes quant aux noms non fréquents est-ce qu'on peut les pardonner pour celles dues à certaines transgressions de règles grammaticales sachant qu'il existe un peu d'ordre dans ce genre de détermination ?

³³ - WILMET, Marc (2003). *Grammaire critique du Français*, (3^e édition), Duculot, p63.

Les marques des noms masculins : sont masculins :

1- Les noms terminés par :

Terminaisons	Exemples	Exceptions
-c	Un banc	
-d	Un gland Un poignard	
-g	Un rang	
-k	Un kayak	
-l	Un fauteuil Un vitrail	
-m	Un harem	Une faim
-p	Un drap	
-t	Un menuet	Une dent – une forêt – une nuit – une part
-lon	Un ballon	
-non	Un tenon	
-ron	Un baron	
-ton	Un chaton	
-ment	Un appartement Un changement	Une jument
-a	Un cinéma Un camélia	Une caméra
-aire	Un dictionnaire Un anniversaire	Une grammaire Une affaire
-ier	Un terrier	
-in	Un pain Un vin	Une main Une fin
-o	Un piano Un métro Un mot Un pot	Une radio - une photo – une moto – une vidéo
-oir	Un devoir	

	Un pouvoir	
-sme	Le socialisme	
-u	Un bureau Un genou Un tutu	Une eau Une peau Une vertu
-age	Le plumage Le chômage	Une cage – une page – une image – une plage
-is	Le roulis	La brebis – la fois
-as	Le plâtras Un bras	

2- Les noms d'arbres :

Ex. : *Le hêtre – le chêne – le bouleau*

Exceptions : *une épine, une aubépine, la ronce, la vigne, la viorne, une yeuse.*

3- Les noms de métaux et de corps chimiques :

Ex. : *le cuivre, le fer, l'argent, l'or ...etc.*

4- Les noms de jours, des mois, des saisons :

Ex.: *le lundi, le riant avril, le printemps...etc.*

Certains noms humains ont pour marque du genre, le déterminant ex : *un locataire, une locataire.*
Aussi les noms de personnes qui se terminent par « -eur » sont masculins : ex : *Un travailleur, un chanteur, un chasseur ...etc.*

5-2-b) Noms féminins :

Les noms constituant l'exercice n° 1 ont bouleversé presque tous les enquêtés (P.E.M., apprenants), ces derniers n'ont pas donné le féminin correct de certains noms et dans d'autres exercices ils n'ont pas pu identifier correctement certains noms féminins ; malgré l'existence de marques qui indiquent le genre féminin.

Les marques des noms féminins : sont féminins :

1- Les noms terminés par :

Terminaisons	Exemples	Exceptions	Remarques
-ade	Une promenade		
-aille	Une bataille		
-ison, -sion, -tion	La prison La pension La révolution	Un camion, un million Un bastion	Ce sont le plus souvent les mots d'origine latine de genre féminin et qui ont leurs équivalents féminins dans beaucoup de langues européennes. (internet)
-ance	Une balance		
-asse	Une paille		C'est une terminaison à sens souvent péjoratif : une feignasse
-ée	Une cheminée	Un lycée, un musée, un trophée	
-etée	Une jetée		
-ence	Une licence		
-euse	Une coiffeuse		Cette terminaison concerne souvent les noms de professions et qui sont équivalents au masculin terminé par « -eur »
-eur	La douleur La peur La fleur La couleur	Le cœur L'honneur	Uniquement lorsqu'il s'agit d'une sensation ou d'une chose, et non pas d'une personne.
-elle	Une poubelle		
-esse	La finesse		

-ette	Une fillette		
-ie	Une maladie	Un parapluie, un incendie, un génie	
-rie	La plaisanterie		
-sie	La jalousie		
-ère	La cuillère	Le cimetière	Aussi les autres noms de professions, équivalents du masculins –er ; le boulanger, la boulangère
-ière	Une carrière	L'arrière Un derrière	
-ine	La tartine		
-ise	Une maîtrise		
-itude	Une exactitude		
-ose	Une névrose		Et beaucoup d'autres maladies touchant les femmes. (internet)
-tte	Une cigarette	Un squelette	
-otte	Une menotte		
-té	Une qualité La liberté	Un été, un raté	
-ure	Une brûlure	Le dinosaure, le centaure, le murmure.	
-ture	Une nature		
-ice	Une justice Une police	Un supplice, un caprice	

2- Les noms de sciences :

Ex : *La géologie, la chimie, la grammaire, la paléographie ...etc.*

Cependant, **Evelyne Bérard – Christian Lavenne** (dans leur ouvrage *Grammaire Utile Du Français*) ont démontré que cette catégorie de noms masculins et féminins provoque des ambiguïtés, cela à partir d'une remarque qu'ils ont publiée dans le même ouvrage, ils ont dit : « le français évolue, comme toutes les langues. L'évolution de la société, de la culture française fait apparaître des mots nouveaux ou oppose des concepts nouveaux aux limitations de la langue. Certains adjectifs, certains noms (par exemple des adjectifs ou des noms faisant référence à des professions) n'ont pas de féminin. Cela signifie, dans le cas des professions, que certains mots, se référant à des professions, n'ont pas de féminin car ces professions n'étaient pas exercées par des femmes. A partir du moment où la société, la culture, évoluent le problème du vocabulaire se pose. Si une profession devient accessible aux femmes, quel mot féminin va-t-on employer si ce mot ne possède pas de féminin ? Une femme est docteur. Comment va-t-on la désigner ? *Une doctrine, une docteuse, une docteur ?*

Les français ont inventé doctoresse, mais, ce mot n'a pas eu beaucoup de succès auprès des français. Il est possible de dire *une femme-docteur*. Pour le mot *médecin* les Français diront donc, lorsqu'ils veulent préciser le sexe : *une femme-médecin*. *Professeur* n'ayant pas de féminin, les élèves des lycées et collèges français disent : *mon prof, le prof* ou *la prof* pour parler de leur professeur, homme ou femme »³⁴.

5-3) Noms animés vs noms inanimés :

Les enquêtés se sont coincés dans l'exercice n°1 devant ses noms animés, ils n'ont pas trouvé le féminin de certains noms surtout les noms épiciques ; **ex :** *docteur, empereur, duc, chef, auteur, témoin...etc.* Alors que dans les exercices n° 2 et n° 4 les noms animés n'ont pas posé beaucoup de problèmes car nous n'avons proposé que trois noms épiciques, or, c'est surtout les noms inanimés qui les ont perturbés ; **ex :** *Magazine, musée, dragée, appétit ...etc.*

5-3-1) Noms animés :

Ce n'est que pour les noms animés que le genre n'est pas arbitraire, parce qu'il est déterminé par le sexe des êtres désignés, du moins pour ce qui concerne en général les êtres humains. Pour la majorité des noms d'animaux (êtres non humains) le genre reste sans lien avec le sexe.

Donc, noms animés regroupe noms humains et noms non humains :

³⁴ - BERARD Evelyne, LAVENNE Christian. *Modes d'emploi, Grammaire Utile Du Français*. Hatier Paris Avril 1989. P 24.

5-3-1-a) Noms d'animaux (noms non humains) :

D'après André Goosse, le genre des noms d'animaux dépend du sexe de l'animal, spécialement quand ces noms désignent des animaux que l'homme élève ou qu'il chasse. **Ex. :** (*le coq – la poule*), (*le bouc – la chèvre*), (*le taureau – la vache*) ...etc.

Pour d'autres noms qui ne sont pas indigènes en Europe, la fable a joué un très grand rôle dans la vitalité de ce lexique ; **ex. :** (*lion – lionne*), (*tigre – tigresse*), (*ours – ourse*) ...etc.

D'après toujours André Goosse, la majorité des noms d'animaux sont épïcènes (ils ont un seul genre). Tantôt masculin et tantôt féminin quelque soit le sexe, et les raisons sont semblables à celles qui valent pour les noms inanimés : *l'étymologie, l'analogie*.

Ex. : Masculin : *Un hérisson, un canari, un hippopotame...etc.*

Féminin : *Une mouche, une panthère, une girafe...etc.*

Notons en particulier que les noms des petits des animaux et les noms génériques sont employés à un seul genre qui est le masculin.

Petits : (masculin ici n'est pas genre du mâle mais genre indifférencié, asexué) **ex. :** *chaton, chiot, oison...etc.*

Noms génériques : **Ex. :** *insecte, mammifère, serpent* sont **masculins**, sauf; *Volaille* qui est un nom **féminin**.

Ainsi dans la langue commune, certains noms qui servent de génériques sont les noms de femelles si elles sont importantes pour l'éleveur que les mâles. **Ex. :** *abeille, vache, poule...etc.*

A cause de ce caractère arbitraire, le genre des noms d'animaux est parfois hésitant (cela dépend du dictionnaire utilisé).

5-3-1-b) Noms d'êtres humains (noms humains) :

Pour les noms d'êtres humains le genre est conforme au sexe, malgré qu'il existe des noms épïcènes applicables aux deux sexes, certains avec changement de déterminants ;**Ex. :** (*un secrétaire – une secrétaire*), (*un enfant – une enfant*), d'autres sans changement de déterminants ; **Ex. :** (*un témoin – un témoin*) « dans ce cas, il serait préférable que le féminin soit marqué par une périphrase par exemple *Une femme témoin* ou nous devons tenir compte des recherches qui ont donné le féminin de certains noms censés être épïcènes ; **Ex. :** « (*un docteur – une doctoresse ou une docteure*), (*Un auteur – une auteure*) », en général, ce sont ces noms qui ont déstabilisés les enquêtés.

5-3-2) Noms inanimés :

Dans les exercices constituant notre test, nous avons proposé beaucoup de noms inanimés (**noms de choses et notions abstraites**), la majorité de ces noms n'ont pas été identifiés correctement par les enquêtés.

Les noms inanimés proposés étaient variés entre noms fréquents et noms non fréquents, le plus grave est que même les noms fréquents ont posé d'énormes difficultés aux enquêtés (P.E.M. et apprenants).

Ex. : *Hymne, Ombre, Magazine, Wifi, Internet...etc.*

Le genre des noms inanimés n'est pas déterminé par le sens de ces noms, il n'y a aucune logique en ce qui concerne l'attribution aux choses d'un genre masculin et féminin. Cette répartition est tout à fait arbitraire et varie selon les langues. Même, si c'est parfois difficile, il faut apprendre directement les noms avec leur genre. Le genre des noms inanimés n'est pas non plus en rapport constant avec la forme de ces noms, il est donc impossible de donner des règles rigoureuses à ce sujet, il est dû à leur origine et aux diverses influences qu'ils ont subies c'est pourquoi beaucoup de noms ont changé de genre au cours de l'histoire.

S'il est vrai que le genre des noms d'objets et de notions abstraites est complètement arbitraire, on peut cependant savoir si un nom est masculin ou féminin en observant sa terminaison ; à ce moment nous revenons aux terminaisons déjà citées.

Or, cette règle est-elle applicable à tous les noms inanimés ?

La réponse est négative du moment où il existe, des noms qui peuvent avoir les deux genres sans changement de signification ; **ex. :** *interview, oasis, météorite...etc.* et avec changement de signification (homographes) ; **ex. :** *vase, somme, livre...etc.* ce sont ces noms qui engendrent des erreurs et des fautes de langue.

Dans notre test, ces noms ont démontré qu'il y a une véritable insuffisance linguistique chez les enquêtés ; cependant, s'il est évident que les apprenants commettent des erreurs et ne donnent pas de l'importance aux exceptions, cela est-il naturel chez les professeurs ? Est-il normal que la majorité des P.E.M. n'identifient qu'un seul genre pour ces noms surtout les homographes par méconnaissance du deuxième ? cela, était prouvé dans quelques exercices ; par exemple dans *l'exercice n°3*, 90% des enquêtés ont penché pour « **sa dernière période** » alors que la phrase était bien claire et la réponse est « **son dernier période** » car période ici est nom masculin signifiant le degré le plus élevé de quelque chose ; il en est de même pour *l'exercice n°6* qui n'était proposé que pour les P.E.M. et qui leur a posé d'énormes problèmes par exemple le mot fréquent « *manucure* » rare sont ceux qui ont barré la phrase contenant le nom par méconnaissance que le mot manucure qui est un nom épïcène change de sens selon le genre, et change de genre selon le contexte, il est **féminin** « *la manucure* » quand il désigne l'ensemble

des soins esthétiques effectués sur les mains et les ongles alors qu'il est épïcène **masculin** et **féminin** « *la manucure, le manucure* » quand il est nom animé désignant la personne spécialisée dans ces soins.

Nous avons parlé du mot « *manucure* » pour ne pas aller à d'autres mots comme « *bogue* » qui peut nous inciter à pardonner les enquêtés sous le prétexte que c'est une nouvelle création de la langue ou que c'est un mot peu fréquent.

5-4) Noms singuliers vs noms pluriels :

Cette catégorie ne nous importe que dans le sens où il existe certains noms qui changent de genre en changeant le nombre. Nous avons proposé aux enquêtés deux noms de ce type qui sont : « *amour* » et « *délice* », leur genre n'a été identifié que par une minorité, ces noms ont été donnés au pluriel donc la majorité des enquêtés ont penché pour le genre de leur singulier qui est le **masculin**, alors qu'au pluriel, ils sont **féminins**.

Cela prouve une autre fois que l'on ne tient pas compte des exceptions qui sont source de nombreux dysfonctionnements de la langue française.

5-5) Noms simples vs noms composés :

Les noms simples englobent les noms desquels nous avons parlé plus haut, cependant les noms composés posent aussi des problèmes de genre.

Nous avons proposé quelques noms composés dans nos exercices ; surtout dans l'exercice n°2 ; **ex.** : *après-midi, coffre-fort, tête à tête...etc.*

Le plus important est que même les noms composés disposent de quelques règles qui organisent leur genre :

D'après André Goosse, ces noms se divisent en : **composés endocentriques** et **composés exocentriques**.

a) Les composés endocentriques sont ceux dont le noyau est interne, et qui ont généralement le genre de ce noyau, **ex.** : *un coffre-fort, un arc-en-ciel, une pomme de terre...etc.*

b) La plupart des noms sont exocentriques, c'est à dire que leur noyau est externe et qu'il donne son genre au composé ; **ex.** : *Un copie de lettre, un millefeuille, un rouge-gorge...etc.*

Bref, ces noms restent source de problèmes pour tous les francophones car ils ont un genre douteux, même les grands dictionnaires ne sont pas arrivés à un consentement sur leurs genres ; c'est pourquoi chaque dictionnaire leur en donne celui qui selon lui, peut-être le plus adéquat.

5-6) D'autres noms paraissant à genre hésitant :

5-6-1) Noms généralement employés avec article élide:

Les noms qui sont généralement et dans leur emploi abusif accompagnés d'un article élide, ont un genre hésitant, soulignons que nous avons proposé à nos enquêtés des noms de ce type ; **ex.** : *eau, avenir, envie...etc.*, et nous avons remarqué que l'identification de leur genre était difficile même pour les P.E.M.

5-6-2) Noms nouvellement créés :

La langue française, comme toute autre langue possède un vocabulaire qui s'est nourri surtout ces dernières années en raison de cet avènement des sciences, et continue à s'enrichir de termes scientifiques, techniques et mécaniques, mais aussi de termes provenant de contact avec les autres langues, et d'autres créés par les francophones eux mêmes et qui ont été même intégrés dans les grands dictionnaires de cette langue ; Dans notre test, nous avons mis l'accent sur certains de ces noms ; **ex.** : *internet, wifi, voyou...etc.*

5-6-3) Noms résultant d'une réduction :

Les noms réduits gardent ordinairement le genre du nom complet ; **ex.** : (*la fac – la faculté*), mais il arrive que la relation des noms réduits avec la forme originale du nom complet soit estompée et que leur genre soit altéré.

5-6-4) Noms d'origine étrangère :

Les noms changent facilement de genre en passant d'une langue à l'autre, la langue française contient un grand nombre de mots étrangers dont le genre reste parfois hésitant ; **ex.** : *interview, chips, sandwich...etc.*

5-6-5) Noms épïcènes à féminins occasionnels :

Il existe des noms épïcènes dont on a attribué des féminins occasionnellement ;

Ex.1 : (*assassin – assassine*), « *vous êtes des voleuses !, des **assassines** !* » (Zola, D^r Pascal, XIII).

Ex.2 : (*ministre – ministresse*), « *Toute l'université unie contre une **ministresse** qui veut faire triompher sa réforme* » (Green, Bouteille à la mer, p440).

Synthèse du premier chapitre :

Ce chapitre a fait l'objet d'une partie théorique dans laquelle, nous avons cerné un élément linguistique qui est le nom.

Nous avons pu étudier cet élément du point de vue du genre, comme nous avons cité ses différentes catégories pour mettre l'accent enfin sur quelques-unes répondant à nos préoccupations.

Durant cette phase, nous avons abordé superficiellement notre enquête que nous détaillerons dans le 2^{ème} chapitre, comme nous avons fait une description linguistique du nom selon ce qui nous paraît important à l'étude du genre des noms dans la pratique et l'apprentissage du F.L.E.

Bref, durant ce chapitre nous avons fait une étude théorique du nom, c'est ainsi que nous proposons une autre étude pratique sous forme d'une enquête que nous aborderons en détail dans le chapitre suivant.

Deuxième chapitre

Cadre méthodologique et présentation des données

**Le genre du nom dans les productions langagières d'enseignants et
d'apprenants du F.L.E.**

Introduction :

Dans le premier chapitre, nous avons présenté notre cadre théorique ainsi que la problématique de recherche, dans ce chapitre il sera question de la méthodologie que nous avons adoptée pour réaliser cette étude.

Nous débuterons cette partie réservée au cadre méthodologique et pratique par la présentation du constat qui nous a conduits à traiter la difficulté de la détermination nominale au niveau du genre, ainsi que par les hypothèses que nous avons suggérées, sur les causes de ce problème.

Ensuite, nous passerons aux conditions générales dans lesquelles nous avons réalisé notre enquête (collecte de données) et les méthodes de recueil de données, en commençant par le choix des échantillons, passant par les caractéristiques des enquêtés, le contenu de l'enquête et son déroulement.

Enfin, nous présenterons une synthèse en donnant une vue d'ensemble sur les résultats obtenus que nous détaillons dans le 3^{ème} chapitre qui fera l'objet d'un chapitre purement analytique.

1- Conditions générales de la réalisation de l'enquête :

1-1) Présentation du constat :

Nous avons choisi de traiter ce sujet, à partir d'observations minutieuses de pratiques langagières de nombreux francophones algériens même ceux ayant un niveau très élevé en cette langue, ainsi que celles de nos apprenants, nous avons remarqué que l'identification du genre de certains noms pose d'énormes problèmes, parfois même un blocage à tous ceux qui sont en contact avec la langue française, donc, dans le but de prouver notre constat nous avons jugé utile la réalisation d'une enquête sur deux plans (Sociolinguistique « celui de la pratique de la langue française », et didactique « celui de son apprentissage »).

Alors, nous avons penché pour deux types d'enquêtés, les professeurs de français censés être parmi les meilleurs pratiquants de cette langue, et les apprenants de 4^{ème} année moyenne présentant l'apprentissage de cette langue.

Cependant, nous avons été voir les P.E.M. stagiaires au cours de leur formation et nous leur avons demandé de répondre à des exercices évoquant la notion de genre, de même, nous avons demandé aux apprenants de 4^{ème} année moyenne de rédiger des productions écrites, comme nous leur avons proposé des exercices de grammaire portant sur la notion de genre, c'est ainsi que nous avons pu relevé des formes déviantes :

Exemples d'erreurs commises par les apprenants :

L'Algérie est **une grande pays.* Au lieu de : *L'Algérie est un grand pays.*

****Vieux** villes.* Au lieu de : *Vieilles villes.*

Des musées **culturelles.* Au lieu de : *Des musées culturels.*

Exemples de fautes commises par les P.E.M. :

L'internet est **importante.* Au lieu de : *L'internet est important.*

Les magazines de santé sont très **importantes.* Au lieu de : *Les magazines de santé sont très importants.*

* ***Un** envie.* Au lieu de : *Une envie.*³⁵

Ainsi, nous constatons que cette notion de genre des noms est problématique par excellence car à partir de différentes lectures faites sur ce sujet, nous avons pu relever quelques interrogations de la part de P.E.S. (professeurs d'enseignement secondaire) et de francophones non algériens (étrangers) :

³⁵ -Nous soulignons en gras le mot comportant l'erreur sur l'emploi du genre et employons l'astérisque pour montrer que l'énoncé est incorrect.

- Des P.E.S. qui se plaignent d'altérations constatées chez leurs apprenants sur cette notion qui pour eux devrait être acquise au niveau du primaire et du moyen : (ex. : El-Habitri Rachid un P.E.S. qui a fait une étude sur les méthodologies didactiques et l'enseignement de la grammaire dans le secondaire algérien dans le cadre de son mémoire et qui a publié cette remarque dans une des revues « Synergies » en disant : « Dans 58% des copies du corpus, les altérations sont dues à une méconnaissance des règles régissant les différents accords. Bien que celles-ci aient été traitées au niveau du primaire et du moyen, il est inquiétant de constater qu'au niveau du secondaire, plusieurs apprenants ne maîtrisent même pas l'accord du nom avec le déterminant. Qu'en est-il de celui de l'adjectif avec le nom, du sujet avec le verbe ou du participe passé ? »³⁶

- Des francophones étrangers comme Mamie Mohairowska (une simple francophone qui a publié son soucis en relation avec la notion sur internet en ces termes : « ... pour la langue française, j'ai le plus grand mal à distinguer le masculin du féminin. Je n'arrive pas à croire que le mot « pipe » soit féminin, et le mot « tutu » masculin...

Pourquoi est-il aussi difficile de distinguer le genre ? Contrairement aux mœurs modernes, y a-t-il des règles dans la langue française qui permettent de mettre un peu d'ordre dans toute cette confusion ? »³⁷

1-2) Hypothèses suggérées sur les causes du problème :

A partir de tests réalisés, notre constat a été prouvé, il existe de vraies difficultés de détermination du genre des noms français quant à la pratique et l'apprentissage de la langue française, cela nous a amené à suggérer les hypothèses suivantes :

- 1- Cette difficulté est due à la complexité de la notion de genre des noms français, et c'est la raison pour laquelle même les francophones ayant un niveau avancé en cette langue se trompent dans la détermination du genre de certains noms français.
- 2- Cette difficulté est due à un apprentissage inefficace marqué d'un côté par l'influence de la langue maternelle arabe sur l'apprentissage de cette langue, engendrant une véritable insuffisance linguistique, c'est la raison pour laquelle nombre de nos apprenants identifie le genre des noms surtout inanimés en se référant à la langue arabe. Et d'un autre côté par des programmes officiels négligeant cette notion de genre des noms, ce qui influence son acquisition par les apprenants.

Pour confirmer ou infirmer les hypothèses suggérées, nous avons préparé le cadre méthodologique suivant :

³⁶ - El-Habitri Rachid. *Synergies Algérie* n°8 -2009 pp. 53-61.

³⁷ - Internet. 2012.

1-3) Choix de l'enquête (les principales raisons incitant à la réalisation de l'enquête) :

Du moment que notre constat s'inscrit en premier lieu dans un domaine sociolinguistique, celui de la pratique de la langue par les francophones dans la société algérienne, nous nous sommes dirigée vers l'enquête en sociolinguistique, malgré notre penchant de même vers l'apprentissage de la langue française ce qui nous inscrit aussi dans un domaine didactique.

L'enquête en sociolinguistique a pour *objet de décrire et d'expliquer les rapports existant entre, d'une part, la société et, d'autre part, la structure, la fonction et l'évolution de la langue(...), auprès d'un échantillon représentatif de la communauté linguistique*³⁸.

Cependant, selon *Caroline Juillard*³⁹, les différentes manières d'aborder un terrain d'enquête sont tributaires des objectifs qu'on se fixe, d'une part, du type de connaissances préalablement acquises, d'autre part, il existe effectivement des modes d'approche et d'observation différents qui dépendent de notre connaissance du terrain. Alors, le choix et l'intérêt des techniques utilisées reposent sur les hypothèses de travail déjà construites sur la base de données existantes, tant linguistiques que sociales.

Nous partons du fait qu'il existe plusieurs types ou techniques d'enquête en sociolinguistique à savoir : *le questionnaire, l'entretien (interview « directive, non directive, interactive »), l'enregistrement, le test...* et que le choix d'une technique de recueil de données, selon L.J. Calvet modifie l'objet étudié et influe sur les résultats de son analyse, ce qui révèle que la réflexion méthodologique sur le mode construction de données, est un passage indispensable dans l'approche sociolinguistique. Et, tenant compte de notre objet d'étude qui est la notion de genre des noms français dans la pratique et l'apprentissage de la langue française dans la société et l'école algériennes, nous avons alors penché pour le test écrit, nous paraissant la meilleure technique et la seule méthode valable pour le traitement de ce sujet.

³⁸ - BERKOUS Ahmed. Sous la direction de. L.J. Calvet et Pierre Dumont. *L'enquête en sociolinguistique*. Ed. L'Harmattan, 1999. P 15.

³⁹ - JUILARD Caroline. Université de Paris v : elle a participé à la collaboration de l'ouvrage cité ci-dessus « *l'enquête en sociolinguistique* » d'où est extraites les les informations données.

1-4) Echantillons choisis:

1-4-1) Raisons du choix des échantillons par rapport à la notion de genre des noms français:

Pour réaliser cette enquête, nous avons choisi deux types d'enquêtés, le premier type représente le cadre sociolinguistique (la pratique de la langue française), il est constitué d'adultes (pour la plupart, des professeurs de français d'enseignement moyen) ; le deuxième type représente le cadre didactique (l'apprentissage de cette langue), il est constitué d'apprenants de deux classes de 4^{ème} année moyenne.

1-4-1-a) Genre (du nom) et pratique du F.L.E. :

La pratique du F.L.E. ici est comprise comme étant la manipulation de la langue française dans la société algérienne, représentant le cadre sociolinguistique, nous voulons à travers ce test prouver l'existence de problème de genre de noms chez les francophones algériens.

Nous avons choisi des P.E.M., non pas dans leur appartenance au domaine de l'enseignement-apprentissage du F.L.E., mais autant que francophones, dans le sens où ils sont parmi les pratiquants de la langue française dans la société algérienne.

Nous avons penché spécialement pour les professeurs stagiaires de français d'enseignement moyen car ils étaient en stage de formation et c'était le meilleur moyen pour retrouver un nombre adéquat de P.E.M. regroupés, de même que c'est un échantillon constitué de jeunes ambitieux pouvant participer à un tel travail de recherche, ayant subi un enseignement récent de cette langue.

Ce test a été fait dans le but de démontrer que la détermination nominale au niveau du genre pose d'énormes difficultés aux meilleurs francophones algériens, ainsi que pour confirmer ou infirmer nos hypothèses suggérées.

1-4-1-b) Genre (du nom) et apprentissage du F.L.E. :

Nous avons choisi de faire une enquête auprès des apprenants, pour traiter cette difficulté dans un cadre didactique, du côté apprentissage de la langue française dans les écoles algériennes ; ainsi, pour savoir si ce problème est en relation avec l'apprentissage de cette langue ou non.

Alors, nous avons penché pour les apprenants de 4^{ème} année moyenne, car ils ont subi tout l'enseignement fondamental, un enseignement basé outre la typologie textuelle, sur le côté scientificité de la langue c'est-à-dire : étude de la langue pour elle-même et sur elle-même (un enseignement axé sur les différentes activités de langue, « vocabulaire, grammaire, conjugaison et orthographe », à ce stade les apprenants sont censés avoir étudié la majorité des règles grammaticales obligatoires à l'apprentissage de

la langue française), par opposition à l'enseignement secondaire qui est basé sur le côté littéraire (oral, lecture, formes du discours...), et à l'enseignement primaire présentant une initiation à cette langue.

1-4-2) Catégories et caractéristiques des enquêtés :

1-4-2-a) Les P.E.M. :

Du moment où notre recherche doit se faire sur un plan sociolinguistique, il nous a semblé obligatoire de choisir des personnes communicants parfaitement en français.

Alors nous avons réalisé notre enquête avec des professeurs de français, plus précisément les professeurs stagiaires de français du cycle moyen qui étaient en stage de formation à l'I.T.E. (Institut technologique de l'éducation) de la Wilaya de Tiaret chose qui permet une bonne réalisation de l'enquête, dans le sens où notre test était constitué d'exercices, ainsi ils étaient dans leur majorité de jeunes francophones ayant subi un enseignement récent de cette langue, leur âge varié entre (23 et 30 ans), la majorité d'entre eux était de nouveaux licenciés (sortant de l'Université en 2012), leur nombre était adéquat à un tel travail de recherche, ils étaient 47, 36 de sexe féminin et 11 de sexe masculin.

Le choix de la région de Tiaret n'a pas été guidé par des raisons les P.E.M que nous avons choisis ont tous subi le même enseignement (programme national), c'est vrai qu'ils n'ont pas tous le même environnement sociolinguistique, mais rien que pour le fait qu'ils sont P.E.M., ils sont en mesure de parler correctement la langue française.

1-4-2-b) Les apprenants :

Nous avons choisi de faire cette enquête avec les apprenants que nous prenons en charge, c'est vrai que dans leur majorité sont issus de milieux ruraux dont les parents sont de simples employés et des paysans, mais sont tous passés par tout l'enseignement du cycle fondamental.

Ce sont les élèves de deux classes de 4^{ème} année moyenne, contenant **71** élèves (une classe est composée de **35** élèves et l'autre de **36** élèves), fréquentant le C.E.M. Saâd Boughendja situé dans la daïra de Hamadia, wilaya de Tiaret, nous avons choisi que notre enquête avec ces apprenants soit composée de deux activités (activité de production écrite et exercices de grammaire portant sur la notion de genre).

1-5) Déroulement de l'enquête :

Notre enquête était adressée à deux types d'enquêtés ; pour étudier la détermination nominale au niveau du genre sur deux plans différents (sociolinguistique et didactique) ; c'est pourquoi elle a été réalisée en deux parties :

1-5-a) 1^{ère} partie : (test auprès de professeurs stagiaires de français d'enseignement moyen).

Nous avons rendu visite aux professeurs stagiaires de français d'enseignement moyen au cours de leur formation à l'I.T.E. (institut technologique de l'éducation) de la wilaya de Tiaret, ils étaient inscrits 50 mais le jour de l'enquête, le **26 mars 2013**, trois étaient absents donc ils étaient 47 (36 de sexe féminin et 11 de sexe masculin),

Nous nous sommes présentée tout d'abord ; ensuite, nous leur avons demandé poliment de nous aider dans notre travail de recherche en expliquant la façon de le faire, juste après nous leur avons proposé le test composé de huit exercices de grammaire portant sur la notion de genre, nous leur avons demandé de les réaliser comme s'ils étaient en examen cela veut dire chacun seul ainsi que nous leur avons donné suffisamment de temps.

Nous les avons mis à l'aise, car nous ne leur avons pas demandé d'écrire leurs noms ni de répondre obligatoirement à tous les noms en disant qu'ils peuvent laisser des cases vides (ne pas répondre) en cas de blocage.

En réalité ils étaient très accueillants, gentils, ils ont accepté avec plaisir de nous aider. La majorité a répondu à tous les exercices alors que certains se sont limités à quelques uns.

1-5-b) 2^{ème} partie : (test auprès des apprenants de 4^{ème} année moyenne).

Cette partie s'est déroulée en deux étapes :

La première étape était réalisée au début de l'année scolaire (2012-2013), nous avons proposé aux élèves de 4^{ème} année moyenne au début du programme et dans le cadre des activités d'écriture du premier projet de réaliser des productions écrites dans lesquelles ils étaient invités à décrire des lieux qu'ils connaissent ou qu'ils ont visités (un sujet qui permet d'employer beaucoup de noms, d'adjectifs déterminatifs et qualificatifs et des participes passés chose qui aide à l'étude du genre des noms « thème de recherche »).

La deuxième étape était réalisée à la fin de la même année scolaire, après la finalisation du programme et avec les mêmes élèves à qui nous avons proposé un deuxième test sous forme de quatre exercices de grammaire portant sur la notion de genre des noms français, cette deuxième activité a été réalisée sous forme d'un devoir sous notre surveillance.

2- Contenu du corpus récolté :

Le mot « corpus » est défini selon André Martinet comme étant un recueil d'énoncés considéré comme intangible, qui ne reçoit plus d'addition, et la langue est décrite en fonction de ce qu'on y trouve.

Cette méthode de « corpus » permet de décrire la langue selon le choix du chercheur. Alors, du moment où notre recherche porte sur le genre des noms, notre corpus est donc constitué de l'ensemble des réponses données à partir d'exercices proposés à deux types d'enquêtés (professeurs stagiaires de français d'enseignement moyen et apprenants de 4^{ème} AM.) et des productions écrites (pratiques langagières écrites) des apprenants de 4^{ème} année moyenne.

3- Présentation des activités composant le test (contenu de l'enquête) :

Notre enquête est constituée de plusieurs activités :

A) Dans le cadre de la pratique du F.L.E., nous avons proposé aux professeurs stagiaires du cycle moyen huit exercices de grammaire portant sur la notion de genre.

Exercice n° 1 :

Donnez le féminin des noms suivants :

Un personnel →	Un roi →
Un poète →	Un préfet →
Un chasseur →	Un coq →
Un ours →	Un voyou →
Un pilote →	Un censeur →
Un neveu →	Un professeur →
Un éléphant →	Un témoin →
Un métis →	Un roux →
Un enchanteur →	Un commandeur →
Un nageur →	Un auteur →
Un nègre →	Un lapin →

Un empereur →

Un dindon →

Un duc →

Un chef →

Un docteur →

Un héros →

Exercice n°2 :

Indiquez le genre des noms de la liste suivante (Mettez une croix dans la bonne colonne)

- Si vous avez des remarques, signalez-les à coté du nom en dehors du tableau.

Noms	Masculin	Féminin
Hymne		
Coffre-fort		
Personne		
Mécène		
Musée		
Ombre		
Avenir		
Cartouche		
Légume		
Otage		
Pastèque		
Appétit		
Mémoire		
Diplomate		
Acné		
Lycée		
Oasis		
Offre		
Internet		
Vinaigre		
Après-midi		
Wifi		
Tête à tête		
Perce-neige		
En-tête		
Autoroute		
Arc-en-ciel		
Pomme de terre		
Paragraphe		
Ministère		

Exercice n°3 :

Entourez la bonne réponse.

- 1- Vous ne connaissez pas la misère à (**son dernier** ou **sa dernière**) période, la honte du déshonneur (**Balzac, cous, Bette.p. 24**)
- 2- Je parle de l'œuvre (**entier** ou **entière**) de Beethoven.
- 3- Les très (**grands** ou **grandes**) amours se reconnaissent (...) à la parfaite et durable harmonie de la vie quotidienne. (**Maurois, Art de vivre, p. 83**)
- 4- Il a dit (**un** ou **une**) merci (**affectueux** ou **affectueuse**).
- 5- L'imagination m'apportait des délices (**infinis** ou **infinies**). (**Nerval-Aurélia I.1**)
- 6- Sur la route, on est à (**la** ou **le**) merci du premier chauffard venu. (**Dict .contemp.**)

Référence : Grevisse, le bon usage. Treizième édition par André Goosse.

Exercice n°4 :

Donnez le genre (**masculin, féminin**) des noms suivants.

- 1- Dragée
- 2- Tablier
- 3- Icône
- 4- Echappatoire
- 5- Livre
- 6- Pétale
- 7- Romantisme
- 8- Confiance
- 9- Etage
- 10- Après-midi
- 11- Musée
- 12- Magazine
- 13- Avenir
- 14- Eau
- 15- Ombre
- 16- Atelier
- 17- Offre
- 18- Envie
- 19- Appétit
- 20- Amertume

Exercice n°5 :

Donnez le genre des noms soulignés en le mettant dans la case vide.

- 1- Rome ville antique, ville moderne... un peu tout cela.
- 2- L'ordonnance prépare les vêtements de son lieutenant.
- 3- L'hirondelle vient chaque année au même endroit pour peu qu'on ne détruise pas son nid.
- 4- L'animal ne regarda est se couche rassuré. Il avait compris que je n'étais pas un danger.
- 5- Je regarde de merveilleux souvenirs de mon dernier voyage en Espagne.

Exercice n°6 :

Barrez les phrases qui ne semblent pas correctes (au niveau du genre des noms soulignés)

- 1- J'étais en train d'écrire quand une bogue est survenue.
- 2- Le manucure est une pratique qui consiste à faire des ongles des objets d'art.
- 3- J'ai passé de bonnes vacances dans un oasis dans le sud Algérien.
- 4- On attribue la disparition des dinosaures à la chute d'un gros météorite ; il y'a plus de 65million d'années.
- 5- Notre voisin pauvre pourtant, vient de se payer une quatre-quatre Mitsubishi qui tient plus du char d'assaut que d'un véhicule autorisé à circuler en ville. N'est-ce-pas ?
- 6- Il ne buvait jamais d'eau qui a croupie dans un thermos.

(Pris des travaux du Dr Ben Brahim Hmida)

Exercice n°7 :

Soulignez la bonne réponse.

- Si vous avez des remarques, signalez-les à coté de la réponse.

- 1- Un alvéole **ou** Une alvéole
- 2- Un merci **ou** Une merci
- 3- Un palabre **ou** Une palabre
- 4- Un atmosphère **ou** Une atmosphère
- 5- Un garde **ou** Une garde
- 6- Un orthographe **ou** Une orthographe
- 7- Un idole **ou** Une idole
- 8- Un autoroute **ou** Une autoroute
- 9- Un ombre **ou** Une ombre
- 10- Un interview **ou** Une interview
- 11- Un nacre **ou** Une nacre
- 12- Un critique **ou** Une critique
- 13- Un mémoire **ou** Une mémoire
- 14- Un manche **ou** Une manche
- 15- Un apogée **ou** Une apogée
- 16- Un vapeur **ou** Une vapeur
- 17- Un tour **ou** Une tour
- 18- Un arôme **ou** Une arôme
- 19- Un œuvre **ou** Une œuvre
- 20- Un somme **ou** Une somme
- 21- Un asile **ou** Une asile
- 22- Un vase **ou** Une vase
- 23- Un planisphère **ou** Une planisphère
- 24- Un physique **ou** Une physique
- 25- Un ministère **ou** Une ministère

Exercice n°8 :

Ecris correctement l'adjectif qualificatif.

- 1- L'internet est très (**important**).
- 2- L'atelier de mon père est très (**grand**).....
- 3- Je veux de l'eau (**frais**).....
- 4- On étudie pour que l'avenir soit (**meilleur**).....
- 5- L'Algérie est riche en musées (**culturel**).....
- 6- Les magazines de santé sont très (**intéressant**).....
- 7- J'ai vu un film plein d'histoires d'amours (**fort**).....

B) Dans le cadre de l'apprentissage du F.L.E., nous avons proposé aux apprenants de 4^{ème} AM deux activités :

Activité N° 1 : rédaction de productions écrites répondant à la consigne suivante :

- Produis un petit paragraphe descriptif dans lequel tu présentes à un de tes amis un lieu que tu connais ou que tu as visité, pour l'inviter à le visiter.

Activité N°2 : proposition de quatre exercices de grammaire concernant la notion de genre :

Exercice n°1 : donne le féminin des noms suivants :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| Un ami →..... | Un chat →..... |
| Un cheval →..... | Un frère →..... |
| Un veuf →..... | Un ours →..... |
| Un orphelin →..... | Un coq →..... |
| Un lion →..... | Un peintre →..... |
| Un professeur →..... | Un tigre →..... |
| Un traducteur →..... | Un nègre →..... |
| Un acteur →..... | Un garçon →..... |
| Un chanteur →..... | Un voleur →..... |
| Un loup →..... | Un docteur →..... |
| Un élève →..... | Un écrivain →..... |
| Un chef →..... | Un prince →..... |
| Un malfaiteur →..... | Un inspecteur →..... |
| Un paysan →..... | Un auteur →..... |

Exercice n°2 :

Indique le genre des noms de la liste suivante (Mets une croix dans la bonne colonne)

Noms	Masculin	Féminin
Hymne		
Coffre-fort		
Personne		
Musée		
Ombre		
Avenir		
Cartouche		
Légume		
Pastèque		
Appétit		
Mémoire		
Star		
Diplomate		
Acné		
Lycée		
Oasis		
Offre		
Internet		
Vinaigre		
Après-midi		
Wifi		
Perce-neige		
Autoroute		
Arc-en-ciel		
Pomme de terre		
Paragraphe		
Ministère		

Exercice n°3 :

Entoure la bonne réponse.

- 1- Vous ne connaissez pas la misère à (**son dernier** ou **sa dernier**) période, la honte du déshonneur.
(Balzac, *cous, Bette*.p. 24)
- 2- Je parle de l'œuvre (**entier** ou **entière**) de Beethoven.
- 3- Les très (**grands** ou **grandes**) amours se reconnaissent (...) à la parfaite et durable harmonie de la vie quotidienne. (Maurois, *Art de vivre*, p. 83)

- 4- Il a dit (**un** ou **une**) merci (**affectueux** ou **affectueuse**).
- 5- L'imagination m'apportait des délices (**infinis** ou **infinies**). (Nerval-Aurélia I.1)
- 6- Sur la route, on est à (**la** ou **le**) merci du premier chauffard venu. (Dict .contemp.)

Référence : Grevisse, le bon usage. Treizième édition par André Goosse.

Exercice n°4 :

Donne le genre (masculin, féminin) des noms suivants.

- 1- Dragée
- 2- Tablier
- 3- Livre
- 4- Romantisme
- 5- Confiance
- 6- Après-midi
- 7- Musée
- 8- Magazine
- 9- Avenir
- 10- Eau
- 11- Ombre
- 12- Atelier
- 13- Offre
- 14- Envie
- 15- Appétit
- 16- Amertume

4- Présentation des résultats obtenus à partir des tests proposés :

Remarque : l'échec aurait pu être encore plus grave (augmenté) si nous avions calculé tous les exercices selon le nombre total des enquêtés (« 47 pour les P.E.M. » et « 71 pour les élèves ») : nous avons fait nos calculs selon le nombre des enquêtés répondant à chaque exercice isolément, car nous avons pris en considération que ces enquêtés n'étaient pas obligés de faire tous les exercices, c'était une faveur (une sorte d'aide) de leur part, en plus vu la nature des exercices il se peut que les enquêtés qui n'ont pas répondu à certains exercices soient dégoûtés ou qu'ils soient fatigués, cela en plus de la possibilité d'être bloqués ou déstabilisés.

Alors pour des résultats encore plus minutieux, nous avons préféré suivre cette méthode.

4-1) Résultats du test proposé aux P.E.M. :

Exercice n° 1 : les 47 professeurs ont répondu à cet exercice.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	28	1316	563	753
Pourcentage « Taux »	100%	100%	42,78%	57.21%

Remarque : certains noms ont présenté un énorme échec :

- 1- Un enchanteur —→ Réussite : 31,91% - Echec : 68,08%
- 2- Un empereur —→ Réussite : 12,76% - Echec : 87,23%
- 3- Un métis —→ Réussite : 12,76% - Echec : 87,23%

Exercice n° 2 : les 47 professeurs ont répondu à cet exercice.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	30	1410	593	817
Pourcentage « Taux »	100%	100%	42,05%	57,94%

Remarque : Les noms présentant un grand échec dans cet exercice sont les noms épicènes :

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	08	367	39	337
Pourcentage « Taux »	100%	100%	10,37%	89,62%

Exercice n° 3 : Sur 47 P.E.M., 43 ont répondu à cet exercice, 04 n'ont pas répondu.

Exemples Taux	Ex : 1	Ex : 2	Ex : 3	Ex : 4	Ex : 5	Ex : 6
Réussite	00%	11,62%	11,62%	83,72%	27,90%	46,51%
Echec	100%	88,37%	88,37%	16,27%	72,09%	53,48%

Exercice n° 4 : Sur 47 P.E.M., 39 ont répondu à cet exercice, 08 n'ont pas répondu.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	20	780	421	359
Pourcentage « Taux »	100%	100%	53,97%	46,02%

Remarque : Cet exercice contient des exemples de noms usuels, malgré cela certains noms ont posé des difficultés aux enquêtés, comme les noms épicènes et certains noms fréquents par exemple :

- 1- Echappatoire → Réussite : 33,33% - Echec : 66,66%
- 2- Envie → Réussite : 41,02% - Echec : 58,97%
- 3- Magazine → Réussite : 38,46% - Echec : 61,53%

Exercice n° 5 : Sur 47 P.E.M., 31 ont répondu à cet exercice, 16 n'ont pas répondu.

Exemples Taux	Ex : 1	Ex : 2	Ex : 3	Ex : 4	Ex : 5	Ex : 6
Réussite	83,87%	90,32%	74,19%	80,64%	87,09%	61,29%
Echec	16,12%	9,67%	25,80%	19,35%	12,90%	38,70%

Remarque : Cet exercice a présenté beaucoup plus de réussite que d'échec, alors qu'il ne devrait même pas présenter un échec car il contient des noms très fréquents surtout étant proposés à un tel public.

Exercice n° 6 : tous les professeurs ont répondu à cet exercice 47/47.

Phrases Taux	Ph : 1	Ph : 2	Ph : 3	Ph : 4	Ph : 5	Ph : 6
Réussite	12,76%	21,27%	25,53%	72,34%	95,74%	63,82%
Echec	87,23%	78,72%	74,46%	27,68%	4,25%	36,17%

Remarque : Les noms présentant plus de réussite que d'échec sont des noms très fréquents.

Exercice n° 7 : Sur 47 P.E.M., 30 ont répondu à cet exercice, 17 n'ont pas répondu.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	25	750	159	591
Pourcentage « Taux »	100%	100%	21,20%	78,80%

Remarque : la majorité des noms constituant cet exercice sont épicènes.

Exercice n° 8 : Sur 47 P.E.M., 30 ont répondu à cet exercice, 17 n'ont pas répondu.

Exemples	Ex : 1	Ex : 2	Ex : 3	Ex : 4	Ex : 5	Ex : 6	Ex : 7
Taux							
Réussite	26,66%	36,66%	86,66%	43,33%	60%	23,33%	30%
Echec	73,33%	63,33%	13,33%	56,66%	40%	76,66%	70%

4-2) Résultats du test proposé aux apprenants :

4-2-a) Résultats de la première activité (production écrite) :

Les apprenants se sont trompés dans 60% des noms qu'ils ont employés dans leurs productions écrites, nous allons citer quelques noms constituant des erreurs communes.

Erreurs commises par les apprenants dans leurs productions écrites :

- *Des **vieux** villes⁴⁰
- *Une pays **belle**
- *Village très **grande**
- *Le forêt
- *Une arbre
- *Il y a des jardins très **grandes**
- *Une **grande** Sahara
- *Des ruines **romains**
- *L' Algérie est très **beau**
- *Le mer **bleu**
- *Le méditerranée
- *Hauts montagnes
- *Les **grandes** fleuves
- *Endroit très **jolie**
- *Des **belles** paysages

⁴⁰ - Nous soulignons en gras le mot comportant l'erreur sur l'emploi du genre et employons l'astérisque pour montrer que l'énoncé est incorrect.

4-2-b) Résultats de la deuxième activité (exercices) :

Exercice n°1 : sur **71** élèves nombre de deux classes de 4^{ème} AM :

- **4** élèves n'ont pas répondu à cet exercice/ - **67** élèves ont répondu.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	28	1876	437	1439
Pourcentage « Taux »	100%	100%	23,29%	76,70%

Exercice n°2 : sur **71** élèves nombre de deux classes de 4^{ème} AM :

- **1** seul élève n'a pas répondu à cet exercice/ **70** élèves ont répondu.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	27	1890	760	1130
Pourcentage « Taux »	100%	100%	40,21%	59,78%

Exercice n°3 : sur **71** élèves nombre de deux classes de 4^{ème} AM:

- **09** élèves n'ont pas répondu à cet exercice/ **62** ont répondu.

Exemples Taux	Ex : 1	Ex : 2	Ex : 3	Ex : 4	Ex : 5	Ex : 6
Réussite	30,64%	43,54%	32,25%	46,77%	48,38%	40,32%
Echec	69,35%	56,45%	67,74%	53,22%	51,61%	59,67%

Exercice n°4 : sur **71** élèves nombre de deux classes de 4^{ème} AM:

-**03** élèves n'ont pas répondu à cet exercice/ **68** ont répondu.

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
--	---------------	--------------------	----------	-------

Nombre	16	1088	523	565
Pourcentage « Taux »	100%	100%	48,06%	51,93%

Synthèse du deuxième chapitre :

Ce chapitre était un chapitre descriptif que nous avons consacré pour notre enquête tout en expliquant la méthodologie choisie pour la réalisation de ce travail de recherche, durant cette partie nous avons pu cerner notre enquête, en partant du constat jusqu'aux résultats obtenus.

Toutes les activités qui ont été proposées aux enquêtés traitaient la notion de genre des noms français.

Nous avons organisé les résultats obtenus dans des tableaux, ces derniers ont démontré l'existence d'une véritable difficulté de détermination nominale au niveau du genre.

Donc, ces résultats seront analysés dans le troisième chapitre qui sera un chapitre purement analytique dans lequel nous allons détailler chaque activité isolément dans le but de trouver l'origine du problème (confirmer ou infirmer les hypothèses suggérées).

Troisième chapitre

Cadre analytique

**Analyse des résultats d'une enquête portant sur la détermination nominale
au niveau du genre.**

Introduction :

Dans le chapitre précédent, nous avons présenté notre cadre méthodologique comprenant la démarche adoptée pour la réalisation de l'enquête, dans ce chapitre il sera question d'un chapitre purement analytique réservé à l'analyse des corpus récoltés.

Nous allons analyser ces corpus en nous appuyant sur les formes déviantes et les erreurs commises par les enquêtés, et en insistant sur les classes de noms censées être problématiques dans le but de confirmer nos remarques.

Alors, nous allons procéder à une analyse détaillée, c'est-à-dire à l'étude de chaque activité et de chaque exercice isolément avec à chaque fois reformulation et précision des objectifs propres à chaque activité, pour évaluer en fin de compte nos hypothèses.

Donc, ce chapitre comportera deux parties :

- 1- Analyse de la première partie du corpus, une partie constituée de réponses d'exercices proposés aux P.E.M.
- 2- Analyse de la deuxième partie du corpus, une partie constituée des productions écrites des apprenants de 4^{ème} AM. ainsi que les réponses données par ces derniers aux exercices qui leur ont été proposés ; donc cette partie sera réalisée en deux étapes :
 - La première étape sera celle de l'analyse des productions écrites de ces apprenants.
 - La deuxième étape sera celle de l'analyse des réponses données aux exercices proposés aux mêmes apprenants.

1- Analyse des résultats de la première partie du corpus (test auprès des PEM):

1-1) Contenu de la 1^{ère} partie du corpus (test auprès des P.E.M.) :

Le test que nous avons proposé au P.E.M. stagiaires de langue française était composé de huit exercices de grammaire que nous avons fabriqués sauf deux ; un était pris des travaux du docteur **Ben Brahim Hmida**, et un autre dont les exemples étaient tirés du *Grevisse le bon usage*.

Ces exercices se répartissent comme suit :

- Un exercice de transformation, concernant le féminin des noms français, c'était l'exercice **n°1** dans lequel nous avons demandé à ces enquêtés de donner le féminin de chaque nom masculin proposé ; les noms proposés étaient dans la majorité des noms très fréquents surtout pour un tel public, ils étaient tous des noms communs dont certains sont humains, d'autres non humains, il y avait même des noms adjectifs.

- Trois exercices (**2, 4 et 7**) sont des exercices d'identification de genre dans lesquels nous avons demandé aux mêmes enquêtés une même tâche sous différentes consignes qui est de préciser le genre (masculin, féminin) de noms donnés isolément (décontextualisés), il y avait même des noms épicènes mais nous avons pris en considération cela en leur demandant d'écrire leurs remarques s'ils en avaient, nous avons répété quelques noms pour voir à quel point ils étaient sûrs de leurs réponses (évaluer leur certitude).

- Quatre exercices (**3, 5, 6 et 8**) sont contrairement aux trois précédents, des exercices d'identification de genre de noms placés dans des contextes (employés dans des phrases complètes) ; sauf deux d'entre eux (**n° 3 et n°8**) qui avaient une spécificité commune qui était le phénomène de l'accord, il s'agissait de demander aux enquêtés d'accorder correctement l'adjectif proposé avec le nom qu'il qualifie.

En général, ce sont tous des exercices portant sur la détermination nominale au niveau du genre.

1-2) Objectifs du choix des exercices :

Ces exercices visent à démontrer à quel point le genre des noms français pose des difficultés aux francophones algériens même à un niveau élevé.

Lors de l'enquête nous avons mis ces P.E.M. à l'aise en leur disant qu'en cas de blocage ils ont droit à laisser la case vide, cependant, le blocage sera considéré comme un échec.

A partir de là, une erreur ou un blocage devant des noms posant problème sera interprété comme un échec du à la complexité de la notion de genre (notre première hypothèse) ; ainsi, une erreur ou un blocage devant des noms considérés comme ayant un usage usuel sera interprété comme un échec du à un apprentissage inefficace de cette langue (notre deuxième hypothèse).

1-3) Analyse de la première partie du corpus :

1-3-1) Vue d'ensemble sur les résultats obtenus :

Aucun professeur n'a réussi le test à **100%**, tous les P.E.M. ont commis des erreurs surtout quand il était question de noms épiciènes et de noms peu fréquents.

Le tableau des pourcentages ci-dessous démontre cet échec qui ne paraît pas grand sous cette forme de globalité, mais en détaillant chaque exercice isolément la différence pourrait être remarquable.

Taux de Exercices	Ex : n°1	Ex : n°2	Ex : n°3	Ex : n°4	Ex : n°5	Ex : n°6	Ex : n°7	Ex : n°8
Réussite	42.78%	42,05%	30,23%	53,97%	79.56%	48,57%	21,20%	43,80%
Echec	57.21%	57,94%	69,76%	46,02%	20.42%	51,42%	78,80%	56,18%

Donc : Le taux global de réussite est : **45.27%**

Le taux global d'échec est : **54.71%**

A partir de ces statistiques, nous constatons que seuls deux exercices étaient réussis à plus de **50%**, il s'agit de l'exercice **n°5** avec un taux de réussite de **79.56%**, et l'exercice **n°4** avec un taux de réussite de **53,97%** (**421** bonnes réponses sur **780**).

Les autres exercices s'échelonnent comme suit : en **3^{ème}** position l'exercice **n°6** avec un taux de réussite de **48,57%**, **4^{ème}** position l'exercice **n°8** avec un taux de réussite de **43,80%**, **5^{ème}** position l'exercice **n°1** avec un taux de réussite de **42,78%**, **6^{ème}** position l'exercice **n°2** avec un taux de réussite de **42,05%**, **7^{ème}** position l'exercice **n°3** avec un taux de réussite de **30,23%**, et en **8^{ème}** et dernière position l'exercice **n°7** avec un taux de réussite de **21,20%**.

Dans ce qui suit, nous allons analyser chaque exercice isolément.

1-3-2) Analyse des exercices :

Exercice n°1 :

Cet exercice était le seul exercice dans lequel nous avons demandé aux enquêtés de donner le féminin de certains noms masculins que nous avons choisis en fonction de nos préoccupations et les catégories du nom qui nous ont paru importantes pour notre recherche.

Dans cet exercice nous avons proposé **28** noms communs, animés bien sûr (humains et non humains), des noms simples que ces P.E.M. ont sûrement croisés au cours de leur pratique de la langue française, il n'y avait aucun nom à sens ambiguë, malgré cela cet exercice a présenté un taux d'échec de **57,21%**, un échec qui ne devrait pas être présenté vu la nature des noms et le public visé.

Le tableau ci-dessous présente des résultats encore plus détaillés sur cet exercice :

Noms humains						Noms non humains		
Noms substantifs			Noms adjectifs			Noms d'animaux		
18 noms			5 noms			5 noms		
Total	Réussite	Echec	Total	Réussite	Echec	Total	Réussite	Echec
846 R.	345 R.	501 R.	235 R.	82 R.	71 R.	235 R.	125 R.	110 R.
100%	40,78%	59,64%	100%	34,89%	65,10 %	100%	53,19%	46,80%

A partir de ces statistiques, nous constatons que seul l'identification du genre des noms d'animaux (noms non humains) qui a été réussie à plus de **50%** donc ils sont classés en première position, avec **125** bonnes réponses sur **235**, le nom dont l'identification a été fortement réussie est « **lapin** » avec **38** bonnes réponses sur **47**, alors que le nom dont l'identification a présenté le plus grand échec est « **ours** » avec simplement **9** bonnes réponses.

L'identification du genre des noms humains n'a pas été réussie, ils ont présenté un taux d'échec de **62.17%**, malgré qu'ils fussent usuels.

Ce sont les noms substantifs qui ont pris la deuxième position avec un taux de réussite de **40,78%**, les noms dont l'identification du genre a été réussie par la majorité des P.E.M. sont des noms très fréquents (*neveu, nageur, roi* avec plus de **30** bonnes réponses...etc.), les noms dont l'identification n'a pas été réussie sont des noms peu récurrents (*empereur* « **6** bonnes réponses sur **47** », *préfet* « **11** bonnes réponses sur **47** », *personnel* « **10** bonnes réponses sur **47** »... etc.) ainsi que tous les noms épiciènes proposés dans

cet exercice sauf le nom « *pilote* » dont l'identification du genre a été réussie avec « **34** bonnes réponses sur **47** », tous les autres noms « *personnel, témoin, chef...* », n'ont pas dépassé les **10** bonnes réponses.

En troisième et dernière position se trouvent les noms adjectifs qui ont présenté un taux de réussite de **34,89%**, ainsi, le nom dont l'identification a donné le plus grand nombre de bonnes réponses est « *un roux* » avec simplement **23** bonnes réponses, le nom qui a présenté le plus grand échec est « *voyou* » avec uniquement **7** bonnes réponses.

Les résultats de cet exercice, ont démontré que des francophones à un niveau avancé, ont du mal à manipuler certaines règles grammaticales, ils se perdent devant les exceptions de la langue française, cela s'est manifesté dans certaines de leurs réponses telles que :

- ***Un enchanteur*** : (*une enchanteuse, *une enchantrice) au lieu de : (une enchanteresse): **23 P.E.M.** ont penché pour ces deux mauvaises réponses.
- ***Un commandeur*** : (*une commandatrice) au lieu de : (une commandeuse): **6 P.E.M.** ont penché pour cette mauvaise réponse.
- ***Un empereur*** : (*une empereuse, *une empereure) au lieu de : (une impératrice) : **20 P.E.M.** ont penché pour ces deux mauvaises réponses.

Synthèse (concernant ce premier exercice) :

Nous concluons que les noms posant problème de transformation du genre masculin au genre féminin, sont les noms peu récurrents dans les pratiques langagières quotidiennes (les noms rarement sujets de discussion), les noms faisant exceptions quant aux règles grammaticales qui norment le passage au féminin de certains noms masculins, ainsi que tous les noms épiciques.

Cela nous a confirmé l'hypothèse que la difficulté de la détermination nominale au niveau du genre est due à la complexité de cette notion, cette difficulté qui se traduit par un grand nombre d'exceptions.

Exercice n°2 :

Il s'agit dans cet exercice de donner le genre correct (féminin, masculin) de **30** noms communs donnés isolément (sans contexte), cet exercice a présenté un taux d'échec de **57,94%**, mais nous devons l'analyser autrement en insistant sur les noms posant problème de genre car c'est un exercice qui contient beaucoup de noms épiciènes qui doivent être analysés isolément, des noms composés, des noms qui s'emploient généralement avec article élide, et des noms nouvellement créés.

Donc nous allons analyser ces noms en fonction des catégories qui nous ont semblé importantes pour traiter la détermination nominale au niveau du genre.

a) Noms animés vs noms inanimés :

Les noms animés :

L'identification du genre des noms animés proposés dans cet exercice a présenté les résultats suivants :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses fausses	Pas de réponses
Personne	Mas/Fém	Mas : 05/ Fém : 40 /Epicène : 00	00	02
Mécène	Mas/Fém	Mas : 09/ Fém : 17 /Epicène : 05	00	16
Otage	Mas/Fém	Mas : 33/ Fém : 03 /Epicène : 03	00	08
Diplomate	Mas/Fém	Mas : 30/ Fém : 06 /Epicène : 07	00	04

A partir de ces résultats nous remarquons, que les noms animés humains ne posent pas un grand problème de genre car leur genre est celui du sexe de la personne, c'est vrai que les noms animés proposés sont tous des noms épiciènes, qui n'ont pas été identifiés comme tels, seulement par une minorité (nous parlerons de cela quand on les analyse comme noms épiciènes, car à ce niveau, nous sommes en train de les analyser autant que noms animés). nous constatons que la majorité des enquêtés a penché pour le genre le plus utilisé, sauf pour le nom « *mécène* » qui est un nom peu fréquent et qui a bloqué **16** P.E.M.

Les noms inanimés :

Les noms inanimés proposés dans cet exercice sont composés de nombreux noms épïcènes ce qui nous oblige d'analyser uniquement les noms non épïcènes et analyser les autres isolément, donc ces noms ont présenté les résultats suivants :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses fausses	Pas de réponses
Coffre-fort	Masculin	44	01	02
Musée	Masculin	34	09	04
Ombre	Féminin	17	23	07
Avenir	Masculin	35	07	05
Légume	Masculin	36	08	03
Pastèque	Féminin	20	22	05
Appétit	Masculin	23	23	01
Acné	Féminin	16	20	11
Lycée	Masculin	44	02	01
Offre	Féminin	29	14	04
Internet	Masculin	23	18	06
Vinaigre	Masculin	31	11	05
Wifi	Masculin	42	02	03
Arc-en-ciel	Masculin	42	02	03
Pomme de terre	Féminin	39	05	03
Paragraphe	Masculin	39	06	02
Ministère	Masculin	32	12	03

Nous constatons qu'aucun nom n'a bénéficié d'une bonne identification par tous les enquêtés, chose qui incite à se poser des questions, il ya même des noms très fréquents et dont le genre n'a été identifié correctement que par une minorité, c'est le cas de (*ombre* « 17 bonnes réponses », *pastèque* « 20 bonnes réponses », *Appétit*, *internet* « 23 bonnes réponses »).

Ces noms inanimés vont être analysés, d'une manière encore plus détaillée dans ce qui suit :

b) Noms simples vs noms composés :

A ce niveau nous nous intéressons beaucoup plus aux noms composés, car les noms simples ont fait l'objet de toutes les autres analyses.

Le tableau suivant montre les résultats obtenus pour les noms composés proposés :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses fausses	Pas de réponses
Coffre-fort	Masculin	44	01	02
Après-midi	Mas/Fém	Mas : 27/ Fém : 17 /Epicène : 02	00	01
Tête à tête	Mas/Fém	Mas : 12/ Fém : 27 /Epicène : 02	00	05
Perce-neige	Mas/Fém	Mas : 16/ Fém : 18 /Epicène : 00	00	13
En tête	Mas/Fém	Mas : 17/ Fém : 16 /Epicène : 04	00	10
Autoroute	Mas/Fém	Mas : 14/ Fém : 29 /Epicène : 0	00	04
Arc-en-ciel	Masculin	42	02	03
Pomme de terre	Féminin	39	05	03

Nous remarquons que la majorité des noms composés proposés est formée de noms épïcènes, et en réalité et d'une manière générale les noms composés ont un genre hésitant, leur genre est identifié de manières différentes même par les grands dictionnaires ; donc, ce sont des noms posant problème de genre par leur nature.

c) Noms généralement employés avec article élidé :

Sans tracer d'autres tableaux, nous allons les analyser en nous référant aux tableaux précédents, alors nous constatons qu'aucun de ces noms n'a été fortement identifié correctement, mais bien au contraire, il y a certains de ces noms même très fréquents qui ont présenté un échec inattendu (*ombre* « 17 bonnes réponses », *appétit* « 23 bonnes réponses »...etc.).

d) Noms nouvellement créés :

Il s'agit du nom « *internet* », qui est un nom très utilisé actuellement, résultant de l'apport technologique, et dont le genre est méconnu par plusieurs francophones algériens. Il n'a présenté que 23 bonnes réponses sur 47 ; il se peut que cet échec soit dû à la représentation du nom en langue maternelle qui lui donne le genre féminin.

e) Noms épïcènes :

C'est cette catégorie qui a présenté un très grand échec, tous les noms épïcènes employés dans cet exercice n'ont pas été identifiés comme épïcènes sauf par une toute petite minorité, tous les P.E.M ont penché ou pour le genre masculin ou pour le genre féminin, cela veut dire que toutes les réponses étaient justes sauf les réponses de ceux qui ont montré leur blocage (qui n'ont pas répondu). Donc, nous avons jugé utile d'analyser ces noms selon leur nature d'épïcènes, alors ils ont présenté les résultats suivants :

	Noms proposés	Réponses attendues	Réussite	Echec
Nombre	08	367	39	337
Pourcentage « Taux »	100%	100%	10,37%	89,62%

Ces résultats montrent que l'échec est énorme avec un taux de **89.62%**, ce qui signifie que les noms épïcènes sont des noms posant des difficultés de genre, ainsi, parmi tous les noms épïcènes donnés il n'y a que le nom « *mémoire* » qui a été identifié comme épïcène par **23** réponses.

Synthèse (concernant ce deuxième exercice) :

Cet exercice montre que la difficulté de la détermination du genre de certains noms français est due à leur nature : noms épïcènes, noms composés, noms employés généralement avec article élidé.

Cela prouve une autre fois que cette difficulté est due à la complexité de la notion de genre (nature des noms).

Exercice n°3 :

Quarante quatre P.E.M. ont répondu à cet exercice dans lequel nous leur avons demandé d'entourer l'orthographe correcte de l'un des subordonnés du nom proposés mis entre parenthèses (déterminant, adjectif), les cinq noms proposés dans cet exercice sont des noms ayant des spécificités (trois d'entre eux « *misère, œuvre, merci* » sont des noms épïcènes, et les deux autres « *amour, délice* » sont des exceptions), nous en parlerons en détail dans ce qui suit :

Ces noms n'ont pas été donnés isolément mais dans des contextes, ils étaient employés dans des phrases pouvant aider à déterminer leur genre correctement, malgré cela cet exercice a présenté un échec total de **69.76%**.

C'est vrai que toutes les phrases données étaient tirées du grand Grevisse du bon usage mais concernant des notions qui n'ont pas changé de statut même actuellement, c'est vrai aussi que beaucoup de noms ont changé de genre au cours du temps mais les noms choisis n'en font pas partie sauf le nom « **merci** ».

Nous allons analyser chaque nom isolément comme suit :

Les noms « *période* » et « *œuvre* » : ces noms ont la même particularité dans le sens où ce sont des noms épïcènes qui changent de genre selon le contexte (sens des phrases dans lesquelles ils s'emploient).

Le nom « *période* » est féminin dans la plupart de ces acceptions, et c'est la raison pour laquelle tous les P.E.M. l'ont identifié comme nom féminin alors qu'il peut être masculin lorsqu'il désigne le point ou le degré élevé ou le plus élevé de quelque chose surtout dans les expressions *le dernier période, le plus*

*haut période*⁴¹ ainsi que comme dans la phrase proposée. Donc, aucun des P.E.M. ne l'a identifié selon son genre correct imposé par le sens de la phrase dans laquelle il était employé ce qui a donné un taux d'échec de **100%** (**00** bonnes réponses).

Le nom « œuvre » est toujours féminin au pluriel ; il l'est généralement au singulier, c'est pour cela il a été identifié comme féminin par **88.37%** des P.E.M. (**38** P.E.M.), alors qu'il peut être masculin lorsqu'il désigne l'ensemble des travaux d'achèvement d'un bâtiment ou l'ensemble des ouvrages d'un artiste parfois même d'un écrivain, comme dans la phrase qui a été proposée et qui a présenté un taux d'échec de **88.37%** (**5** bonnes réponses).

Etant masculins, les noms *période* et *œuvre* appartiennent au langage soutenu, ce qui signifie que les noms peuvent changer de genre selon le registre de langue choisi (*soutenu, courant, familier*), dans ce sens ils s'ajoutent à la liste des noms posant problème de genre.

Le nom « merci » : ce nom est très employé, très récurrent et pourtant il possède un genre hésitant dans certains de ces emplois, car dans la majorité du temps, il s'emploie indépendamment de n'importe quel élément déterminant son genre.

Ce nom est épïcène, il est classé parmi les noms épïcènes qui ne changent pas de sens au même temps que de genre, il a simplement une particularité qui remonte au moyen âge, d'après André Goosse ce nom a changé de genre au cours du temps, il était d'abord féminin au moyen âge car on disait « **une grand merci** » (le mot « **grand** » était invariable), mais quand le mot « **grand** » eut pris pour la forme « **grande** » on continuait à dire « **grand merci** » au lieu d'**une grande merci** ; alors, **merci** est devenu un nom masculin sauf pour certains de ses emplois dans les locutions telles que : *se rendre à merci, à la merci de, sans merci, Dieu merci (par la merci de Dieu)*⁴².

Donc, actuellement ce nom peut avoir les deux genres selon les emplois, il est masculin pour la plupart de ces emplois et féminin uniquement pour des locutions telles que celles citées auparavant.

Nous concluons alors, que la particularité dont dispose ce nom qui est son appartenance aux exceptions de la langue française qui peut être source de l'échec qui a été présenté dans le deuxième exemple dans lequel il n'a bénéficié que de **20** bonnes réponses sur **43**.

Nous constatons donc que les exceptions en relation avec la notion de genre, sont source de difficulté de détermination de genre des noms.

Les noms « amours » et « délice » : ces deux noms ont la même particularité dans le sens où ce sont des noms changeants de genre au même temps que de nombre, tous les deux sont masculins au singulier et féminins au pluriel, ainsi que tous les deux ont présenté des taux d'échec très proches (le nom « **amour** » a présenté un taux échec de **88,37%** avec **5** bonnes réponses, et le nom « **délice** » a présenté un taux d'échec de **72,09%** avec **12** bonnes réponses.

⁴¹ - GOOSSE, André. *Grevisse, « Le bon usage », (13^e édition), 2007, p 715.*

⁴²- *Ibid.*, p. 713.

Donc, nous remarquons que même les P.E.M. ne tiennent pas compte des exceptions de cette langue qu'ils enseignent, ces exceptions qui sont source de difficultés de détermination nominale au niveau du genre.

Synthèse (concernant ce troisième exercice) :

Cet exercice prouve une autre fois que la difficulté de la détermination du genre de certains noms français est due à la complexité de la notion elle-même (particularité de certains noms, des noms qui changent de genre selon le registre de langue choisi pour communiquer).

Exercice n°4 :

Dans cet exercice, nous avons demandé au P.E.M. de préciser le genre (Mas, Fém) de **20** noms variés entre épiciens, fréquents, peu fréquents dont certains étaient déjà proposés dans l'exercice n°2 (pour évaluer le degré de ressemblance des résultats).

Cet exercice qui a été réussi a plus de **50%** a présenté un taux de réussite de **53.97%**, car il est composé de beaucoup de noms usuels et dont l'identification du genre était réussie à plus de **60%** par exemple (*Confiance* « 35 B.R. », *tablier* « 34 B.R. », *étage* « 29 B.R. »). Malgré cela il y avait des noms qui ont présenté un échec :

Nous avons proposé quatre mots qui s'emploient généralement avec article élide et qui ont été déjà proposés dans le deuxième exercice, et nous avons remarqué qu'ils ont présenté à peu près les mêmes résultats (le même échec), comme nous avons proposé d'autres noms ayant la même particularité et ils ont présenté à leur tour aussi un énorme échec (*envie* « 16 B.R. », *Amertume* « 20 B.R. »).

Donc, les noms employés généralement avec article élide posent des difficultés de détermination de genre de plusieurs noms français.

Synthèse (concernant ce quatrième exercice) :

En plus des noms employés généralement avec article élide d'autres ont présenté aussi des échecs, peut-être parce que :

- 1- Ils sont peu fréquents (*échappatoire* « 13 B.R. », *pétale* « 9 B.R. »).
- 2- Ils sont masculins ayant une forme de noms féminins « suffixe féminin » comme (*Magazine* « 15 B.R. »).
- 3- Ou qu'on leur a attribués le genre de leurs représentations en langue arabe (*appétit* = شهية « 18 B.R. », *ombre* = ظل « 18 B.R. »).
- 4- Ou en général, ils sont des exceptions de la langue française.

Les noms qui ont présenté le plus grand échec restent toujours les noms épicènes car ils n'ont pas été identifiés comme épicènes.

Exercice n°5 :

Cet exercice a été réussi à un taux total de **79.56%**, il est composé de noms dont le genre est très facile à déterminer surtout pour un tel public.

Cet exercice nous impose l'analyse suivante :

Les noms « Rome » et « Espagne » n'ont pas posé de difficultés au P.E.M. bien au contraire ils ont été identifiés correctement par la plupart d'entre eux, tout simplement parce qu'ils sont des noms propres de lieux fréquents (voir le premier chapitre).

Les noms « animal » et « étalon » qui ne devraient présenter aucun échec, l'identification de leur genre a été échouée par quatre P.E.M. pour des raisons ambiguës.

Le nom « ordonnance » a une particularité dans le sens où c'est un nom épicène pouvant avoir les deux genres avec et sans changement de sens, tous les P.E.M. excepté quatre l'ont identifié comme nom féminin car c'est le genre le plus accepté pour ce nom dans lequel il signifie une prescription médicale, mais dans la phrase donnée ce nom n'avait pas un sens en relation avec la médecine mais il signifiait le soldat mis autrefois au service d'un officier ; un nom qui peut avoir le même sens sans changement de genre. Donc la détermination de son genre a été réussie par presque tous les P.E.M.

Le nom « hirondelle » qui a été identifié comme nom féminin par **20** P.E.M. sur **31** et comme nom masculin par **3** P.E.M. sur **31**, ce qui montre que son genre a été identifié correctement par tous les P.E.M. répondant à ce nom sauf les huit (**8**) qui n'ont en pas donner de réponse, nous constatons cependant, que la majorité des enquêtés ont penché pour le genre féminin peut être en raison de sa forme « suffixe féminin *-elle* », ou parce qu'il est très souvent employé au féminin par exemple dans la locution adverbiale: « *une hirondelle ne fait pas le printemps* » ainsi qu'il est identifié comme féminin par la majorité des dictionnaires, nonobstant que certains dictionnaires lui accordent le genre masculin ce qui nous a amené à accepter cette réponse, par exemple le dictionnaire encarta (*hirondelle nom commun - masculin (hirondelles)*⁴³), alors que personne ne l'a identifié comme épicène pouvant avoir les deux genres.

Synthèse (concernant ce cinquième exercice) :

Nous constatons que cet exercice n'inclut pas de noms posant problème de genre si bien qu'il a été réussi.

⁴³ -Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

Exercice n°6 :

La spécificité de cet exercice est que tous les noms qui le composent sont épicènes ; deux d'entre eux sont épicènes changeant de sens au même temps que de genre et ce sont ces deux noms seulement qui ont présenté des échecs par des taux très élevés alors ils ont influencé le taux de réussite total de l'exercice en entier malgré que l'identification du genre de tous les autres noms soit réussie. Ces deux noms sont « *bogue* » et « *manucure* ».

Le nom « *bogue* » est un nom qui tient deux sens selon le genre attribué, c'est pour cette raison peut être qu'il a présenté un échec d'un taux de **87,23%**, ou peut être parce qu'il est un mot nouveau ayant un rapport avec le développement technologique car : étant masculin il signifie une panne dans un programme informatique pouvant perturber son fonctionnement et étant féminin, il signifie une enveloppe de la châtaigne ou du marron recouverte de pointes piquantes.

Dans la phrase donnée il avait le sens de panne donc il devrait être masculin alors qu'il a bénéficié seulement de six bonnes réponses.

Le nom « *manucure* » a la même nature que le mot « *ordonnance* » cela veut dire qu'il est épicène changeant de sens selon le genre et dans un même sens il peut avoir les deux genres : il est féminin quand il désigne l'ensemble des soins esthétiques pratiqués sur les mains et les ongles, comme il est féminin ou masculin quand il est nom animé désignant la personne spécialisée chargée de faire ces soins. Dans la phrase donnée il devrait être féminin mais il n'a été identifié comme tel que par **10 P.E.M.**

Tous les autres noms sont épicènes et ne changent pas de sens selon le genre, leurs identifications ont été réussies à plus de **50%**, sauf un seul qui a présenté un taux de réussite un peu diminué par rapport aux autres et qui est le nom « *thermos* », il se peut que cela ait une relation avec son appartenance au dialecte algérien.

Exercice n°7 :

Cet exercice est celui qui a présenté le plus grand échec (**78,80%**), c'est un exercice dans lequel nous avons demandé aux P.E.M. de choisir le genre correct de certains noms donnés isolément. Ces noms se sont répartis comme suit :

Ce sont toujours les noms épicènes qui ont présenté le plus grand taux d'échec (**93,33%**) suivis des noms employés généralement avec article élide puis les noms inanimés.

Aucun des noms composant cet exercice n'a présenté un taux élevé de réussite car ils sont tous censés être problématiques.

Tous **les noms inanimés** comme dans les autres exercices semblent gêner les P.E.M. cela par opposition aux noms animés qui posent moins de difficultés. (*Planisphère* « **11 B.R.** »).

L'identification du genre de la plupart des **noms employés généralement avec article élide** a été échouée, comme dans les exercices précédents cela prouve que ce genre de noms déstabilise les francophones quand il est question de précision de genre (Mas, Fém.). (*Arôme* « **8 B.R.** », *asile* « **15 B.R.** », *idole* « **6 B.R.** »)

En plus de ces noms, les **noms épicènes** qui à travers tous les exercices se révèlent la plus grande source d'échec l'ont été par excellence dans cet exercice surtout étant question de noms épicènes inanimés.

L'analyse des noms présentant le plus grand échec pour cet exercice:

Le nom « *apogée* » : ce nom masculin n'a été identifié correctement que par six P.E.M. peut être parce qu'il se termine par un suffixe féminin « -ée », ou parce que c'est un nom peu fréquent.

Le nom « *interview* » : ce nom épicène, peut admettre les deux genres, **11** l'ont identifié masculin, **12** ont penché pour le genre féminin, alors que personne ne l'a identifié comme épicène, les **7** restants ont montré leur blocage devant ce nom. Peut être parce qu'il est épicène inanimé ou parce qu'il est un mot d'origine étrangère.

Les noms « *asile, arôme...* » qui sont des noms masculins ont été identifiés comme féminins par la majorité des P.E.M. peut être parce qu'ils sont peu fréquents ou parce qu'ils se terminent par la voyelle « e » par laquelle se terminent généralement les noms féminins.

Synthèse (concernant ce septième exercice) :

Cet exercice, comme tous les autres qui l'ont précédé, a confirmé encore une fois l'hypothèse concernant la complexité de la notion (noms épicènes, noms inanimés, noms employés généralement avec article élide, auxquels s'ajoutent certains noms étrangers).

Exercice n° 8 :

Dans cet exercice nous avons demandé aux P.E.M. d'accorder correctement l'adjectif qualificatif avec le nom qu'il qualifie.

Cet exercice a fait l'objet d'un exercice de confirmation car tous les noms qui le composent étaient déjà proposés dans les exercices précédents.

Effectivement tous les noms que nous avons jugés problématiques l'ont été, cet exercice l'a démontré en présentant un taux d'échec de **56,18%**.

Synthèse (concernant ce huitième exercice) :

Cet exercice a démontré que certains francophones algériens ont un véritable problème à identifier le genre des noms inanimés, épïcènes, composés, nouvellement créés, généralement employés avec article élidé, d'origine étrangère comme il a été prouvé qu'on ne tient pas compte des exceptions de la langue française et nos erreurs sont justifiées sous le mot « **exception** ».

Synthèse (concernant cette première partie du corpus)

Les résultats des exercices proposés aux P.E.M. ont tous prouvé qu'il existe une grande difficulté de détermination de genre des noms français, cependant leur analyse montre que ces difficultés sont dues à la complexité de la notion de genre des noms français, car les noms posant problème de genre sont dans la majorité des exceptions, ou appartenant à des catégories censées être problématiques, ainsi nous avons pu relevé les causes suivantes (noms posant problèmes de genre) :

- Noms épïcènes.
- Noms inanimés.
- Noms composés.
- Noms ayant des particularités (exceptions).
- Noms généralement employés avec article élidé.
- Noms étrangers, empruntés à la langue française.
- Noms nouvellement créés.

Cela nous amène vers la confirmation de la première hypothèse suggérée, qui suppose que ce problème de difficulté de détermination nominale au niveau du genre est du à la nature de la notion elle-même ce qui nous conduit à dire que c'est une notion complexe comportant beaucoup d'exceptions qui sont source de nombreuses difficultés.

2- Analyse de la deuxième partie du corpus (test auprès des apprenants):

Cette partie sera analysée en deux étapes, car elle comporte deux activités : (**production écrite et exercices**).

2-1) Première activité (production écrite) :

2-1-1) Contenu de la première activité :

C'est une activité de production écrite dans laquelle nous avons demandé aux apprenants de 4^{ème} année moyenne de rédiger des textes argumentatifs dans lesquels, ils étaient invités à décrire des lieux de leur choix pour inciter à leur visite. (**Pour plus de précisions : voir chapitre 2**).

2-1-2) Objectifs du choix de cette première activité :

Nous avons choisi cette activité de production écrite, pour évaluer le procédé de la détermination nominale au niveau du genre chez ces apprenants dans leurs expressions écrites libres, sans être forcés.

A travers cette activité, nous évaluerons le degré d'acquisition de leçons traitant le genre des noms même superficiellement et qui sont étudiées à plusieurs reprises et de différentes manières.

Et, du moment où, dans la deuxième activité les apprenants seront invités à préciser le genre de noms choisis préalablement, le choix de ces deux activités peut faire l'objet d'une étude comparative sur la détermination du genre des noms français entre expressions libres et d'autres guidées.

2-1-3) Vue d'ensemble sur les résultats de cette première activité :

La lecture des productions écrites nous a permis de relever des erreurs qui appartiennent à différents niveaux de langue. Il s'agit d'erreurs de vocabulaire : (*mauvais choix des mots et des expressions, des mots mal employés, des idées très mal exprimées à cause de la pauvreté lexicale...*), des erreurs d'orthographe (*des mots mal écrits, confusion entre les différents homonymes surtout les homophones, des erreurs d'accord des adjectifs qualificatifs et des participes passés ...*), des erreurs de conjugaison (*des verbes mal conjugués, erreurs en relation avec la notion de concordance des temps ...*), des erreurs de grammaire (*des phrases mal structurées, mauvais emploi des prépositions, et des déterminants ainsi que des erreurs d'identification de genre des noms...*) en plus des erreurs dues au retour à la langue maternelle « arabe » : (*calques, traductions directes de la langue maternelle (arabe) vers la langue cible (français), emprunt de plusieurs noms à la langue arabe...*).

Puisque notre travail s'inscrit dans le domaine de la grammaire et s'articule autour de la notion de la détermination nominale au niveau du genre, nous avons insisté sur les constructions fautives relatives à ce sujet.

Nous rappelons que ces productions écrites étaient faites individuellement sous notre surveillance, sans aucune aide car le travail était réalisé en classe.

Après la correction de toutes les copies, nous avons pu relever beaucoup de formes déviantes relatives à notre thème de recherche, ces dernières ont fait l'objet d'erreurs communes récurrentes chez la majorité des apprenants.

Le tableau suivant présente les formes déviantes extraites :

N° d'item	L'item fautif (la forme déviante)	La forme attendue
01	- *des vieux villes.	- de vieilles villes.
02	- *une pays belle .	- Un beau pays.
03	- *... village très grande .	- ... très grand village.
04	- * une arbre.	- un arbre.
05	- *il y a des jardins très grandes .	- Il y a de très grands jardins.
06	- * une grande Sahara.	- Un grand Sahara.
07	- *des ruines romains .	- des ruines romaines.
08	- *l'Algérie est très beau .	- l'Algérie est très belle. - l'Algérie est un très beau pays.
09	- *le mer bleu .	- la mer bleue.
10	- *le méditerrané.	- la méditerranée.
11	- *les hauts montagnes.	- les hautes montagnes.
12	- *les grandes fleuves.	- les grands fleuves.
13	- *un endroit très jolie .	- un très joli endroit.
15	- *des belles paysages.	- de beaux paysages.

2-1-4) Analyse des résultats de cette première activité :

Pour ces formes déviantes, nous avons pu relever des raisons probables selon la nature des items fautifs, donc, nous avons regroupé ces items sous le titre de la même raison:

1- Les items n° « 1 – 7– 8 » :

Il s'agit de trois noms féminins identifiés par les apprenants comme noms masculins, nous avons pu déceler le genre choisi par les apprenants à partir de l'accord des adjectifs qualificatifs précisant ces noms, ces apprenants ont penché pour le genre masculin car :

- Pour l'item n°1, et n°8, il leur est difficile de trouver le féminin de l'adjectif qualificatif « **vieux** » qui n'obéit à aucune règle grammaticale dans sa transformation au féminin « **vieille** » mais c'est une exception d'usage qui montre le blocage des apprenants devant les exceptions de la langue française, le même problème se pose pour l'adjectif « **beau** » employé dans l'item n°8 alors que cet adjectif est très fréquent pour les apprenants « **belle** ».

- Pour l'item n°7, le nom « ruine » est peut fréquent pour ces apprenants, ils l'ont sûrement emprunté aux textes étudiés dans d'autres activités (compréhension de l'oral, compréhension de l'écrit...), cela prouve que les apprenants n'accordent pas une grande importance au genre des noms ou peut être aux erreurs lors des productions écrites, leur seul objectif et de véhiculer leurs idées n'importe comment.

2- Les items n° « 3 – 13 – 14 » :

Concernant ces trois items, les résultats prouvent que les réponses des élèves étaient guidées par le hasard, ou qu'ils ne s'auto-corrigent nullement avant la remise des doubles feuilles.

3- Les items n° « 2 – 4 – 5 – 6 – 9 – 10 – 11 – 12 » :

Le plus grand nombre d'items a présenté un échec en raison du retour des apprenants à la langue maternelle lors de la rédaction des productions écrites, cela a engendré des erreurs de genre car tous les apprenants ont penché pour le genre que possède le nom en langue arabe est surtout en arabe dialectal :

- *Une pays = بلاد
- *Une arbre = شجرة
- *Des jardins grandes = حدائق كبيرة
- *Grande Sahara = صحراء كبيرة
- *Le mer bleu = البحر الازرق
- *Le méditerranée = البحر المتوسط
- *Hauts montagnes = أعالي الجبال

4- L'item n°12 :

Le nom « fleuve » a été identifié par les apprenants comme étant un nom féminin car il se termine par « e », cela prouve que les apprenants ne raisonnent que superficiellement lors d'une activité de production écrite.

Synthèse (concernant la première activité « production écrite ») :

L'analyse des productions écrites des apprenants nous a permis de recenser les erreurs commises par ces apprenants dans leur identification du genre des noms.

Donc, nous avons pu déterminer les propriétés qui n'étaient pas respectées et nous les avons classés ainsi :

- Erreurs en relation avec l'influence de la langue maternelle (arabe) sur les productions langagières des apprenants en langue française.
- Erreurs en relation avec une insuffisance lexicale influençant l'identification correcte du genre de certains noms.
- Erreurs en relation avec une mauvaise manipulation de notions étudiées (accord des adjectifs qualificatifs, accord des participes passés, le féminin des noms...) nécessitant la maîtrise de la détermination nominale au niveau du genre.

Cela nous amène vers la confirmation de la deuxième hypothèse suggérée qui suppose que la difficulté de la détermination du genre des noms français est due à un apprentissage inefficace marqué surtout par l'influence de la langue maternelle (arabe), sur l'apprentissage de la langue étrangère (français).

2-2) Deuxième activité (exercices) :

2-2-1) Contenu de la deuxième activité :

La deuxième activité est composée comme il a été mentionné avant de quatre différents exercices de grammaire portant tous sur la notion de genre (masculin, féminin) des noms français.

Ces exercices se répartissent comme suit :

- * Un exercice (**n°1**) portant sur la transformation au féminin de certains noms masculins choisis préalablement en fonction de certains critères.
- * Deux exercices (**n°2** et **n°4**) portant sur l'identification du genre (masculin, féminin) de certains noms donnés isolément.
- * Un exercice (**n°3**) portant sur l'identification du genre de certains noms employés dans des phrases (contextualisés) à travers le choix du genre adéquat de l'adjectif qualificatif ou du déterminant proposé.

D'une manière générale, aucun apprenant n'a réussi le test à **100%**, bien au contraire ils ont tous commis des erreurs qui se graduent différemment, dans ce qui suit, nous allons analyser ce test selon ce qui nous paraît important.

2-2-2) Objectifs du choix des exercices composant cette deuxième activité :

Ce sont des exercices qui visent à monter la capacité des apprenants du fin du cycle fondamental à identifier le genre des noms français, à mobiliser leurs pré-requis surtout concernant le féminin des noms notion étudiée dans le cadre de l'enseignement primaire, manipulée dans le cadre de l'enseignement moyen proposée dans le premier exercice, tous les autres exercices visent à démontrer le raisonnement de ceux-ci étant question de détermination au niveau du genre.

Ainsi réussissant l'exercice n°1, l'apprenant aura montré le point d'efficacité de l'apprentissage de cette notion (féminin des noms) dans l'école algérienne.

Réussissant les autres exercices, il aura montré qu'il n'existe aucune difficulté de détermination de genre des noms français en rapport avec la complexité de la notion.

2-2-3) Vue d'ensemble sur les résultats de cette deuxième activité:

Nous débutons par la présentation du tableau des pourcentages de ce test :

Taux de / Exercices	Exercice n°1	Exercice n°2	Exercice n°3	Exercice n°4
Réussite	23,29%	40,21%	40,31%	48,06%
Echec	76,70%	59,78%	59,68%	51,93%

Taux global de réussite : **37,96%**

Taux global d'échec : **62,02%**

Aucun des exercices n'a été réussi, voici le classement selon celui qui a présenté le moindre taux d'échec :

En première position l'exercice n°4, en deuxième position l'exercice n°3, en troisième l'exercice n°2 et en quatrième et dernière position l'exercice n°1.

2-2-4) Analyse de cette deuxième activité :

Exercice n°1 :

Un exercice de transformation au féminin de noms communs, animés bien sûr, variés entre noms humains et noms non humains.

L'objectif spécifique à cet exercice est d'évaluer la capacité des apprenants à manipuler une notion étudiée dans le cadre du cycle primaire, maniée de façon plus large dans le cadre du cycle moyen à travers des leçons comme (*l'accord de l'adjectif qualificatif, l'accord du participe passé, les expansions du nom*) ou à travers des questions que l'élève croise dans ses différents examens, des questions de type (*complète !, transforme au féminin !, ou écris correctement l'adjectif qualificatif !...etc.*).

Prenant en considération le public visé, nous avons choisi des exemples de noms très fréquents.

Nous allons les analyser selon les catégories qui nous paraissent problématiques :

A- Noms humains :

Parmi tous les noms humains qui ont été proposés, le seul qui a été identifié correctement à plus de **50%** est le nom « **ami** » avec uniquement **44** bonnes réponses; tous les autres ont présenté des échecs, le tableau suivant le démontre :

Tableau des résultats et des formes déviantes :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses incorrectes	Pas de réponses	Réponses rejetées
Un ami	Une amie	44	14	09	*Une ami
Un veuf	Une veuve	07	41	19	*Une veufe *Une veuche *Une viche *Une veuffe
Un orphelin	Une orpheline	31	12	24	*Une orphelin
Un professeur	Une professeure	12	34	21	*Une madame *Une professeuse *Une dame *Une professeura *Unemademoiselle *Une métraisse
Un traducteur	Une traductrice	01	46	20	*Une traducteuse *Une traducte
Un acteur	Une actrice	01	47	19	*Une acteuse *Une acteure *Une acteur
Un chanteur	Une chanteuse	27	24	16	*Une chanteure *Une chante
Un élève	Une élève	30	16	21	*Une élèvee
Un chef	Une chef	5	39	23	*Une chefe *Une cheffe *Une cheve
Un frère	Une sœur	24	31	12	*Une frère *Une frèree *Une sere
Un peintre	Une peintre Un peintre	22	16	29	*Une peintree *Une peinteuse *Une peinture

Un nègre	Une négresse	00	34	33	*Un négree *Une négree *Une négres
Un garçon	Une fille	26	22	19	*Une garçone *Une femme *Une garçonne
Un voleur	Une voleuse	07	30	30	*Une voleure
Un docteur	Un docteur Une docteure Une doctoresse	17	22	28	*Une doctoura *Une doctrise *Une docteuse
Un écrivain	Une écrivaine Un écrivain	18	18	31	*Une écrivante
Un prince	Une princesse	11	31	25	*Une prince *Une princes *Une princée
Un malfaiteur	Un malfaiteur	04	27	36	*Une malfaitreure *Une malfaitreuse *Une malfaitre *Une malfaitrise
Un paysan	Une paysanne	20	12	35	*Une paysan *Une paysanne
Un inspecteur	Une inspectrice	01	30	36	*Une inspecteuse *Une inspecteure *Une inspecte
Un auteur	Une auteure Un auteur	19	15	33	*Une auteuse *Une aute

Les noms proposés vont être analysés comme suit :

A-1) Noms qui forment leur féminin par un simple « e » :

C'est l'identification du genre de ces noms qui a été la plus réussie parmi les identifications du genre de tous les noms humains proposés car elle obéit à la règle générale de transformation au féminin, donc ces noms posent moins de problèmes aux apprenants par opposition aux autres noms.

A-2) Noms humains terminés par « eur » :

La règle générale propre à ces mots est qu'ils forment leur féminin en « **-euse** », par exemple : *Un chanteur – une chanteuse*. Les exceptions en rapport avec ce genre de noms sont que certains d'entre eux forment leur féminin en « **-ice** » (*Un directeur – une directrice*), d'autres en ajoutant simplement un « **e** » (*un professeur – une professeuse*), d'autres aussi forment leur féminin en « **esse** » (*Un enchanteur – une enchantresse*).

Les réponses des apprenants face à ces noms se classent comme suit :

Apprenant (A) :

Pour cet apprenant la seule marque manifestant le féminin est le « **e** » alors il ne s'est pas trop fatigué car il s'est contenté d'ajouter des « **e** » à tous les noms composants l'exercice, cela a engendré de nombreuses erreurs (« *un acteur – *une actrice* au lieu de : *une actrice* », « *un chanteur – *une chanteuse* au lieu de : *une chanteuse* »).

Suite à ce raisonnement, cet apprenant a réussi de façon hasardeuse quelques identifications de genre de noms comme (« *un professeur – une professeuse* », « *un docteur – une docteure* »).

Cela prouve que cet apprenant néglige ou ignore la règle propre aux noms qui se terminent par « **-eur** » et bien encore celle des exceptions.

Apprenant (B) :

Pour cet apprenant, tous les noms qui se terminent par « **-eur** » au masculin prennent le suffixe « **-euse** » au féminin ; donc il a réussi l'identification du genre de tous les noms acceptant cette règle (« *un chanteur – une chanteuse* », « *un voleur – une voleuse* ») alors qu'il s'est trompé dans l'identification de tous les autres noms exigeants les autres suffixes (« **-ice** », « **-esse** », « **-eure** ») en donnant des réponses du genre : (« *un acteur – *une actrice* au lieu de : *une actrice* », « *un docteur – *une docteuse* au lieu de : *une doctoresse ou une docteure* », « *un professeur – *une professeuse* au lieu de : *une professeuse* »).

Apprenant (C) :

Cet apprenant sait bien que les noms terminés par « **-eur** » prennent « **-euse** » ou bien « **-ice** » au féminin tout en ignorant l'existence des deux autres suffixes (« **-esse** », et « **-eure** ») mais il semble être gêné par l'emploi des deux suffixes qu'il connaît ; donc, il a réussi l'identification du genre de quelques noms (« *un chanteur – une chanteuse* », « *un inspecteur – une inspectrice* ») mais il s'est trompé dans plusieurs autres (« *un docteur – *une doctrice* au lieu de : *une doctoresse ou une docteure* », « *un*

malfaiteur – **une malfaiteuse* au lieu de : *un malfaiteur* »), pour cet apprenant les noms qui n'acceptent pas le suffixe « **-euse** » acceptent sûrement le suffixe « **-ice** » et vice-versa.

Apprenant (D) :

Cet apprenant n'a donné aucune réponse, il a montré son blocage devant ces noms ce qui a prouvé son échec et la difficulté que lui pose la transformation des noms masculins en noms féminins.

Synthèse (concernant les noms en « -eur ») :

Le genre d'aucun de ces noms n'a été identifié correctement à plus de **50%**, nous allons les classer selon ceux qui ont présenté le plus grand échec ; alors nous avons en première position (les noms qui ont présenté le plus grand échec) les noms dont le féminin devrait être formé par l'ajout du suffixe « **-esse** » car aucun des apprenants n'a proposé ce suffixe même sous forme d'une erreur ce qui montre l'ignorance totale de cette possibilité concernant ces noms (« *un docteur –une doctoresse* » 00 BR. de ce genre) . En deuxième position viennent les noms dont le féminin devrait être formé par l'ajout du suffixe « **-ice** », pourtant il est clair que ces apprenants ont croisé ce suffixe quelque part au cours de leur apprentissage, en troisième position on trouve les noms dont le féminin devrait être formé par l'ajout du suffixe « **-euse** » car certains les ont identifiés correctement mais la plus grande majorité s'en est trompé pourtant c'est la règle la plus valable parmi toutes les autres. Et en dernière position c'est-à-dire les noms dont les identifications sont moins échoués sont les noms qui forment leur féminin par l'ajout d'un simple « **-e** » au suffixe « **-eur** », les apprenants qui ont réussi ces noms ne les ont réussis par maîtrise mais en appliquant la règle générale (la marque générale du féminin est le « **e** »), n'oublions qu'il se peut que les réponses des élèves soient guidées par le hasard au moins pour certains noms.

D'une manière générale les résultats que les noms humains terminés par « **-eur** » ont présenté, montre qu'à ce niveau (**4^{ème} AM.**) l'apprenant a une véritable difficulté à donner le féminin correct des noms usuels qui obéissent à des règles censées être étudiées, il a une difficulté à manipuler correctement ce qu'il apprend ce qui prouve que cet apprenant n'est en contact avec la langue française qu'à l'école dépourvu de toute manipulation extrascolaire (milieu favorisant) pouvant l'aider dans son apprentissage de cette langue étrangère (de la notion de genre en particulier).

A-3) Noms humains épïcènes :

Comme tous les autres noms, l'identification du genre des noms épïcènes n'a pas été réussie, celui qui a présenté le plus grand nombre de bonnes réponses (30 B.R.) est le mot « élève » qui est un nom trop usité.

Ce genre de noms a présenté les résultats suivants :

Apprenant (A) :

Cet apprenant croit que tous les noms doivent changer de suffixe (forme graphique) en passant du genre masculin au genre féminin, c'est la raison pour laquelle il a transformé tous les noms épïcènes parfois en ajoutant un « -e » (« un élève – *une élève⁴⁴ au lieu de : *une élève*», « un peintre – *une peintree ou *une peintreuse au lieu de : *une peintre* »), d'autres fois par doublement de la dernière consonne avant d'ajouter le « e » (« un chef – *une cheffe » au lieu de : *une chef*) ou en appliquant des règles dont il a entendu parler mais qu'il applique au hasard (*un chef* – *une cheve au lieu toujours de : *une chef*) ou il effectue un changement quiconque pourvu qu'il y ait transformation (« un malfaiteur – *une malfaiteuse, *une malfaitrise, *une malfaite au lieu de : *un malfaiteur*», « un professeur – *une professeuse, *une madame, *une mademoiselle au lieu de : *une professeuse*»).

Apprenant (B) :

Cet apprenant a laissé la même forme graphique de tous les noms épïcènes proposés au genre féminin, cela veut dire qu'il sait bien que certains noms français ne changent pas de forme graphique en passant du masculin au féminin mais l'erreur qu'il a commise est qu'il a transformé tous les déterminants proposés au féminin en ignorant qu'il existe certains noms qui n'acceptent pas le changement de déterminant par exemple (« un malfaiteur qui n'accepte pas *une malfaiteur », « un professeur qui n'accepte pas *une professeur »), ainsi grâce à ce raisonnement il a réussi l'identification du genre d'autres noms (« un élève – une élève », « un peintre – une peintre », « un chef – une chef »).

Apprenant (C) :

Cet apprenant a montré son blocage devant ces noms donc il n'a pas donné de réponses, il représente le plus grand nombre d'apprenants ce qui prouve que ces noms ont déstabilisé les apprenants à cause de leur nature.

⁴⁴ - Remarque : certaines erreurs ne se manifestent que dans la pratique écrite de la langue française, non pas dans sa pratique orale.

Synthèse (concernant les noms humains épïcènes) :

Nous constatons à travers les résultats obtenus, que certains apprenants ont identifié correctement les noms épïcènes même s'ils ont présenté des erreurs qui ont prouvé que l'identification du genre de ce genre de noms pose des difficultés pour le plus grand nombre d'apprenants cela se manifeste par le nombre de mauvaises réponses qui varie entre « **16 et 39** » et celui présenté par le blocage équivalent au nombre des élèves qui n'ont pas donné de réponses et varie entre « **20 et 29** » ; ces noms ont présenté un échec de **76,30%** donc ce sont des noms problématiques par excellence.

A-4) Noms adjectifs :

La règle de transformation de ce genre de noms du masculin au féminin est généralement la même valable pour leur accord autant qu'adjectifs qualificatifs avec des noms féminins, notion étudiée et reprise plusieurs fois durant le cycle fondamental en entier, malgré cela les noms de ce genre qui ont été proposés dans cet exercice n'ont pas bénéficié de la réussite attendue (*le nom **orphelin** « 30 B.R. », le nom **veuf** « 07 B.R. »*).

Synthèse (concernant les noms adjectifs) :

Nous remarquons que peu d'élèves ont réussis la détermination correcte du genre de ces noms, ce qui prouve que tout ce qui sort de l'ordinaire pose problème aux apprenants même s'il s'agit de notions déjà étudiées et manipulées.

A-5) Noms changeants complètement de forme en passant du genre à l'autre :

Il existe des noms qui en passant du genre masculin au genre féminin (et vs), n'obéissent à aucune des règles grammaticales propres à ce sujet, mais ils nécessitent le changement radical du mot : (« *un garçon – une fille* », « *un frère, une sœur* »), nous n'avons proposé que deux noms de ce genre, ce sont les noms déjà cités, alors :

Apprenant (A) :

Cet apprenant a réussi la détermination du genre de ces noms, il a montré qu'il sait que certains noms forment leur féminin en changeant complètement de mot (« *un frère – une sœur 24 B.R.* », « *un garçon – une fille 26 B.R.* »).

Apprenant (B) :

Cet apprenant croit que pour passer du genre masculin au genre féminin, un nom doit surement obéir à une des règles de transformation entre les deux genres étudiés, surtout celle de l'ajout de la voyelle « **e** »

donc il a répondu ainsi (« *un frère* - **une frèree* au lieu de : *une sœur* », « *un garçon* – **une garçone*, **une garçonne* au lieu de : *une fille*»).

Apprenant (C) :

Cet apprenant a répondu comme si ces noms sont épïcènes, donc il a gardé la même forme graphique, il s'est contenté de transformer uniquement le déterminant (« *un frère* – **une frèree* au lieu de : *une sœur* », « *un garçon* – **une garçone* au lieu de : *une fille*»).

Apprenant (D) :

Cet apprenant est l'apprenant qui n'a pas donné de réponses, celui qui a trouvé la meilleure façon pour montrer son échec.

Synthèse :

Nous constatons que les noms masculins dont le féminin doit être formé par changement total de mots posent des difficultés aux apprenants, cela après avoir testé des noms très fréquents alors qu'aurait-il pu arriver si nous avions proposé des noms peu fréquents ?

A-6) Noms qui forment leur féminin en « -esse » :

Par opposition aux autres noms, l'identification du genre de ces noms paraît trop difficile pour les apprenants, ils ont montré l'ignorance totale de cette possibilité, tous les noms de ce genre ont présenté un taux d'échec de **100%** (« *un nègre* – *une négresse*, *00 B.R.* », « *un docteur* – *une doctoresse*, *aucun des apprenants n'a proposé cette possibilité* »), sauf le nom (*un prince* – *une princesse*) qui a bénéficié d'uniquement **11 B.R.** La seule explication qui s'impose à ce niveau est que les **11** apprenants qui l'ont identifié correctement sont les meilleurs élèves des deux classes, des élèves qui se rappellent de certains mots qu'ils ont croisés au cours de leur apprentissage.

B) Noms non humains (noms d'animaux) :

Aucun de ces noms n'a été identifié correctement, celui qui a présenté le plus grand nombre de bonnes réponses est le nom « *un chat* » avec uniquement **39B.R. / 69**, Cependant la seule explication valable est qu'il est un nom récurrent et dont la détermination du genre correct devrait même être réussie à **100%** par tous les apprenants, il se peut que cet échec soit du au niveau et à la nature des apprenant testés.

Le tableau suivant montre les résultats obtenus pour cette catégorie :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses incorrectes	Pas de réponses	Réponses rejetées
Un cheval	Une jument	00	49	18	* Une chevale *Une cheve *Une chevalle
Un lion	Une lionne	28	22	17	*Une lionne *Une lion
Un loup	Une louve	00	40	27	*Une loupe *Une loupeuse *Une loup *Une louppe
Un chat	Une chatte	39	20	8	*Une chat *Une chate *Une chaton *Une chatite
Un ours	Une ourse	20	20	27	*Une ours
Un coq	Une poule	23	31	13	*Une coqe *Une coupe *Une coqqe
Un tigre	Une tigresse	00	34	33	*Une tigre *Une tigres *Une tigree

L'échec de transformation de ces noms peut être expliqué par l'analyse suivante :

B-1) Les noms qui obéissent à des règles de transformation au féminin :

Par opposition aux autres noms non humains, et en plus du nom « *un chat* » certaines identifications du genre de ces noms ont été réussies par certains apprenants (« *un lion – une lionne, 28 B.R.* », « *un ours – une ourse, 20 B.R.* »), les autres apprenants ont présenté des lacunes :

Apprenant (A) :

C'est l'apprenant qui ne sait qu'ajouter des « e » pour marquer le féminin, pour lui tous les noms féminins doivent être terminés par « e », donc il a ajouté des « e » à tous les noms non humains comme il l'a fait pour les noms humains, ce raisonnement lui a permis de réussir le nom « *un ours* », mais il l'a conduit à présenter beaucoup de lacunes car la plupart des noms proposés n'obéissent pas à cette règle : (« *un cheval* – **une chevale* au lieu de : *une jument* », « *un loup* – **une loupe* au lieu de : *une louve*», « *un coq* – **une coqe* : au lieu de *une poule*»), ce qui nous laisse croire que cet apprenant voulait simplement accomplir la tâche qui lui a été exigée, ou qu'il s'est trouvé devant une situation problème de laquelle il voulait s'en sortir n'importe comment.

Apprenant (B) :

A l'instar de son camarade cet apprenant a penché pour l'ajout du fameux « e » du féminin mais en doublant la dernière consonne avant de l'ajouter ce qui a permis la réussite de la détermination du genre des noms (« *un lion* – *une lionne* », « *un chat* – *une chatte* ») et qui a également provoqué des erreurs tel que (« *un cheval* – **une chevalle* » au lieu de : *une jument*, « *un coq* – **une coqqe* au lieu de : *une poule* ») l'explication valable à ce niveau peut être la même émise pour l'apprenant (A).

Apprenant (C) :

Cet apprenant s'est abstenu de répondre, le problème est qu'il s'est trouvé perdu ce qui prouve que cette notion lui est ambiguë.

B-2) Les noms qui changent complètement de mot en passant du genre à l'autre :

A partir des relevés obtenus, nous constatons que parmi tous les noms non humains, ce genre de noms (noms changeants de mots entre les deux genres) est celui qui pose le plus grand problème aux apprenants.

Le seul qui a bénéficié de quelques bonnes réponses parmi les noms appartenant à cette catégorie est le nom (*un coq* – *une poule* « 23 BR. »), ce qui peut être expliqué par la nature du mot étant très récurrent.

Synthèse (concernant l'exercice n°1 en entier) :

L'analyse de cet exercice prouve que ces apprenants qui ont été confrontés à un enseignement que nous jugeons superficiel de cette notion de genre des noms français, rencontrent d'énormes difficultés à transformer des noms du genre masculin au genre féminin. Cela prouve également que les apprenants n'ont pas été en contact avec les exceptions qui touchent le genre des noms ce qui s'est manifesté à travers leur raisonnement.

Nous concluons que les difficultés rencontrées par les apprenants lors de la réalisation de cet exercice sont en relation avec un apprentissage inefficace marqué par une étude superficielle de cette notion de

genre des noms français durant des leçons d'orthographe (accord des adjectifs qualificatifs, accord des participes passés...)

Donc, cet exercice nous amène vers la confirmation des deux hypothèses suggérées au départ :

1^{ère} hypothèse : (complexité de la notion de genre des noms français) cela se manifeste par leur blocage devant les exceptions.

2^{ème} hypothèse : (un apprentissage inefficace de cette langue) : cela se manifeste par un échec devant des notions qui devraient être étudiées auparavant ainsi que par une mauvaise manipulation de notions censées être déjà étudiées.

Exercices n°2 et n°4 :

Ce sont deux exercices d'identification de genre (féminin, masculin) de certains noms donnés isolément (sans contexte), choisis selon des critères différents (leurs natures, leurs catégories), ces deux exercices ont présenté des taux d'échec de **59.78%** pour l'exercice **n°2** et **51.93%** pour l'exercice **n°4**, ce qui prouve que le genre de certains noms a été identifié correctement contrairement à d'autres, comme nous allons voir dans ce qui suit :

A) Noms masculins :

Nous allons classer ces noms selon ceux qui ont présenté le plus grand nombre de bonnes réponses.

A-1) Les noms qui ont présenté plus de 36 bonnes réponses (+ de 50%) :

Les noms masculins dont le genre a été identifié correctement par la majorité des apprenants sont :

Hymne « 49 B.R. », coffre-fort « 47 B.R. », « appétit « 37 B.R. », wifi « 54 B.R. », arc-en-ciel « 39 B.R. », livre « 58 B.R. », avenir « 47 B.R. », atelier « 43 B.R. ».

Apprenant (A) : représente les élèves qui ont répondu correctement

La réussite de la détermination du genre de ces noms impose les explications suivantes :

* Il se peut que les apprenants qui ont réussi l'identification du genre de ces noms l'aient réussie par raisonnement ou même par hasard :

1- Par raisonnement surtout pour les noms (*coffre-fort, atelier, arc-en-ciel*) qui sont des noms ayant l'allure de noms masculins surtout pour les apprenants qui croient que les noms masculins sont les noms qui ne se terminent pas par « e », ou par ce qu'ils les ont manipulés en classe et qu'ils ont mémorisé leurs genres, ou que ces noms sont très fréquents donc ils leur sont très faciles d'en identifier le genre surtout pour les noms (*livre, wifi*)

2- Par hasard surtout pour les noms (*hymne, appétit, avenir*), mais cela reste une supposition éloignée car nous avons répété quelques noms (noms présents dans les deux exercices) et ils ont présenté des résultats très proches : (*Avenir « 2^{ème} exercice : 42 B.R., 4^{ème} exercice : 47 B.R. », appétit « 2^{ème} exercice : 36 B.R., 4^{ème} exercice : 39 B.R. »*), cela implique que la plus grande majorité a répondu par raisonnement (sous réflexion).

Apprenant (B) : représente les apprenants qui ont donné de mauvaises réponses.

Il se peut que l'échec de la détermination du genre de ces noms par certains apprenants soit du aux raisonnements suivants :

- Les noms « *hymne* » et « *livre* » : sont des noms qui se terminent par « e » qui semblent être féminins pour les apprenants qui raisonnent ainsi.
- les noms « *avenir, appétit, atelier, arc-en-ciel* » : sont des qui s'emploient généralement avec article élide.
- Le nom « *wifi* » : est un nom nouvellement créé.
- Les noms « *coffre-fort, arc-en-ciel* » : sont des noms composés.

Ou, qu'ils ont penché pour le genre dont dispose certains de ces noms en langue maternelle (arabe) par exemple (*appétit* = شهية), (*atelier* = ورشة).

Apprenant (C) : représente les élèves qui n'ont pas donné de réponses à ces noms, c'est-à-dire ceux qui ont manifesté leur blocage face à ces noms donc ils ont montré leur échec de la meilleure façon possible.

A-2) Les noms qui ont présenté moins de 36 bonnes réponses (- de 50%) :

Les noms masculins dont l'identification du genre correct a été échouée par la majorité des apprenants sont :

Musée « 24 B.R. », *légume* « 23 B.R. », *lycée* « 31 B.R. », *internet* « 27 B.R. », *vinaigre* « 27 B.R. », *paragraphe* « 23 B.R. », *ministère* « 24 B.R. », *tablier* « 28 B.R. », *romantisme* « 21 B.R. », *musée* « 28 B.R. », *magazine* « 16 B.R. ».

Les apprenants qui ont réussi l'identification du genre de ces noms :

Le nombre de réponses correctes concernant ces noms a prouvé que le genre de ces noms a posé des difficultés aux apprenants, ce qui nous amène à dire que les apprenants qui ont réussi leur identification sont sûrement de bons élèves, ou que leurs réponses étaient guidées par le hasard.

Les apprenants qui ont échoué l'identification du genre de ces noms :

Ces apprenants ont présenté le plus grand nombre, les résultats nous ont conduits à proposer les hypothèses suivantes (les raisons d'échec suivantes) :

- 1- Ils ont été trompés par la forme de certains noms qui se terminent par « e » : (*vinaigre, paragraphe*) ou des suffixes qui leur donnent l'allure de noms féminins alors qu'ils sont masculins : (le suffixe « -ée » : (*musée, lycée*), le suffixe « -ine » : (*magazine*), le suffixe « -ère » : (*ministère*)).
- 2- Ils ont précisé leurs genres en se référant à la langue arabe ce qui a présenté beaucoup de lacunes : (« *paragraphe = فقرة* », « *magazine = مجلة* »).
- 3- Ils les ont identifiés féminins par hasard car ils sont peu fréquents : (*romantisme, ministère, magazine, musée...*), ou qu'ils s'emploient généralement avec article élide qui rend l'identification de leur genre difficile : (*internet*).

B) Noms féminins :

Nous allons suivre la même méthode qui a été choisie pour l'analyse des noms masculins, donc nous allons les classer selon ceux qui ont présenté le plus grand nombre de bonnes réponses :

A-1) Les noms qui ont présenté plus de 36 bonnes réponses (+ de 50%) :

Les noms féminins dont l'identification du genre correct a été réussie par la majorité des apprenants sont : *Cartouche* « 41 B.R. », *pastèque* « 38 B.R. », *mémoire* « 46 B.R. », *pomme de terre* « 44 B.R. », *dragée* « 51 B.R. », *confiance* « 44 B.R. », *amertume* « 44 B.R. ».

Les explications qui s'imposent pour cette réussite sont :

- Les apprenants ont réussi la détermination du genre correct de ces noms car ce sont des noms très simples dont ils maîtrisent le genre.
- Ils l'ont réussie par raisonnement peut être parce qu'ils sont tous des noms qui se terminent par « e », ainsi, certains se terminent par des suffixes féminins par exemples : (« -ée » *dragée*, « -ance » *confiance*) ou qu'ils leur ont attribué le genre qu'ils ont en arabe car tous les noms qui ont présenté plus de 40 bonnes réponses sont des noms féminins en arabe, sauf le nom *pastèque* qui a présenté 38 B.R. car en arabe dialectal il a le genre masculin (دلاع).

A-1) Les noms qui ont présenté moins de 36 bonnes réponses (- de 50%) :

Les noms féminins dont l'identification du genre correct a été échouée par la majorité des apprenants sont :

Personne « 31 B.R. », *ombre* « 30 B.R. », *acné* « 22 B.R. », *offre* « 32 B.R. », *envie* « 27 B.R. », *star* « 20 B.R. », *eau* « 15 B.R. ».

La majorité des apprenants a échoué la détermination du genre correct de ces noms pour les raisons suivantes :

- 1- Les noms « *personne* », « *ombre* », « *eau* » : sont des noms ayant le genre masculin en arabe : (« *personne* = شخص », « *ombre* = ظل », « *eau* = الماء »).
- 2- Les noms « *acné*, *offre*, *envie* » sont des noms qui s'emploient généralement avec article élidé d'où vient la difficulté d'identifier leur genre.
- 3- Le nom « *star* » : ce nom ne se termine par aucun des suffixes féminins même pas le « e » du féminin ce qui lui donne l'allure d'un nom masculin, ainsi il a le genre masculin en arabe « نجم ».

C) Noms épïcènes :

Concernant ce genre de noms nous n'avons pris en considération (évaluer) que les noms épïcènes qui acceptent les deux genres (mas, fém) , car nous avons jugé que les autres noms épïcènes qui changent de sens selon le genre attribué difficiles à déterminer pour ce type d'enquêtés donc, nous avons considéré ces derniers comme étant noms simples ayant un seul genre (*hymne*, *mémoire*, *cartouche*), nous avons penché pour le genre du premier sens présentant le plus d'acceptabilités et nous avons évalué les apprenants selon ce raisonnement.

Les noms épïcènes ont présenté les résultats suivants :

Noms	Réponses acceptées	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses fausses	Pas de réponses
Diplomate	Mas/Fém	Mas : 27/ Fém : 36 /Epicène : 02	00	05
Oasis	Mas/Fém	Mas : 41/ Fém : 25 /Epicène : 00	00	04
Après-midi	Mas/Fém	Mas : 41/ Fém : 16 /Epicène : 03	00	10
Perce-neige	Mas/Fém	Mas : 18/ Fém : 44 /Epicène : 00	00	08
Autoroute	Mas/Fém	Mas : 32/ Fém : 33 /Epicène : 00	00	05

A partir de ces résultats, nous remarquons que les apprenants raisonnent selon leur connaissance avant de répondre, car ils penchent pour le genre le plus adéquat selon l'allure des noms (les marques du genre féminin et celles du genre masculin) :

- Ils ont penché pour le genre féminin concernant les noms (*diplomate*, *perce-neige*, *autoroute*) car ce sont des noms qui se terminent par « e ».
- Ils ont penché pour le genre masculin concernant les noms (*oasis*, *après-midi*) car ce sont des noms ayant une allure masculine (ils ne se terminent pas par « e »).

Remarques (concernant les noms épïcènes) :

- 1- Aucun de ces noms n'a été identifié comme épïcène (acceptant les deux genres), sauf le nom « *diplomate* » qui l'a été et uniquement par deux apprenants qui devraient être de très bons éléments.
- 2- A partir de ces statistiques, nous constatons que le genre des noms épïcènes pose des difficultés aux apprenants, nous les avons ressentis perdu entre les deux genres car les nombres des réponses entre les deux genres étaient proches, il y a même certains qui n'ont pas répondu a certains noms.
- 3- Nous constatons ainsi que les noms épïcènes composés posent plus de difficultés qu'aux noms épïcènes simples car le nombre des apprenants qui n'ont pas donné de réponses aux noms épïcènes simples (qui ont été bloqués) varie entre **1** et **5** apprenants alors que pour les noms épïcènes composés proposés, le nombre était plus augmenté (*après-midi* « **10 apprenants** », *perce-neige* « **8 apprenants** »).

Synthèse (concernant les deux exercices n°2 et n°4) :

A partir des résultats obtenus pour ces deux exercices, nous concluons que ces apprenants appliquent ce qu'ils étudient en classe qui reste insuffisant pour l'acquisition de la détermination du genre des noms, ce sont des apprenants qui penchent vers la plus simple règle celle du « e » du féminin comme première solution, ils prennent les marques des deux genres pour deuxième solution, mais une fois perdus ils se servent de l'interprétation en langue arabe comme troisième solution, alors ils attribuent aux noms le genre qu'ils possèdent en arabe. Cela implique que la difficulté découle de la complexité de la notion de détermination nominale au niveau du genre (beaucoup d'exceptions) aussi bien que de cet apprentissage qui ne cesse de traiter que le superficiel.

Exercice n°3 :

Le présent exercice est un exercice d'identification de genre de noms employés dans des phrases, malgré cela aucun nom n'a été identifié correctement, cet exercice a présenté les résultats suivants : **09** élèves n'ont pas répondu à cet exercice/ **62** ont répondu

Noms	Réponses justes	Nombre de réponses correctes	Nombre de réponses incorrectes	Pas de réponses
Période	Son dernier période	19	39	04
Œuvre	L'œuvre entier	27	28	07
Amours	Les très grandes amours	20	40	02
Merci	Un merci affectueux	29	25	08

Délices	Des délices infinies	30	21	11
Merci	A la merci	25	35	02

A partir de ces résultats, nous constatons que cet exercice est un exercice de confirmation des remarques faites pour les autres exercices, nous allons voir cela dans l'analyse suivante :

Le nom « période » : concernant ce nom, les élèves ont penché pour le genre féminin qui est selon eux le plus adéquat, car ce nom se termine par « e », les 19 apprenants qui ont répondu correctement, l'ont fait sûrement par hasard car il est impossible qu'ils aient conscience du deuxième sens de ce nom ainsi que même son genre en arabe est féminin « مرحلة ».

Le nom « œuvre » : les résultats propres à ce nom, montrent que les apprenants étaient perdus entre les deux genres parce que sept d'entre eux ont manifesté leur blocage (ils n'ont pas répondu), 27 ont penché pour le genre féminin et 28 pour le genre masculin cela à cause de la nature de ce mot qui est un nom qui s'emploie souvent avec article élide.

Les noms « amour » et « délice » : sont des noms qui ont la même particularité d'être à genre masculin au singulier et féminin au pluriel, encore une fois ces deux noms confirment les mêmes remarques faites pour la majorité des noms car pour le nom « amour » 40 élèves ont penché pour le genre masculin en raison de l'allure de ce nom (un nom qui ne se termine pas par « e ») et qui aurait pu être une bonne réponse si nous avions donné ce nom au singulier, les 20 qui ont répondu correctement l'on fait sûrement par hasard car c'est un nom qui s'emploie souvent avec article élide, alors que pour le nom « délice », 30 ont penché pour le genre féminin car c'est un nom qui se termine par « e » ce qui nous a donné 30 bonnes réponses qui auraient pu être considérées comme fausses si seulement nous avions proposé ce nom au singulier.

Le nom « merci » : c'est un nom épïcène qui garde le même sens pour les deux genres et dont le genre change selon l'emploi.

Nous remarquons que pour les deux exemples proposés la majorité des apprenants a penché pour le genre masculin peut être parce qu'il s'agit d'un nom qui ne se termine pas par « e » ou parce qu'il a le genre masculin en arabe « شكر », ce qui les a permis de réussir la détermination du genre du premier exemple a plus de 50% « 30 B.R. » et l'échouer pour le second exemple car pour ce dernier 35 ont penché pour le genre masculin alors que le genre correct est le genre féminin en raison de l'expression dans laquelle il est employé.

Synthèse (concernant l'exercice n°3)

Nous pouvons dire qu'il est seulement un exercice de confirmation car il a prouvé nos remarques concernant le raisonnement des apprenants et les noms qui posent problème de genre.

Synthèse (concernant la deuxième activité « les exercices »)

Tous les exercices proposés ont prouvé que cette difficulté de détermination nominale qui existe chez nos apprenants est due en premier lieu à un apprentissage inefficace marqué par une absence totale de leçons qui traitent cette notion de façon profonde, marqué également par l'influence de la langue maternelle (arabe) sur l'apprentissage de cette langue étrangère (français) cela a été manifesté à plusieurs reprises par un grand nombre de fautes et d'interférences.

Alors, cette analyse du test proposé aux apprenants confirme la deuxième hypothèse, quant à la première (complexité de la notion de genre des noms français) elle apparaît pour les exceptions, il se peut qu'elle soit elle-même cause de cette absence de leçons qui traitent le genre dans le programme et les répartitions du cycle moyen, c'est-à-dire que les autorités trouvent que cette notion est tellement complexe qu'elle ne bénéficie d'aucune séance propre.

Synthèse du troisième chapitre (Bilan d'analyse des résultats de l'enquête) :

L'analyse du test proposé aux P.E.M. prouve qu'il existe une grande difficulté de détermination nominale au niveau du genre de certains noms français (noms épiciens, noms inanimés, noms composés, noms employés généralement avec article élide, noms étrangers, noms nouvellement créés, les noms constituant des exceptions...etc.), cette difficulté est due en quelque sorte à la nature de la notion de genre qui est une notion qui contient beaucoup d'exceptions qui constituent une source de nombreuses difficultés.

Ainsi, l'analyse du test proposé aux apprenants de 4^{ème} AM, a prouvé que ces élèves rencontrent d'énormes difficultés à identifier correctement le genre de certains noms français même des noms très récurrents et ce parce qu'ils n'ont jamais été confrontés à des leçons qui traitent proprement les exceptions en relation avec la notion de genre des noms et encore moins la notion elle-même.

Cette analyse a prouvé de même que les élèves raisonnent beaucoup plus dans les exercices guidés que dans les expressions libres (productions écrites) dans lesquelles ils insistent sur les idées à véhiculer plutôt que sur le moyen utilisé (la norme de la langue).

De ce fait, ce test a démontré que cette difficulté remonte à la complexité de la notion de genre des noms français et à un apprentissage inefficace marqué par une négligence totale de cette notion dans le programme, les répartitions et les manuels du cycle fondamental, ainsi que même les leçons qui traitent cette notion superficiellement, ou qui nécessitent sa maîtrise ne jouissent de l'importance qu'elles méritent, ce qui conduit les francophones algériens qu'ils soient apprenants ou autres à revenir vers leur langue maternelle (arabe) pour déterminer le genre de certains noms source de blocage.

Alors, à partir de l'analyse de l'enquête en général, nous avons pu confirmer nos deux hypothèses suggérées au départ.

Conclusion générale :

La pratique et l'apprentissage du français langue étrangère en Algérie continuent d'être un domaine de débats dans le but d'aboutir aux techniques adéquates pouvant les faciliter, et ce malgré les efforts et les recherches que nombreux de magistérants, doctorants et chercheurs dans les domaines de didactique et sciences du langage ne cessent d'effectuer.

Ainsi, selon Roland Eluerd, « *Dans les débats sur l'enseignement, toutes les disciplines ont été interpellées un jour ou l'autre. L'enseignement du français a dû justifier ses méthodes et son existence.* »⁴⁵, C'est ainsi que les théories continuent de progresser, et les expériences pédagogiques d'évoluer.

Dans le présent travail de recherche, nous avons traité une déficience gênant la manipulation de la langue française dans la société et l'école algériennes.

Cherchant à mieux en comprendre les principales causes, nous nous sommes intéressée à la pratique de la langue française dans la société algérienne et à son apprentissage dans le système scolaire.

Nous avons pu déceler les principales causes à partir de l'analyse des résultats d'une enquête que nous avons menée auprès de P.E.M. et d'apprenants de 4^{ème} AM. Ces causes nous ont permis la confirmation de nos hypothèses à savoir la complexité de la notion de genre des noms français, ainsi qu'un apprentissage inefficace de la langue française comme il a été mentionné de façon plus détaillée durant notre étude.

Partant de l'analyse de cette enquête composée de plusieurs activités traitant la détermination nominale au niveau du genre, nous avons pu comprendre que ce problème ne peut être réglé qu'en mettant en question la notion de genre des noms français et que le fait de se contenter simplement d'une description s'avère insuffisant pour mettre fin à cette difficulté.

Alors la solution pourrait être la remise en cause de la grammaire scolaire du moment où ce problème est du en quelque sorte à un apprentissage inefficace, ou l'appliquer selon la conception émise par E. Génouvrier et J.Peytard en respectant les trois lignes de force qu'ils lui ont accordés :

« la grammaire scolaire (...) présente trois ligne de force : une volonté de ramener la langue française aux modèles de la langue latine ; un effort pour mettre en évidence les rapports de la langue avec la

⁴⁵- ELUERD, Roland. *L'usage de la linguistique en classe de français. Critiques et perspectives*. Tome 2, deuxième édition. Les éditions E.S.F. 1984. P13.

*raison et la logique ; le désir de consacrer le français langue de haute culture, partout d'en définir les normes et de les imposer. »*⁴⁶

Ainsi notre recherche s'est articulée autour des trois lignes citées et plus précisément la troisième ligne qui s'intéresse particulièrement à la production de la langue selon le critère de la norme.

L'enseignement de cette grammaire au cycle moyen suppose de la part de l'enseignant une large connaissance des mécanismes du français. Une bonne réflexion sur l'ensemble du système grammaticale est nécessaire pour procéder à une adaptation aux besoins réels des apprenants. Cependant, la grammaire peut-elle être acquise sans le seul retour à cette grammaire scolaire ?

La réponse peut être oui, car assurer l'acquisition de plusieurs notions grammaticales comme la notion étudiée dans le présent travail de recherche (la détermination du genre des noms français), peut se réaliser à travers le processus de la lecture, c'est ainsi que le manque de lecture peut être cause des erreurs que les P.E.M. ont commises ce qui nous conduit vers une perspective qui peut être la seule valable pour diminuer cette difficulté qui est la favorisation du processus de la lecture.

Alors, chaque francophone doit respecter la grammaire de cette langue qu'il pratique, il doit également réfléchir sérieusement avant de s'exprimer en cette langue pour éviter l'altération de sa norme.

Enfin, nous espérons que ce travail aura montré l'importance du respect de la grammaire et de cette notion de genre de noms français à manipuler correctement la langue française et régler les difficultés qu'elle pose, et qu'il aura apporté une aide favorisant le respect de la norme de cette langue. Cependant peut-il y avoir des solutions qui mettent fin à cette difficulté ?

¹- E. Genouvrier, J. Peytard. *Linguistique et enseignement du français*, Librairie Larousse. Paris. 1970, p. 80.

Liste des abréviations utilisées :

F.L.E. : Français Langue Etrangère.

FLE/S : Français Langue Etrangère ou Seconde.

S.N. : Syntagme nominal.

S.V. : Syntagme verbal.

AM. : Année moyenne.

G.N. : Groupe nominal.

Ex. (ex.) : exemple ou exercice.

Vs (vs) : versus (opposé à).

P. ex. : par exemple.

P. : Page.

P.E.M. : Professeur d'Enseignement Moyen.

P.E.S. : Professeur d'Enseignement Secondaire.

C.E.M. : Collège d'Enseignement moyen.

n° : numéro.

I.T.E. : Institut Technologique de l'Education.

R. : réponse.

B.R. : Bonne réponse.

App. : Apprenant.

masc. (mas) : masculin.

fém. : féminin.

Bibliographie :

ARRIVE Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel. *Grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique et linguistique française*, éd. Flammarion, 1986.

BAYLON Christian, FABRE Paul. *Initiation à la linguistique, cours et applications corrigés. 2^e édition*. ARMAND Colin.

BERARD Evelyne, LAVENNE Christian. *Modes d'emploi, Grammaire Utile Du Français*. Paris : Hatier, Avril 1989.

BLANCHET, Philippe. *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethno-sociolinguistique*. Presses universitaires de Rennes, 2000.

CALVET Louis-Jean, DUMONT Pierre. *L'enquête en sociolinguistique*. Edition L'Harmattan, 1999.

CHAREAUDAU, Patrick [1992]. *Grammaire du sens et de l'expression*. 11^{ème} édition, Hachette, 2010.

Direction De L'Enseignement Fondamental. *Répartirions Annuelles Des Activités D'Apprentissage Du Cycle Moyen*. Office Nationale des Publication Scolaire, Juin 2013.

Dubois Jean, GIAMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste, MEVEL Jean-Pierre. *Le grand dictionnaire Larousse de linguistique et sciences du langage*, éditions Larousse. 2007.

ELUERD, Roland. *L'usage de la linguistique en classe de français*. Les éditions ESF, Paris, 1984.

FREI, Henri. *La Grammaire des Fautes*. Genève, Paris, 1993.

FRANGINIÈRE, Jean-Pierre. *Comment réussir un Mémoire. 2^e édition*. Paris : Dunod, 1996.

GOOSSE André. *Grevisse, Le bon usage. 13^e édition*. De Boeck, 2007.

GREVISSE, Maurice. *Cours d'analyse grammaticale*. Duculot, 1990.

GREVISSE Maurice, GOOSSE André. *Nouvelle grammaire française. 2^e éd.* Paris : Louvain, 1989.

GREVISSE, Maurice. *Précis de la grammaire française*. Paris : Louvain, Duculot, 1993.

Groupe disciplinaire de français. *Programme et document d'accompagnement. Français 4^{ème} Année Moyenne*. [2013]. Office nationale des publications scolaires, 2013.

MARTINET, André. *Eléments de linguistique générale*. Edition ARMAND COLIN, 1999.

MERINE Kheira, (2004-2005). *La détermination nominale dans l'apprentissage du FLE*, Mémoire de magistère, sous la direction de Mme CHIALI LALLAOUI Fatima-Zohra, université d'Oran.

POPIN, Jacques. *Précis de grammaire fonctionnelle de français*. Morphosyntaxe. Paris : Nathan, 1993.

WILMET, Marc. *Grammaire critique de français*. 3^e édition. Duculot, 2003.

WILMET, Marc. *La détermination nominale*, PUF, 1986.

Annexes

Annexe n°1 :

* **Exemples d'exercices tirés du manuel de 4^{ème} AM de l'année scolaire 2012 – 2013 : (un manuel très pauvre en exercice de langue)**

Exercice dans le cadre de la leçon de : « l'accord des adjectifs qualificatifs de couleur » :

- *Accorde les adjectifs exprimant la couleur.*

Du haut de la colline, je découvrais avec le même bonheur, en toutes saisons, la beauté de la campagne : l'hiver avec les terres (brun et ocre), le printemps avec toutes nuances (vert clair, vert émeraude), l'été et ses derniers (vert) et (jaune), ses tons (rouge coquelicot) ou bleu à cause des bleuets.⁴⁷

* **Exemples d'exercices tirés du manuel de 4^{ème} AM de l'année scolaire 2013 - 2014 : (un manuel riche en exercices de langue, cependant les leçons touchant la notion de genre des noms sont rares, mais nous avons pu relever quelques unes).**

* **Exercice dans le cadre de la leçon de : « l'accord dans le groupe nominal » :**

- *Ecris correctement les adjectifs qualificatifs.*

Nous avons fait une marche (étonnant) dans une région (mystérieux). Nous avons découvert des rivières (profond) et des massifs (haut et sombre). Nous avons escaladé une pente (gris et rocailleux). Nous sommes arrivés sur une crête (dentelé). Du haut de ce massif, la vue était (magnifique). Nous pouvions admirer toute l'île : une côte (long et étroit), (bordé) de falaises (escarpé) qui s'élèvent comme une muraille au-dessus d'une mer (bleu clair).⁴⁸

* **Exercice dans le cadre de la leçon de : « l'accord du participe passé » :**

- *complète les participes passés mis entre parenthèses.*

- *La route est (mouill...) depuis ce matin.*

- *Les passagers ont (attend...) leur avion pendant deux heures.*

- *Les avenues de la capitale sont magnifiquement (décor...).*

- *Les rues sont (rempl...) de monde dès six heures du matin.*

- *Nous avons (visit...) une maison (situ...) près de la mer.*

- *Elles se sont (envoy...) des messages.*

⁴⁷ - DJILALI Kaltoumi, MELZI Anissa. *Manuel scolaire de français de 4^{ème} AM*, (2008/2007). Office National des Publications Scolaires, p105.

(Dernière année scolaire de diffusion et d'utilisation de ce manuel est 2012-2013.)

⁴⁸ - Ayad Hamraoui Molakhir, Hadji Aoudia Saliha, Mouhoub Bentaha Ourida. *Manuel scolaire de français de 4^{ème} AM*, (2013-2014), Office National des Publications Scolaires, p157.

(2013-2014 est la première année scolaire de diffusion et d'utilisation de ce manuel.)

- *Nous avons (envoy...) des lettres à nos cousins de Paris.*
- *Notre amie est (reven...) de son voyage en Australie.*
- *Nous nous sommes (rencontr...) sur la plage.*
- *Mes amis sont (rentr...) de vacances hier. Ils ont (rapport...) de belles cartes postales.*
- *Mes amis ont (montr...) à mes parents les cartes postales qu'ils ont (rapport...) de leurs vacances.*⁴⁹

Remarque :

Le manuel qui était à la disposition des élèves interrogés est très pauvre en exercices, par opposition à celui présent actuellement dans les collèges algériens, cela ne nous importe car malgré le renouvellement du manuel scolaire du cycle moyen, la notion du genre des noms est restée négligée, traitée superficiellement sous les mêmes leçons citées auparavant, leçons qui nécessitent la maîtrise de cette dernière. C'est la raison pour laquelle nous ne sommes pas revenus au manuel scolaire durant notre choix des exercices composants le test constituant l'enquête.

⁴⁹ - AYAD HAMRAOUI Molkhir, MOUHOU B BENTAHHA Saliha, MOUHOU B BENTAHHA Ourida. *Manuel scolaire de français de 4^{ème} AM.* (2013-2014), Office National des Publications Scolaires, p182.

Annexe n°2 : Quelques réponses de P.E.M.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n°01 : donne le féminin des noms suivants :

Un personnel → <i>Mme. personnelle</i>	Un roi → <i>Mme. reine -</i>
Un poète → <i>Mme. poète.</i>	Un préfet → <i>Mme. préfète -</i>
Un chasseur →	Un coq → <i>Mme. poule -</i>
Un ours → <i>M. Ours.</i>	Un voyou →
Un pilote → <i>Mme. pilote -</i>	Un censeur → <i>Mme. censeuse.</i>
Un neveu → <i>Mme. nièce.</i>	Un professeur → <i>Mme. professeur.</i>
Un éléphant → <i>Mme. éléphon te -</i>	Un témoin → <i>Mme. témoinne</i>
Un métis → <i>Mme. métis.</i>	Un roux →
Un enchanteur → <i>Mme. enchanteuse</i>	Un commandeur →
Un nageur → <i>Mme.</i>	Un auteur →
Un nègre → <i>Mme. nègre -</i>	Un lapin → <i>Mme. lapine</i>
Un empereur → <i>Mme. empereure -</i>	Un dindon → <i>Mme. dindon</i>
Un duc → <i>Mme. duchesse -</i>	Un chef → <i>Mme. chef -</i>
Un docteur → <i>Mme. docteur</i>	Un héros → <i>Mme. héroïne.</i>

*On peut dire par exemple
un mémoranda par écrit*

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n°02 : Indiquez le genre des noms de la liste suivante (Mettez une croix dans la bonne colonne)

- Si vous avez des remarques, signalez-les à côté du nom en dehors du tableau.

Noms	Masculin	Féminin
Hymne		X
Coffre-fort	X	
Personne		X
Mécène		X
Musée		X
Ombre		X
Avenir	X	
Cartouche		X
Légume	X	
Otage		
Pastèque	X	
Appétit	X	
Mémoire	X	X

*On peut dire par exemple
 un mémoire de fin d'étude*

Diplomate	X	
Acné		
Lycée	X	
Oasis	X	
Offre	X	
Internet	X	
Vinaigre	X	
Après-midi	X	
Wifi	X	
Tête à tête		X
Perce-neige		X
En-tête	X	
Autoroute	X	
Arc-en-ciel	X	
Pomme de terre		X
Paragraphe	X	
Ministère	X	

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n° 03 : Choisissez la bonne réponse. Entourez-la.

Exercice n° 03 : Choisissez la bonne réponse. Entourez-la.

- 1- Vous ne connaissez pas la misère à (son dernier ou sa dernière) période, la honte du déshonneur (Balzac, Cous, Bette, p. 24)
- 2- Je parle de l'œuvre (entier ou entière) de Beethoven.
- 3- Les très (grands ou grandes) amours se reconnaissent (...) à la parfaite et durable harmonie de la vie quotidienne. (Maurois, Art de vivre, p. 83)
- 4- Il a dit (un ou une) merci (affectueux ou affectueuse).
- 5- L'imagination m'apportait des délices (infinis ou infinies). (Nerval-Aurélia I.1)
- 6- Sur la route, on est à (la ou le) merci du premier chauffard venu. (Dict. contemp.)

- 13- Avenir
- 14- Eau
- 15- Ombre
- 16- Atelier
- 17- Offre
- 18- Envie
- 19- Appât
- 20- Amour

Référence : Grevisse, le bon usage. Treizième édition par André Goosse.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n° 04 : donnez le genre (**masculin, féminin**) des noms suivants.

- 1- Dragée ...masculin...
- 2- Tablier masculin....
- 3- Icône ...masculin...
- 4- Echappatoire ...Féminin...
- 5- Livre ...masculin...
- 6- Pétale ...Féminin...
- 7- Romantisme ...masculin....
- 8- Confiance ...Féminin...
- 9- Etagemasculin...
- 10- Après-midi ...masculin...
- 11- Musée ...masculin...
- 12- Magazine Féminin.....
- 13- Avenir ...masculin...
- 14- Eau ...Féminin.....
- 15- Ombre ...masculin....
- 16- Atelier ..masculin...
- 17- Offre ...Féminin....
- 18- Envie ...Féminin.....
- 19- Appétit ...masculin....
- 20- Amertume Féminin.....

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n° 05 : Donnez le genre des noms soulignés en le mettant dans la case vide.

- 1- Rome ville antique, ville moderne... un peu tout cela.
- 2- L'ordonnance prépare les vêtements de son lieutenant.
- 3- Un voyage à travers les indes , voilà mon rêve.
- 4- L'hirondelle revient chaque année au même endroit pour peu qu'on ne détruise pas son nid.
- 5- L'étalon est difficile à monter !
- 6- L'animal me regarda et se couche rassuré. Il avait compris que je n'étais pas un danger.
- 7- Je regarde de merveilleux souvenirs de mon dernier voyage en Espagne

(Pris des travaux du Dr. Ben Brahim Haidja)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n°07 : Soulignez la bonne réponse.

Exercice n° 06 : Relevez de ces phrases celles qui ne semblent pas correctes (au niveau du genre des noms soulignés). *Barrez les phrases incorrectes.*

1- J'étais en train d'écrire quand une bogue est survenue.

2- Le manucure est une pratique qui consiste à faire des ongles des objets d'art.

3- J'ai passé de bonnes vacances dans un oasis dans le sud Algérien.

4- On attribue la disparition des dinosaures à la chute d'un gros météorite ; il y'a plus de 65 million d'années.

5- Notre voisin pauvre pourtant, vient de se payer une quatre-quatre Mitsubishi qui tient plus du char d'assaut que d'un véhicule autorisé à circuler en ville. N'est-ce pas ? *(C'est une phrase correcte)*

6- Il ne buvait jamais d'eau qui a croupie dans un thermos.

18- Un arôme ou Une arôme

19- Un œuvre ou Une œuvre

20- Un somme ou Une somme

21- Un asile ou Une asile

22- Un vase ou Une vase

23- Un planisphère ou Une planisphère

24- Un physique ou Une physique

25- Un ministère ou Une ministère

(Pris des travaux du Dr Ben Brahim Hmida)

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n°07 : Soulignez la bonne réponse.

- Si vous avez des remarques, signalez-les à coté de la réponse.

- 1- Un alvéole ou Une alvéole
- 2- Un merci ou Une merci,
- 3- Un palabre ou Une palabre
- 4- Un atmosphère ou Une atmosphère
- 5- Un garde ou Une garde
- 6- Un orthographe ou Une orthographe
- 7- Un idole ou Une idole
- 8- Un autoroute ou Une autoroute
- 9- Un ombre ou Une ombre
- 10- Un interview ou Une interview
- 11- Un nacre ou Une nacre
- 12- Un critique ou Une critique
- 13- Un mémoire ou Une mémoire
- 14- Un manche ou Une manche
- 15- Un apogée ou Une apogée
- 16- Un vapeur ou Une vapeur
- 17- Un tour ou Une tour
- 18- Un arôme ou Une arôme
- 19- Un œuvre ou Une œuvre
- 20- Un somme ou Une somme
- 21- Un asile ou Une asile
- 22- Un vase ou Une vase
- 23- Un planisphère ou Une planisphère
- 24- Un physique ou Une physique
- 25- Un ministère ou Une ministère

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest
Enquête auprès des enseignants stagiaires de la région de Tiaret

Exercice n°08 : Ecris correctement l'adjectif qualificatif.

- 1- L'internet est très (**important**). *importante*
- 2- L'atelier de mon père est très (**grand**). *grande*
- 3- Je veux de l'eau (**frais**). *fraîche*.
- 4- On étudie pour que l'avenir soit (**meilleur**). *meilleure*
- 5- L'Algérie est riche en musées (**culturel**). *culturel*
- 6- Les magazines de santé sont très (**intéressant**). *intéressants*
- 7- J'ai vu un film plein d'histoires d'amours (**fort**). *fortes*
- 8- L'après-midi que nous avons passé hier était (**excellent**). *excellente*

Dirigé par : Dr. Merine Kheira

2012 - 2013

Annexe ° 3 : Quelques réponses d'apprenants concernant les exercices proposés.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oran. Ecole Doctorale de Français, Pôle-Ouest

Exercices destinés aux élèves de 4^{ème} AM du CEM Saâd Boughendja –Hamadia-
-Tiaret-

A remplir par l'élève :

Nom : ... *Sfermat*

Prénom : ... *Licha*...

Classe : ... *U.A.M.*...

J'ai ... *15*... ans.

Sexe : *féminin*.

J'ai doublé : 1fois 2fois plus

Exercice n° 01 : donne le féminin des noms suivants :

Un ami → <i>Mme. amie</i>	Un chat → <i>Mme. chatte</i>
Un cheval → <i>Mme. chevalle</i>	Un frère → <i>Mme. sœur</i>
Un veuf → <i>Mme. veuve</i>	Un ours → <i>Mme. ours</i>
Un orphelin → <i>Mme. orpheline</i>	Un coq → <i>Mme. poule</i>
Un lion → <i>Mme. lionne</i>	Un peintre → <i>Mme. peintre</i>
Un professeur → <i>Mme. maîtresse</i>	Un tigre → <i>Mme. tigresse</i>
Un traducteur → <i>Mme. traductrice</i>	Un nègre → <i>Mme. négresse.</i>
Un acteur → <i>Mme. actrice</i>	Un garçon → <i>Mme. fille</i>
Un chanteur → <i>Mme. chanteuse</i>	Un voleur → <i>Mme. voleuse</i>
Un loup → <i>Mme. louve</i>	Un docteur → <i>Mme. doctresse</i>
Un élève → <i>Mme. élève</i>	Un écrivain → <i>Mme. écrivaine</i>
Un chef → <i>Mme. cheffe</i>	Un prince → <i>Mme. princesse</i>

1

Un malfaiteur → une malfaiteuse Un inspecteur → une inspecteuse
 Un paysan → une paysanne Un auteur → une auteure

Exercice n°02 : Indique le genre des noms de la liste suivante (Mettez une croix dans la bonne colonne)

Noms	Masculin	Féminin
Hymne	X	
Coffre-fort		X
Personne		X
Musée		X
Ombre	X	
Avenir	X	
Cartouche		X
Légume	X	
Pastèque	X	
Appétit	X	
Mémoire		X
Star	X	
Diplomate		X
Acné	X	
Lycée		X
Oasis	X	
Offre		X
Internet	X	
Vinaigre	X	
Après-midi	X	X
Wifi	X	
Perce-neige		X

Autoroute		X
Arc-en-ciel	X	
Pomme de terre		X
Paragraphe	X	
Ministère		X

Exercice n° 03 : Entoure la bonne réponse.

- 1- Vous ne connaissez pas la misère à (son dernier ou sa dernier) période, la honte du déshonneur (Balzac, *cous*, Bette. p. 24)
- 2- Je parle de l'œuvre (entier ou entière) de Beethoven.
- 3- Les très (grands ou grandes) amours se reconnaissent (...) à la parfaite et durable harmonie de la vie quotidienne. (Maurois, *Art de vivre*, p. 83)
- 4- Il a dit (un ou une) merci (affectueux ou affectueuse).
- 5- L'imagination m'apportait des délices (infinis ou infinies). (Nerval-Aurélia I.1)
- 6- Sur la route, on est à (la ou le) merci du premier chauffard venu. (Dict. contemp.)

Référence : Grevisse, *le bon usage*. Treizième édition par André Goosse.

Exercice n° 04 : donne le genre (masculin, féminin) des noms suivants.

- 1- Dragée ... feminin...
- 2- Tablier Feminin.....
- 3- Livre .. Masculin
- 4- Romantisme Masculin.....
- 5- Confiance .. Masculin...
- 6- Après-midi .. Feminin.....
- 7- Musée ... Feminin...
- 8- Magazine .. Feminin.....

Annexe n°4 : Exemple de production écrite d'un apprenant de 4^{ème} AM.

L'Algérie

L'Algérie est un beau pays situé au nord d'Afrique, Il est chargé par des belles paysages.

L'Algérie est chargé par des magnifiques panoramas - (vieux villes, hauts montagnes et les palmiers ...) et se trouve de quelques ville Algeriennes les ruines de romains.

L'Algerie est un agréable pays chargé d'histoire.

Table des matières

Introduction générale	04
Premier chapitre	
<i>Cadre théorique</i>	
« La détermination du genre des noms dans la pratique et l'apprentissage du F.L.E. (Etude de la spécificité du nom français) »	
Introduction	06
1- Le français en Algérie (école et société)	07
2- L'enseignement de la grammaire du F.L.E.	07
2-1- Vue d'ensemble sur l'enseignement de la grammaire selon les principales méthodologies du F.L.E.	08
2-2- L'enseignement / apprentissage de la grammaire dans le cycle moyen	09
2-3- La notion de genre des noms français à travers le programme, les répartitions et les manuels scolaires du cycle moyen	11
3- Domaine définitoire. (Le nom français et sa spécificité)	13
Préambule.....	13
3-1- Définition du nom	14
3-2- Spécificité du nom français :(Caractères particuliers)	16
3-2-1- Le caractère d'extension et d'intension	16
3-2-2- Le caractère de catégorisation (classification)	17
3-2-3- Le caractère actuel et virtuel du nom	17
3-2-4- Le caractère d'actualisation et de détermination du nom	18
4- La détermination nominale	19
4-1- La détermination nominale d'une manière générale	19
4-1-1- La détermination nominale au niveau des déterminants	19
4-1-2- La détermination nominale au niveau des adjectifs qualificatifs attributs	22
4-1-3- La détermination nominale au niveau des expansions	22
4-1-4- La détermination nominale au niveau du nombre	23
4-2- La détermination nominale au niveau du genre	23
5- Le genre des noms français	24
« Le genre des noms à travers les catégories paraissant importantes à son étude ».....	25

5-1- Noms propres vs noms communs.....	25
5-1-a- Noms propres.....	25
5-1-b- Noms communs.....	28
5-2- Noms masculins vs noms féminins.....	29
Cas n° 1 : (cas de noms français à genre hésitant).....	31
Cas n° 2 : (cas de noms épïcènes).....	32
5-2-a- Noms masculins.....	35
5-2-b- Noms féminins.....	37
5-3- Noms animés vs noms inanimés.....	40
5-3-1- Noms animés.....	40
5-3-1-a- Noms d'animaux (noms non humains).....	41
5-3-1-b- Noms d'êtres humains (noms humains).....	41
5-3-2- Noms inanimés.....	42
5-4- Noms singuliers vs noms pluriels.....	43
5-5- Noms simples vs noms composés.....	43
5-6- D'autres noms paraissant à genre hésitant.....	44
5-6-1- Noms employés généralement avec article élidé.....	44
5-6-2- Noms nouvellement créés.....	44
5-6-3- Noms résultant d'une réduction.....	44
5-6-4- Noms d'origine étrangère.....	44
5-6-5- Noms épïcènes à féminins occasionnels.....	44
Synthèse du premier chapitre	45

Deuxième chapitre

Cadre méthodologique et présentation des données

« Le genre du nom dans les productions langagières d'enseignants et d'apprenants du F.L.E. »	
Introduction	47
1- Conditions générales de la réalisation de l'enquête.....	48
1-1- Présentation du constat (difficulté de détermination de genre des noms dans les pratiques langagières de francophones et d'apprenants algériens)	48
1-2- Hypothèses suggérées sur les causes du problème.....	49
1-3- Choix de l'enquête (les principales raisons incitant à la réalisation de l'enquête).....	50
1-4- Les échantillons choisis.....	51

1-4-1- Raisons du choix des échantillons par rapport à la notion de genre des noms français..	51
1-4-1- a) Genre (du nom) et pratique du F.L.E.....	51
1-4-1-b) Genre (du nom) et apprentissage du F.L.E.....	51
1-4-2- Catégories et caractéristiques des enquêtés	52
1-4-2-a) Les P.E.M.....	52
1-4-2-b) Les apprenants de 4 ^{ème} AM.....	52
1-5- Déroulement de l'enquête.....	53
1-5-a) 1 ^{ère} partie (test auprès de professeurs stagiaires de français du cycle moyen).....	53
1-5-b) 2 ^{ème} partie (test auprès des apprenants de 4 ^{ème} année moyenne).....	53
2- Contenu du corpus récolté	54
3- Présentation des activités composant le test (contenu de l'enquête).....	54
4- Présentation des résultats obtenus à partir des tests proposés.....	61
4-1) Résultats du test proposé aux P.E.M.....	61
4-2) Résultats du test proposé aux apprenants.....	64
4-2-a) Résultats de la première activité (production écrite).....	64
4-2-b) Résultats de la deuxième activité (exercices).....	65
Synthèse du deuxième chapitre.....	67

Troisième chapitre

Cadre analytique

« Analyse des résultats d'une enquête portant sur la détermination nominale au niveau du genre. »

Introduction.....	69
1- Analyse des résultats de la première partie du corpus (test auprès des P.E.M.).....	70
1-1) Contenu de la première partie du corpus.....	70
1-2) Objectifs du choix des exercices.....	70
1-3) Analyse de la première partie du corpus.....	71
1-3-1) Vue d'ensemble sur les résultats obtenus.....	71
1-3-2) Analyse des exercices.....	72
Synthèse (concernant la première partie du corpus.).....	83
2- Analyse des résultats de la deuxième partie du corpus (test auprès des apprenants de AM).....	84
2-1) Première activité (production écrite).....	84
2-1-1) Contenu de la première activité.....	84
2-1-2) Objectifs du choix de cette première activité.....	84
2-1-3) Vue d'ensemble sur les résultats de cette première activité.....	84

4^{ème}

2-1-4) Analyse de cette première activité.....	85
Synthèse (concernant la première activité « production écrite »).....	87
2-2) Deuxième activité (exercices).....	87
2-2-1) Contenu de la deuxième activité.....	87
2-2-2) Objectifs du choix des exercices composant la deuxième activité.....	88
2-2-3) Vue d'ensemble sur les résultats de cette deuxième activité.....	88
2-2-4) Analyse des résultats de cette deuxième activité.....	88
Synthèse (concernant la deuxième activité « les exercices »).....	105
Synthèse du troisième chapitre (Bilan d'analyse des résultats de l'enquête).....	106
Conclusion générale.....	107
Liste des abréviations utilisées.....	109
Bibliographie.....	110
Annexes.....	112
Annexe n°1 : Exemples d'exercices tirés du manuel de 4 ^{ème} AM.....	113
Annexe n°2 : Quelques réponses de P.E.M.....	115
Annexe n°3 : Quelques réponses d'apprenants concernant les exercices proposés.....	124
Annexe n°4 : Exemple de production écrite d'un apprenant de 4 ^{ème} AM.....	127
Tables des matières.....	128

Résumé

Le présent travail de recherche s'inscrit dans le domaine des sciences du langage, il traite une notion grammaticale qui est *la détermination du genre des noms français* sur deux plans différents :

- Un plan sociolinguistique « celui de la pratique du F.L.E. dans la société algérienne ».
- Un plan didactique « celui de l'apprentissage du F.L.E. dans l'école moyenne algérienne ».

La problématique qui a motivé notre recherche, est que nous avons constaté que de nombreux francophones ayant différents niveaux en français (élevé, moyen, faible), ainsi que nos apprenants se trompent souvent dans la détermination du genre de certains noms français, ce qui engendrent des fautes remarquables dans leurs pratiques langagières, des fautes qui touchent la norme grammaticale de cette langue.

Donc, nous avons posé les questions suivantes :

- Pourquoi beaucoup de francophones même ceux ayant un niveau élevé en français se trompent souvent dans la détermination du genre de certains noms français ?
- Y a-t-il des règles dans la langue française permettant de mettre un peu d'ordre dans cette notion ?

Alors, Ces questions nous ont conduits à formuler les hypothèses suivantes :

- Le problème est en relation avec la complexité de la notion de genre des noms français.
- Le problème est en relation avec un apprentissage inefficace marqué d'un côté par l'influence de la langue maternelle (arabe) sur l'apprentissage du F.L.E. et d'un autre côté par des programmes officiels négligeant cette notion.

Ainsi, dans le but de prouver l'existence du problème et trouver ses principales causes, et alors confirmer ou infirmer les hypothèses suggérées, nous avons fait une enquête sur les deux plans cités plus haut (la pratique et l'apprentissage du F.L.E.)

- Concernant la pratique du F.L.E. dans la société algérienne : nous avons proposé des exercices de grammaire à des P.E.M.
- Concernant l'apprentissage du F.L.E. : nous avons proposé deux activités aux apprenants de 4^{ème} AM. (production écrite et exercices de grammaire).

L'enquête, ses résultats et son analyse, nous ont permis de confirmer nos hypothèses, et proposer une perspective qui nous a semblé valable pour diminuer le problème se basant en grande partie sur la lecture.

Notre travail de recherche porte sur une visée globale qui est d'attirer sur le phénomène du genre du nom dans la pratique de la langue française.

Mots clés : *nom – détermination – genre – langue française – grammaticalité.*

